

futuribles 2000

JUIN

- *La consommation en Europe de l'Est*
- *Le patrimoine culturel*
- *Le patrimoine naturel*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France — Tél. 222-63-10

COMITÉ D'ORIENTATION

Ismâïl S. ABDALLA, Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Göran BACKSTRAND, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Eléonora MASINI, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Jean SAINT-GEOURS, Michel SALOMON, Philippe de SEYNES, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL

RÉDACTION

Christine de GUEBRIANT, Carole MEDRINAL, Guy POQUET.

DIFFUSION

Laure de VANDIERE

ABONNEMENT (un an) : France, 230 FF / Etranger : 250 FF
Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO : 25 F

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles. Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1980
SIRET : n° 784.314.940.00049 — ISSN 0183 701 X
Commission paritaire n° 56798
Publié avec le concours du CNRS

sofiac paris
Dépôt légal N° 4963 - Juin 1980
Photos : Sygma - Roger Viollet

Pierre KENDE	3	<i>Europe de l'Est : cadre et tendances de la consommation</i>
Hian LEY	19	<i>Perspectives pétrolières de la Chine</i>
Enquête	28	<i>Les Français et leur patrimoine culturel</i>
Guy POQUET	40	<i>Les pratiques culturelles des Français</i>
Robert TOULEMON	49	<i>La comptabilité du patrimoine naturel</i>

innovation

Alain COUZY	59	<i>Téledétection et comptabilité patrimoniale</i>
-------------	----	---------------------------------------------------

forum

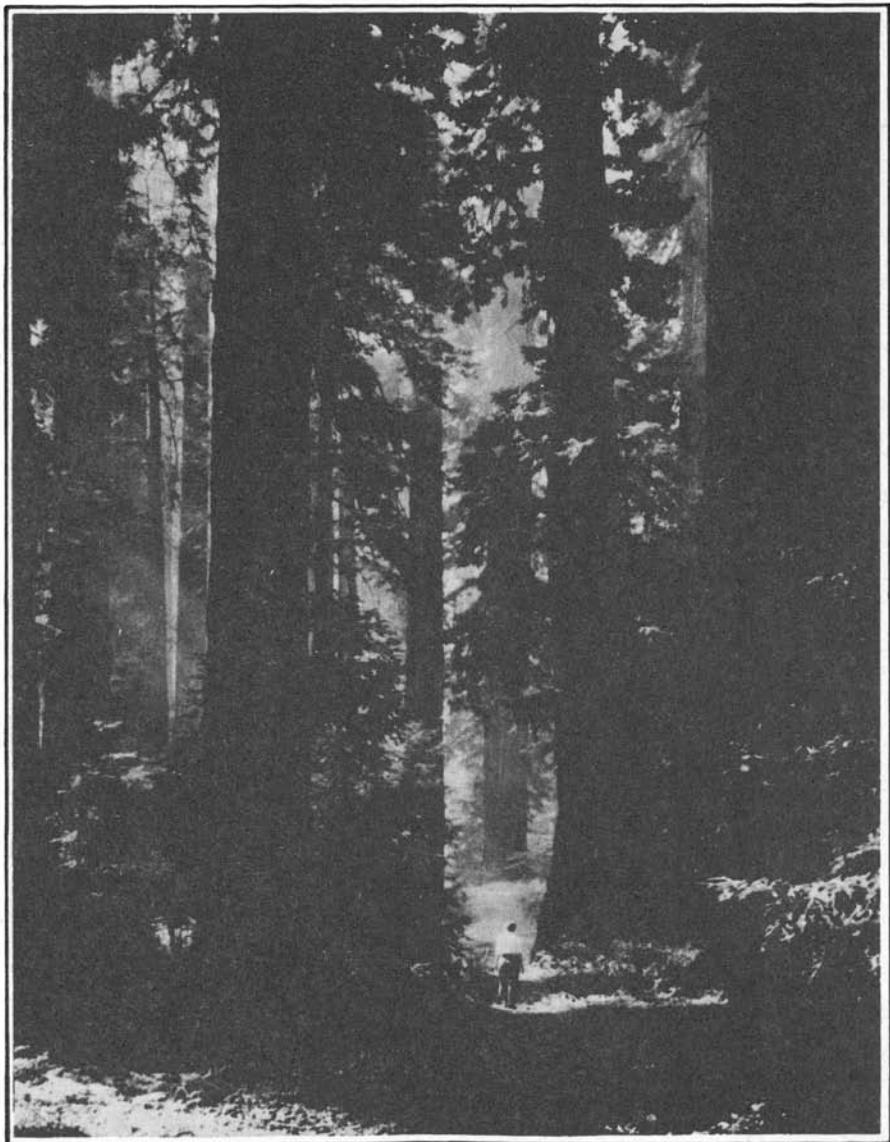
Mahdi ELMANDJRA	69	<i>Rapport de la Commission Brandt sur les problèmes du développement</i>
-----------------	----	---------------------------------------------------------------------------

futur-informations

75	<i>Nouvelles de la prospective</i>
77	<i>Actualités prospectives</i>

bibliographie

81	<i>Analyses critiques</i>
93	<i>Comptes rendus</i>



Europe de l'Est : cadre et tendances de la consommation

Pierre Kende (1)

Est-ce que l'Europe soviétique, par son système économique ou par les tendances qui s'y dégagent, représente un « autre modèle de consommation », annonciateur d'une nouvelle civilisation et par conséquent digne d'attention ? Formulée par ceux qui ont la planification sociale soit pour métier soit pour souci, la question revient de temps en temps dans le débat politique français. Non qu'elle n'ait jamais reçu de réponse ou que le modèle soviétique, en particulier dans ses répercussions sur la consommation, fascine les Français. Mais si profond est le scepticisme quant à l'avenir de notre propre modèle hédoniste, marchand, « démuné de grande ambition » etc. - en tout cas, vu et jugé en ces termes-là par l'immense majorité - qu'on en vient tout naturellement à s'interroger sur les alternatives, disponibles ne serait-ce qu'en théorie. A propos du modèle soviétique, qui a le mérite d'exister, la question qu'on se pose est de savoir si après tout, c'est-à-dire, en dépit des tares qu'on lui reconnaît, ce modèle ne recèle pas quelques tendances ou innovations dignes de considération.

L'article qui suit cherche à répondre à cette interrogation-là. Il la limite bien entendu au domaine de la consommation et des consommateurs. Il discute successivement les cadres institutionnels et les tendances en revenant toujours à la question de départ qui est de savoir si la consommation en Europe soviétique - la manière dont elle s'organise, les objectifs vers lesquels elle tend - fait apparaître un modèle nouveau, inédit, en tout cas différent de celui des sociétés occidentales.

(1) Maître de Recherches au C.N.R.S.

Le rationnement par la monnaie préféré au rationnement en nature

A propos des régimes de type soviétique, la chose dont il faut se garder le plus est de confondre le discours avec les faits. Bornons-nous au problème qui nous préoccupe ici. Parlant d'une « prise en compte directe » (« planifiée ») « des besoins de la population », le discours officiel suggère l'image d'un système d'approvisionnement où lesdits besoins seraient satisfaits en nature et conformément à ce qu'ils méritent. En France, ce discours est d'ailleurs relayé non seulement par la propagande du PCF mais aussi par des manuels scolaires complaisants à souhait à l'égard des idées planistes-progressistes. Aussi une majorité de jeunes Français, au moment où elle sort du lycée, est-elle plus ou moins persuadée qu'« à l'Est » on fait quelque chose « d'autre », quelque chose qui se situe aux antipodes de notre univers marchand et du rationnement monétaire. Que ce soit un bien ou un mal, c'est-là une autre question : sur le fait, peu de doute persiste.

Or, si on me demandait de résumer en deux mots ce qui caractérise le cadre institutionnel de la consommation en régime soviétique, je dirais qu'*il est pour l'essentiel le même que celui des sociétés occidentales*. Cette proposition est sûrement de nature à choquer ceux qui, par crédulité à l'égard du discours planiste, se sont habitués à penser l'économie soviétique d'abord et surtout comme étrangeté radicale. Qu'ils veuillent bien prendre en considération les arguments et les faits qui suivent :

- Tout comme dans nos sociétés occidentales à dominance marchande, la distribution des biens de consommation s'effectue dans le monde soviétique avant tout (à savoir, pour trois quarts des biens en question sinon plus) à titre onéreux, c'est-à-dire *sous le régime du rationnement monétaire*. Plus simplement, cela signifie que, pour consommer, les ménages soviétiques et est-européens doivent avant tout disposer de l'argent, puis se rendre dans un magasin, restaurant, etc. et *acheter* les biens et services dont ils ont besoin (et qu'ils ont le bonheur d'y trouver). Plus loin j'aurai l'occasion d'examiner les conditions de l'offre ; ici, il nous suffit de constater que, pour l'essentiel, la consommation soviétique et est-européenne relève de la commercialisation des biens.

Certes, je ne parle que du présent en laissant de côté les quelques - rares et fugitives - tentatives de la part des régimes de type soviétique d'organiser la consommation sur la base d'une distribution en nature.

Europe de l'Est : Cadre et tendances de la consommation

Mais ce présent dure, en URSS, depuis soixante ans, et, dans les pays soviétisés de l'Est européen, dès le début de leur passage au socialisme. Un autre point que je laisse de côté est le rationnement de certains biens - alimentaires surtout - par des tickets d'attribution. Hérité de la guerre et prolongé - notamment en URSS - largement au-delà des périodes d'activité militaire en raison des pénuries bien connues de la planification centralisée, le ticket de rationnement est en effet une restriction apportée à, mais non une modification de, la modalité principale de la distribution des biens de consommation, qui est *la vente*.

Pour préciser ce point, passons maintenant à ce qui, dans la consommation soviéto-est-européenne, n'est pas monétaire tout en essayant d'en fixer l'ordre.

- Tout comme dans les sociétés occidentales, il existe à l'Est deux secteurs qui échappent - en partie ou totalement - à la commercialisation des biens : *l'autoconsommation des ménages et certains services collectifs*.

L'autoconsommation, c'est-à-dire, l'utilisation par les ménages des biens et services qu'ils ont produits eux-mêmes ne présente, à première vue, aucun caractère spécifiquement « socialiste » (si l'on entend par socialisme le discours officiel ci-dessus évoqué). C'est une modalité de consommation qui accompagne tout naturellement le mode de vie rural. Comme la part de la population rurale, agricole ou non, reste élevée dans la plupart des pays de l'Europe soviétique, il est normal que l'autoconsommation y garde une place importante (de 5 à 15 % de la consommation totale selon les pays). Deux circonstances, qui sont spécifiques aux conditions est-européennes actuelles, font cependant que l'économie domestique tend à déborder ses frontières traditionnelles. La première, ce sont les insuffisances du ravitaillement étatique qui incitent de nombreux ménages citadins, non agricoles, à se procurer et à cultiver à leur propre usage un petit lopin de terre. La seconde, c'est l'absence d'entrepreneurs en bâtiment et, plus généralement, l'insuffisance des services de construction, d'installation et de réparation à la disposition des particuliers, avec les conséquences que l'on devine. Alors qu'à l'Occident le travail noir relève de l'évasion fiscale et le bricolage, soit de la passion soit des économies budgétaires, à l'Est *l'un et l'autre viennent combler les lacunes de la planification*.

Le mythe des consommations collectives

L'autre secteur non monétaire de la consommation, est constitué par les services publics que les Planificateurs soviéto-socialistes entendent administrer sous le régime de la gratuité. Ce n'est pas le cas de tous les

services publics : l'eau, l'électricité, la poste, etc. sont payantes ; d'autres, sans être facturés à l'unité, sont financés par des taxes locales (enlèvement des ordures) ou par des redevances forfaitaires (radio-télévision). Si l'on met de côté le sport, les musées et les maisons de culture, c'est-à-dire, des postes dont l'impact budgétaire est faible, il reste deux grands blocs de prestations collectives en nature : l'éducation et la santé, tout comme en France ou dans le reste de la Communauté Européenne. Si les modalités d'accès à ces deux grands services sont différentes d'un pays à l'autre, il n'est pas sûr que les différences vont systématiquement dans le sens que le public en France tient pour acquis. C'est ainsi que l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur est, en France, ouvert à tous (les droits d'inscription aux Universités ont une valeur symbolique en comparaison avec les dépenses engagées par l'Etat) - alors que dans le monde soviétique les élèves et étudiants du supérieur sont *sélectionnés* par l'autorité politique selon des critères qui lui sont propres. Dans les petites classes en France, et désormais même dans le premier cycle du secondaire, le matériel scolaire est gratuit : rien de tel n'existe « à l'Est ». Certes, l'école privée en France est payante : mais les rares établissements catholiques ou protestants qui n'ont pas été supprimés ou confisqués par les Etats communistes demandent, eux aussi, une contribution aux parents (et sont néanmoins très sollicités). Certes, la Sécurité Sociale en France pratique, pour certains actes médicaux, le « ticket modérateur » et elle ne rembourse le reste que si le praticien et la clinique sont conventionnés : en revanche, l'assuré français choisit librement son thérapeute alors que l'assuré soviétique, polonais, hongrois, etc. ne peut s'adresser qu'au médecin du secteur. L'impersonnalité et l'encombrement des services de santé est-européens sont d'ailleurs tels que, pour se faire remarquer par le personnel soignant, les patients sont amenés à verser des « cachets de reconnaissance » (dont le montant varie selon les lieux et les actes mais qui semble aussi obéir à des conventions tacites). Parler, dans ces conditions de gratuité totale serait faire preuve de naïveté ou d'une grande hypocrisie.

Examinons maintenant l'importance numérique des prestations gratuites dans le total de la consommation des ménages (un total qui s'appelle « consommation élargie », selon la terminologie inventée en France et maintenant adoptée dans les pays de l'Est). Deux remarques au préalable. Premièrement, il va de soi que des prestations que l'Etat distribue gratuitement - et dont la majeure partie est « produite » par ses diverses administrations - ne peuvent être évaluées qu'en termes *budgétaires*, c'est-à-dire en fonction de leur *coût*, non pas de leur utilité. Nul ne connaît le « prix » que les bénéficiaires attachent à de tels services. Deuxième

Europe de l'Est : Cadre et tendances de la consommation

remarque : à l'Est comme à l'Ouest, les prestations collectives sont financées à l'aide des provisions budgétaires que l'Etat répercute soit sur les particuliers (impôt) soit sur les entreprises (cotisations et taxes). Plus la fiscalité est indirecte, ce qui est le cas des pays de l'Est, plus le coût des services collectifs obère le prix des biens que les ménages achètent dans le commerce. En ce sens, la « consommation élargie » comporte des doubles emplois (à moins que toutes les fractions de cette grandeur macro-comptable soient évaluées en coûts de facteur). Ce qui ne facilite pas les comparaisons, étant donné que la distorsion consécutive des comptes peut beaucoup différer d'un pays à l'autre... Passons.

Selon un mythe tenace, les « consommations collectives » auraient une importance numérique beaucoup plus considérable à l'Est qu'à l'Ouest. Si par « consommation collective » on entend les prestations sociales et culturelles distribuées en nature, et que leur importance numérique est évaluée par le rapport :

$$\frac{\text{Budget social et culturel de l'Etat}}{\text{Dépenses de consommation des ménages}}$$

il ne semble pas que les régimes soviétiques soient « en avance » sur l'Europe occidentale. Du moins telle est l'impression qui se dégage d'une très officielle publication des pays de l'Est, préparée sous l'égide de l'ONU (1). Pour 1968 et 1969 (l'année de la dernière comparaison effectuée dans ce cadre), on constate en effet que les avantages sociaux en nature retirés par les habitants de cinq pays soviéto-socialistes représentaient de 13 à 25 % de la valeur respective de la consommation nationale, avec 15 % comme valeur médiane (2). A noter que ces « avantages » comprennent les dotations budgétaires que les Etats communistes sont obligés de consentir au secteur du logement et au commerce de certains biens (pain, transport, livres...) que la politique des prix rend déficitaires : ils ont par conséquent davantage le caractère d'une ristourne que d'une prestation. A noter aussi que les statistiques de tous ces pays confondent allègrement une partie des dépenses militaires - celle qui sert à nourrir

(1) "Consumption Patterns in Eastern and Western Europe" sous la direction de V. Cao-Pinna et S.S. Shatalin (Pergamon Press, Oxford - New York - Paris, 1979) Ouvrage réalisé sous les auspices du Centre Européen de Coordination de la Recherche en Sciences Sociales.

(2) Ibid. p. 37. Voici les chiffres par pays : Pologne 13,3 % ; Hongrie 14,7 % ; Tchécoslovaquie 15,2 % ; URSS 18,5 % ; Allemagne de l'Est 25,3 %. Ces deux derniers pays calculent cependant la dépense des ménages à l'exclusion de l'autoconsommation. Du coup, le ratio est faussé (gravement pour l'URSS). Dans le cas allemand, la statistique feint d'ignorer l'immense apport des dons ouest-allemands à la consommation des ménages de la zone soviétique.

et à habiller les recrues - avec la consommation élargie de « la population » (puisqu'elles ne distinguent pas les ménages du reste). Toujours est-il qu'en France pour l'année 1969, le ratio ci-dessus était de 17,2 % (1), c'est-à-dire supérieur à la médiane est-européenne. Pourtant ce chiffre ne comprend ni le budget alimentaire du Ministère des Armées ni - point plus important - les remboursements de la Sécurité Sociale (qui remplacent pour le ménage français certains avantages « en nature »). Il semblerait donc qu'en termes comparables la France « capitaliste » - en fait, étatique et protectrice - fait place à plus de consommation collective que le monde « socialiste ». Le terme imprécis de « consommation collective », rappelons-le encore, désigne ici à la fois les prestations sociales en nature, et les consommations publiques bénéficiant à des personnes physiques.

Revenons cependant aux cadres institutionnels du monde soviétique. Comment sont distribuées les consommations dont le rationnement n'est pas monétaire ? Pour une partie non négligeable des services collectifs et des avantages en nature, il me semble correct de distinguer deux grands réseaux d'attribution. Le premier est institué par la loi afin d'être accessible à tous - à l'exception des catégories nommément exclues. Le second est occulte et ne dessert qu'un nombre restreint de privilégiés. Les règles d'accès aux prestations du premier réseau ne sont pas très différentes de celles qui prévalent en France à propos de l'Assistance Publique, l'école communale ou dans les activités sociales des Comités d'Entreprise. Chaque fois qu'il y a un goulot, l'attribution du service ou de l'avantage particulier se plie à la logique du rationnement bureaucratique (que je suppose connue pour aller plus vite). Ceux qui ne peuvent justifier d'un travail ou d'une existence dans les normes se trouvent exclus des prestations médicales (sans parler des autres). Quant à l'accès aux avantages du second réseau, il est bien entendu lié au statut. Plus que les hôpitaux ou les maisons de vacance réservés à l'élite - choses que l'on peut considérer comme socialement normales (au sens de l'inévitable) - ce qui choque c'est l'existence des « magasins spéciaux ». A la fois mieux approvisionnés et moins chers que les magasins ordinaires, ces établissements bizarres sont destinés à adoucir les effets de la pénurie

(1) Nous avons tenté de calculer ce chiffre d'une façon aussi comparable que possible avec les données est-européennes. Comme source, nous avons utilisé le rapport n° 4086 (1972) du CREDOC sur la Consommation Elargie des ménages français (tableau 1/bis, p. 88). Il est intéressant de noter à ce propos que dans l'ouvrage ci-dessus cité les données françaises ont été tronquées, sans doute pour embellir (du point de vue communiste) la comparaison avec l'Est européen. Coexistence pacifique à l'onusienne...

Europe de l'Est : Cadre et tendances de la consommation

ambiante pour ceux qui en sont responsables - tout en leur reversant une partie des taxes ordinaires sur la consommation ! Selon les cas, ils fonctionnent comme des clubs privés (avec des cartes d'entrée minutieusement contrôlées) ou comme des « dollar-shop » (dont la raison officielle est de ravitailler les touristes étrangers mais auxquels accède aussi l'élite du pouvoir dès lors qu'elle possède des comptes-deverse).

En conclusion de ce rapide survol des institutions, nous pouvons donc réaffirmer que dans ses grands traits, et avec les exceptions que nous avons signalées en passant, les cadres juridiques de la consommation du monde soviétique sont les mêmes que les nôtres. Ils comportent peu d'innovations, et aucune innovation radicale, par rapport à l'Etat providence occidental. La raison de cette convergence nous paraît simple : les deux modèles sont façonnés par la même contrainte économique. Toute préférence doctrinale des planificateurs mise à part, le rationnement de la consommation par la monnaie s'impose comme mode de distribution privilégié en rapport avec la nécessité d'inciter les gens au travail. S'il est vrai que certaines récompenses en nature (logement, vacance, etc.) peuvent aller dans le même sens, leurs résultats s'avèrent souvent problématiques, économiquement comme sociologiquement (1).

Priorité au planificateur central

Les observations qui précèdent n'entendent aucunement suggérer que la *situation* du consommateur est-européen est comparable à celle de son homologue occidental. Au bout de 60 ans de soviétisme, même en France, nul ne se fait d'illusions là-dessus. (Toutefois, l'ampleur de la misère de la vie quotidienne soviétique continue à surprendre ainsi que l'atteste le succès d'un livre comme « Rue du Prolétaire Rouge »). Pour ma part, j'avancerai quatre raisons pour rendre compte de la différence entre les deux situations : le *niveau de vie*, les *pénuries permanentes*, le *système des prix*, la *politique d'investissements* enfin. Sur tous ces points je me contenterai de quelques précisions sommaires.

Niveau de vie. D'une façon pratiquement constante depuis des décennies, le niveau de consommation par tête de l'Europe occidentale

(1) Il y a peu de chances en effet pour que de telles récompenses soient proportionnelles aux services rendus. D'autre part, contrairement encore aux mythes socialistes, il est plus facile à l'Etat planificateur de contrôler le partage monétaire que la distribution des avantages spécifiques.

dépasse de deux à trois fois celui de l'Europe soviétique (1). Les comparaisons en cette matière sont trop incertaines pour qu'on puisse se fixer sur des chiffres plus précis. Qu'importe : les faits sont là et chacun peut les observer. Avec un tel niveau qui, dans le meilleur des cas (Allemagne de l'Est, Hongrie, Tchécoslovaquie), atteint 50 à 60 % de la moyenne nord-ouest-européenne, il n'est bien entendu pas question pour les pays socialistes d'exercer, en quelque secteur civil que ce soit, un *leadership* quelconque. Au contraire, ils s'épuisent à imiter les techniques, les styles de vie et les modalités de confort inventés par l'Occident, organisation du commerce y comprise. Le fossé est tel qu'il interdit toute innovation autonome : peut-on, en effet, citer un seul produit nouveau, une seule technique nouvelle, qui soit venus de l'Est ? La différence entre l'Est et l'Ouest est d'abord celle qui existe entre une région faiblement développée et une région sur-développée.

Pénuries. Mais cette première différence se complique du fait d'une anomalie que tout le monde connaît : le caractère insuffisant et constamment défectueux de l'approvisionnement des marchés de consommation est-européens. Pendant longtemps attribuée à des circonstances transitoires (guerre, reconstruction, etc.), cette anomalie apparaît désormais comme une *donnée structurelle immuable* des économies centralisées de type soviétique. Contrairement à ce qu'on pense, même la Hongrie ne constitue pas une véritable exception à la règle (2). La conséquence est que la préoccupation centrale d'un ménage est-européen est moins de « boucler son budget » que de se tenir informé des à-coups de l'offre. La pénurie est la source permanente d'ennuis et de frustrations au niveau du quotidien ; elle rogne aussi sur le loisir des gens dans la mesure où il faut consacrer un temps démesuré à se ravitailler. A Moscou comme à Bucarest ou à Varsovie (et que dire alors du grand désert de la province !) d'immenses queues se forment dès le petit matin devant les points de vente d'alimentation ; dans d'autres magasins, des bousculades se produisent quand la nouvelle se répand qu'enfin une livraison

(1) Cf. le « *Bilan des comparaisons Est-Ouest* » présenté par G. Sokoloff et G. Wild dans *Economie et Société*, série G, vol. 35 (Paris 1978). - Il est à noter que le fossé Est-Ouest est plus profond en matière de consommation qu'en matière de PNB puisque les régimes soviétiques affectent à peine deux tiers de leur PNB à la « consommation élargie » alors que les pays occidentaux y affectent 75 à 80 %.

(2) Ce n'est pas pour rien que l'économie parallèle a pris, en Hongrie, des proportions jamais vues. Certes, les planificateurs hongrois ont éliminé les pénuries élémentaires mais ils ont par là-même fait la démonstration que celles-ci tendent dès lors à se reproduire autrement. Fait significatif : depuis des années, le célèbre économiste hongrois, J. Kornai, s'est consacré à rechercher les causes de la « reproduction » des pénuries.

Europe de l'Est : Cadre et tendances de la consommation

intéressante vient de s'effectuer. Dans les queues, des provinciaux fatigués d'insomnie côtoient des ménagères irascibles et des professeurs d'Université un peu perdus que leurs épouses y ont plantés pour qu'ils « tiennent tête » pendant qu'elles font une autre course non moins indispensable ! On peut tenir pour sûr qu'on n'y discute pas des nouvelles frontières du consumerisme...

Le système des prix. Dans une certaine mesure, mais pas intégralement, les irrégularités de l'offre s'expliquent par l'inadéquation de la structure des prix. Théoriquement, les autorités ont la faculté d'adapter les prix au niveau - même insuffisant - de l'offre. Pratiquement, les planificateurs sont attachés à la fixité des prix et ils ne se soucient pas non plus d'en tirer les conclusions au niveau de l'offre. (Nous parlons ici de la formation des seuls prix administrés laissant de côté la question des marchés libres ou parallèles). Il en résulte une double rupture : pour leurs choix, les consommateurs ne sont pas orientés par les prix ; quant



aux producteurs, ils ne sont pas - économiquement - stimulés par la demande. Si on laisse de côté les problèmes d'ajustement, on peut dire des prix planifiés qu'ils procèdent d'un volontarisme peu sensible à l'évolution spontanée des préférences individuelles. C'est que les planificateurs soviétiques ont de « grandes ambitions collectives » et, puisque la concentration des pouvoirs le leur permet, ils sacrifient à celles-ci les futiles aspirations de la population. C'est ce qui explique que les prix des biens de seconde nécessité sont sans proportion avec leurs coûts de fabrication ou d'importation. Pour autant que ces biens sont livrés à la population, ils sont la source d'immenses bénéfices pour le Trésor. Il est vrai que ces bénéfices sont en partie utilisés à combler le déficit de la vente de certains biens de première nécessité (denrées de base, vêtements d'enfant, livres édifiants, etc.). En un sens, les « choix » du consommateur se trouvent donc prédéterminés.

La politique d'investissement. L'affectation du « surplus social » - que les planificateurs cherchent à rendre aussi élevé que possible - est au centre des décisions économiques des Etats est-européens. Elle va dans le même sens (volontariste) que la détermination des prix. Je veux dire par là qu'elle tient compte des préférences de l'Etat plutôt que des aspirations de la population. Le résultat est une grande pauvreté des secteurs qui n'ont à faire qu'avec les besoins des particuliers (école et santé y comprises). Pratiquement, cela se traduit tant par la médiocrité des produits destinés à la consommation civile que par l'insuffisance de l'offre. Autrement dit, nous touchons là à un autre facteur de la pénurie. La préférence systématique donnée aux projets de l'Etat explique non seulement la cherté des voitures ou des tissus modernes, mais aussi l'impossibilité pour le consommateur de se procurer, par les circuits officiels, des produits d'une certaine qualité, des objets d'usage spécifique, des instruments de précision, des pièces détachées, des outils, etc... Si, partout dans le monde soviétique, le vol a pris de telles proportions, notamment sur les lieux de production, c'est parce qu'il est souvent le *seul moyen* pour les citoyens de ces pays d'obtenir certains matériaux et outils dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne (tout particulièrement, pour réparer leur logement ou pour en faire construire un).

Dans « La société opulente », il y a plus de vingt ans, John Kenneth Galbraith avait relevé le contraste qu'il y avait à l'époque aux Etats-Unis entre la richesse du domaine privé et la pauvreté du domaine public. Dans le monde soviétique, ce serait presque l'inverse, à ceci près que le domaine public *civil* est tout aussi pauvre que le marché des particuliers. Au lecteur de deviner où va la manne publique.

Tendances lourdes et points d'inflexion

La gestion des budgets privés

Une fois éclaircies les conditions très spéciales dans lesquelles se trouvent placés les ménages est-européens, les décisions qu'ils prennent en tant que gérants de leurs budgets privés ne comportent plus de mystère. L'analyse classique reprend ses droits car, du moment où les ménages ont à gérer un budget, ils le font bien entendu en fonction des prix et de l'offre auxquels ils se trouvent confrontés. Encore faut-il se rappeler comment se forment ces prix et de quelles manières est limitée l'offre.

L'analyse classique, effectuée en numéraire et par poste de dépense, nous apprend que *la première loi d'Engel s'applique parfaitement au comportement des ménages est-européens*. Pour un pays donné, cela signifie que plus on monte dans la hiérarchie des revenus disponibles par tête, plus grande est dans le budget familial la part des dépenses autres qu'alimentaires. C'est ainsi que dans les ménages de salariés hongrois, en 1976, la variation du budget alimentaire (etc.) selon le montant annuel du revenu par tête du ménage se présentait comme suit (1) :

Montant du revenu annuel par tête en forint	Dépense « alimentation-boissons-tabac » en % du budget total
Moins de 12 000	54
de 12 001 à 16 800	47
de 16 801 à 21 600	43
de 21 601 à 26 400	41
de 26 401 à 36 000	39
plus de 36 000	39
de 12 001 à 21 600	39
de 21 601 à 26 400	37
de 26 401 à 36 000	35
de 36 001 à 45 600	32
plus de 45 600	27

A = Ménages de travailleurs manuels.
B = Ménages de travailleurs intellectuels.

(1) L'Office des Statistiques de Hongrie publie régulièrement les résultats d'une enquête représentative portant sur les revenus et les dépenses des ménages (« Háztartásstatistika »). Les chiffres cités proviennent du volume 1976, p. 54-55.

Futuribles Juin 1980

Le tableau ci-dessus permet d'ailleurs de constater que le milieu culturel (ou de classe, si l'on préfère) représente une variable importante en l'occurrence puisqu'elle agit sur la structure de la dépense indépendamment du revenu disponible. On notera aussi en passant que dans les seuls actifs non agricoles - population comprise dans notre tableau - l'écart des revenus est non négligeable. Ces revenus, établis par enquête auprès des ménages, comprennent en plus des salaires et des autres revenus du travail (ex. : vente des produits du lopin familial) toutes les prestations sociales *en espèce* dont bénéficie l'un quelconque des membres de la famille.

Dans une comparaison internationale qui porte sur les pays du bloc soviétique, la corrélation entre niveau de vie et budget alimentaire apparaît avec moins d'évidence pour la bonne raison que les prix sont *différemment* arbitraires d'un pays à l'autre. Voici pour cinq pays de ce bloc les parts respectives de la dépense alimentation-boissons (en pourcentage du total des « dépenses personnelles de la population ») à deux époques différentes (1) :

	1960	1969
Allemagne de l'Est (a)	43,5	45,0
Tchécoslovaquie	55,8	47,0 (b)
Hongrie	53,3	51,9 (b)
Pologne	58,8	54,7
U.R.S.S. (a)	44,2	45,0

a) Autoconsommation non comprise.
b) 1968.

Les pays sont classés dans l'ordre décroissant du niveau de vie. Au regard de la loi d'Engel, il y a alors trois anomalies dans le tableau : les données pour l'URSS, le chiffre tchèque de 1960, enfin le fait qu'en Allemagne communiste la dépense alimentaire augmente entre 1960 et 1969 (alors qu'elle aurait dû décroître si nous supposons que le pouvoir d'achat des ménages était en expansion). Tant pour l'URSS que pour l'Allemagne, partie de l'explication se trouve dans la note (a) : il suffit en effet qu'une fraction de la production domestique des ménages soit commercialisée pour que la part apparente des dépenses alimentaires augmente. Dans le cas de l'URSS, l'exclusion de l'autoconsommation

(1) Ces chiffres sont tirés de « *Consumption Patterns in Eastern and Western Europe* » - op. cit. - (pp. 50, 52).

rend pratiquement sans signification les chiffres ici reproduits ; ils faussent totalement la comparaison avec les autres pays (1).

Mais indépendamment de la crédibilité des chiffres, il y a l'obstacle des prix. A supposer que la loi d'Engel se fonde sur une certaine hiérarchie des besoins, il est clair que ceux-ci commandent un arbitrage budgétaire différent selon que les prix alimentaires (ou les autres) sont plus ou moins chargés de taxes. Or, dans les différents Etats socialistes, les taxes ne sont pas réparties de la même manière entre les différents groupes de produit.

Quels sont, après l'alimentaire, les postes les plus importants dans les budgets est-européens ? L'*habillement* d'abord, qui s'attire 15 à 20 % des dépenses privées selon les pays (2). Les *biens d'équipement* ensuite, dont la gamme (assez pauvre au demeurant) reflète moins les préférences individuelles que le degré auquel les planificateurs en tiennent compte dans leurs arbitrages. Le *transport* est un poste qui monte depuis que les gouvernements communistes ont donné le feu vert à la voiture privée. Pendant longtemps, le *logement* (locatif, en particulier) avait représenté une somme dérisoire dans le budget des ménages soviétiques et est-européens ; tout a changé depuis que les planificateurs ont compris que sans l'apport financier des ménages, ils ne pouvaient pas renouveler le - très vétuste - parc de logement dont ils avaient hérité. Mais une large partie des dépenses sur le logement reste cachée dans la mesure où elle s'effectue dans les circuits occultes de l'économie parallèle. Toute évaluation à ce sujet serait hasardeuse.

L'attrait de la modernité

Un phénomène qui mérite d'être souligné à propos des consommateurs est-européens est leur immense intérêt pour toutes les nouveautés qui viennent de l'Occident. Même pour des *gadgets* de second ordre l'engouement des publics est-européens semble sans bornes, probablement parce qu'au niveau symbolique ces objets sont identifiés avec le style de vie occidental. A plus forte raison, ce qui apparaît comme une innovation importante fait aussitôt l'objet d'une curiosité générale et - si l'occasion

(1) En Hongrie (pour se référer à un pays dont les statistiques sont à la fois crédibles et fiables) l'autoconsommation a représenté en 1960 près de 37 % de la consommation nationale d'alimentation et de boissons et, en 1969, 25 %. Si la consommation nationale est évaluée à l'exclusion de ce poste, la part de l'alimentaire à ces deux époques ne s'élève qu'à 31 % (1960) et à 35 % (1969) du total ! - D'après l'Annuaire Statistique de Hongrie, 1970, p. 194.

(2) Toujours selon « Consumption Patterns in Eastern and Western Europe ». La période référée va de 1960 à 1969. (Op. cit. pp. 50-52.)

se présente - d'une demande *solvable*. La transmission se fait d'abord par les étrangers - ou par ceux qui voyagent à l'étranger -, ensuite par les « dollar-shop ». Les planificateurs n'y sont pour rien.

Le succès frénétique de la modernité occidentale mérite d'autant plus une note qu'il ne peut être imputé à la « promotion » de caractère commercial. De toute évidence, il naît de la communication interpersonnelle (aux effets de laquelle s'ajoute éventuellement le cinéma). La transmission est d'autant plus massive et rapide que le pays en question a des contacts plus suivis avec l'Occident : c'est ainsi que la culture vestimentaire des jeunes polonais ou hongrois a maintenant complètement rejoint celle des citoyens occidentaux de la même génération. Mais l'URSS elle-même n'est pas épargnée : au grand déplaisir des responsables du Parti (qui voient-là un défi « idéologique ») comme des planificateurs du *Gosplan* (qui se voient obligés de réviser leurs « plans de consommation »).

Personnellement il me semble que le phénomène que je viens d'évoquer fournit un démenti cinglant à toutes les théories économiques ou sociales qui expliquent la diffusion de la nouveauté par la publicité et qui en cherchent la cause ultime - ou décisive - dans la manipulation du consommateur. Dans la mesure où l'expérience peut servir de preuve, il me semble que celle du monde soviétique atteste avec éloquence que des tendances culturelles trop souvent attribuées au capitalisme n'ont pas grand-chose à voir avec. Elles nous renvoient à des déterminations plus profondes (1).

Quel mode de vie ?

Fondamentalement, nous l'avons vu, la vie des populations est-européennes est déterminée par la pénurie, par la structure de l'offre étatique et par d'innombrables interdits politico-administratifs. Aussi le « mode de vie » soviétique consiste-t-il avant tout à chercher les faveurs de l'autorité. Qu'il s'agisse de faire entrer l'enfant à telle école professionnelle, d'acquérir un logement, de solliciter un visa de sortie (indûment appelé « passeport ») : tout commence dans les bureaux du pouvoir.

Pour la grande masse, il s'agit moins de mode de vie que de survie. Pas au sens dramatique des camps d'extermination (cela est à présent réservé aux Asiatiques) mais au sens de la course à l'introuvable, qui recommence chaque semaine. Certes, de temps en temps, même le plus

(1) Cf. P. Kende : « *L'Abondance est-elle possible ?* » (Gallimard, Coll. « Idées », n° 232.)

Europe de l'Est : Cadre et tendances de la consommation

humble des travailleurs se retrouve attributaire d'une gratification collective (colis de fin d'année, voyage organisé, etc.). Il ne bénéficie pas de droits stables et se trouve très rarement placé dans des conditions qui lui permettent de faire des choix autonomes.

Il en va différemment pour ceux que l'on appelle tantôt l'élite tantôt la nouvelle classe moyenne. Cette couche, qui se distingue de la masse soit parce qu'elle dispose d'un pouvoir d'achat discrétionnaire, soit qu'elle a une influence administrative, soit enfin qu'elle a les deux (ce qui est l'idéal dans la mesure où certaines choses s'obtiennent plus naturellement par l'influence que par l'argent), cette couche peut en effet se permettre d'avoir des ambitions et un style de vie. Mais ces ambitions et ce style de vie n'ont rien d'original. Quand ils ne reflètent pas le modèle hérité de la classe dirigeante déchue, ils sont une pâle imitation de la modernité occidentale.

Pour ce qui suit, je vais me borner aux tendances que l'on observe dans un pays que je connais un peu mieux que les autres, à savoir, la Hongrie. Quatre préoccupations dominent l'existence quotidienne de la nouvelle classe moyenne hongroise : le logement, la voiture, les vacances à l'étranger et la résidence secondaire. Le problème du logement se pose avant tout avec l'arrivée des enfants à l'âge adulte : à partir de là, la condition « normale » est de vivre avec eux sous le même toit, alors que le *middle-class-man* s'arrange soit pour trouver un « tuyau » soit pour réunir les gros sous nécessaires pour l'achat d'un logement (1). L'alternative consiste à patienter, cinq, dix ou quinze ans, jusqu'à ce que le fils - en sa qualité de cadre éprouvé ou de bon et fidèle travailleur - se voit attribuer un logement par son entreprise, par son Ministère, ou plus rarement, par la municipalité.

Voiture, vacances à l'étranger, résidence secondaire, relèvent de la même ambition et remplissent, du moins en partie, la même fonction. Symbole d'un statut supérieur, la voiture, en Europe de l'Est, traverse actuellement la même phase qu'elle avait connue en Occident dans les années trente et cinquante. Moyen d'évasion, elle permet à son détenteur de s'affranchir de la masse et d'explorer en homme libre ce que les autres ne peuvent atteindre qu'attachés au troupeau (ou pas du tout). De cette ambition, les vacances à l'étranger sont le couronnement. Mais c'est

(1) Le prix actuel du mètre carré à Budapest (deux millions d'habitants avec sa couronne de banlieue) est très comparable *en francs* (converti selon le taux officiel) aux prix que l'on trouve dans des villes comme Bordeaux, Lille ou Lyon. Seulement les salaires et les traitements de Hongrie représentent en moyenne, pour des emplois comparables, le quart du niveau français.

un divertissement coûteux compte tenu du prix exorbitant des devises (acquises légalement ou non) : quatre semaines en Europe occidentale peuvent coûter pour un couple l'équivalent de quatre à six mois d'un salaire d'ingénieur. Mais encore faut-il trouver les combines pour virer à l'étranger les devises achetées sous le manteau (le montant autorisé à la sortie est actuellement de 150 dollars par personne : telle est la somme que vous pouvez acheter officiellement à la Banque nationale si vous avez au préalable obtenu tous les certificats requis (1)).

Sans conférer à son détenteur autant de prestige social que le passeport bien utilisé, la résidence secondaire présente elle aussi des avantages. Elle établit des contacts avec la vie rurale (ce qui peut ouvrir d'heureuses perspectives de ravitaillement). Pour l'intellectuel ou le cadre supérieur, elle permet de renouer avec ses racines. C'est une évasion beaucoup plus paisible, beaucoup plus « écologique » que la découverte du monde. Aussi doit-on s'attendre à ce que l'élite, une fois assouvis ses besoins d'aventure (tardivement autorisés par le régime) se tourne de plus en plus vers les plaisirs de la vie campagnarde solitaire.

(1) Sait-on par exemple qu'avant de solliciter un passeport pour l'étranger « capitaliste », un citoyen est-européen doit entre autres produire un certificat de son employeur attestant que rien dans le comportement de l'intéressé ne s'oppose au voyage !

Perspectives pétrolières de la Chine

Hian Ley (1)

Développer la production du pétrole en Chine, constitue l'un des moyens privilégiés qui permettront aux dirigeants de ce pays d'atteindre l'objectif prioritaire qu'ils se sont fixés, à savoir faire de la Chine une puissance industrielle en l'an 2000.

Faisant état des réserves et de la production actuelles et futures pour ce qui est du pétrole et du gaz naturel, Hian Ley souligne l'importance que revêt l'exportation de ces deux richesses énergétiques qui sont censées constituer pendant plusieurs années un des principaux moyens de financement du commerce extérieur chinois.

C'est aujourd'hui énoncer un truisme que de parler de récession économique dans le monde industrialisé. C'est en formuler un autre que d'évoquer, parmi les différents facteurs de cette crise, la pénurie énergétique dont l'un des éléments essentiels concerne le pétrole.

A l'heure où, chez les pays développés, les économies d'énergie ou l'emploi d'énergies « classiques », nucléaire comprise, sans compter celles dites nouvelles ou de substitution, subissent les aléas et les difficultés que l'on sait, l'attention de beaucoup se porte, tout naturellement, vers les pays producteurs d'hydrocarbures, moins vers ceux groupés au sein de l'OPEP que vers ceux n'appartenant pas à cette organisation et potentiellement bien pourvus en or noir. Et cela par une prospection spatio-temporelle portant, d'une part, sur la totalité des territoires susceptibles de fournir le précieux liquide et, d'autre part, sur

(1) Licencié en droit, correspondant de presse en Europe pour l'Extrême Orient.

les perspectives de cette production dans une période de temps dont on aime fixer le terme en l'an 2000.

Dans ce tour d'horizon scrutant la planète entière et sondant les deux décennies qui viennent, le monde industrialisé, Japon inclus, a rencontré depuis peu un partenaire de taille dont les problèmes spécifiques, bien que situés à des niveaux différents, semblent avoir rejoint ceux des pays développés et donc permis une harmonisation possible des solutions respectives en vue d'un objectif commun de croissance.

Ce partenaire se trouve en Asie et, l'on s'en doute, s'appelle la Chine. Depuis l'ouverture de ce pays vers l'extérieur, après la mise au rancart de la révolution culturelle et de la « bande des quatre », Pékin n'a pas fait mystère de ses aspirations au développement ni de ses ressources naturelles, du sol et du sous-sol. En retour, la Chine n'ignore point les soucis du monde industrialisé, Japon compris, ni la nécessité pour celui-ci de trouver, en dehors des zones déjà explorées et névralgiques, des approvisionnements énergétiques, présents et futurs, notamment en pétrole.

La conjonction de ces désirs d'ordre économique, qu'active une nette redistribution des cartes sur la scène internationale, correspond-elle à la réalité, celle d'aujourd'hui et plus encore celle de demain ? En d'autres termes, la Chine serait-elle capable, en l'espace de 20 ans, de répondre à cette attente de l'Occident par une production adéquate de ses ressources en hydrocarbures ? Et cela sur quelles bases et selon quelles prévisions, pour quels buts et avec quels moyens ?

Dans l'ensemble, l'Europe connaît à l'heure actuelle l'objectif principal et à long terme des dirigeants chinois. Selon le président Mao, Chou En Lai et l'actuel premier ministre Hua Guofeng, la Chine doit devenir une puissance industrielle en l'an 2000. Ce pays aurait alors un produit national brut de 1.400 milliards de dollars ; par tête d'habitant, le P.N.B. serait certes six fois moins important que celui de la France d'aujourd'hui mais atteindrait le niveau actuel du Brésil ou du Mexique. Pour atteindre ce but, un plan a été fixé dont les orientations visaient à mener à bien, d'ici la fin du siècle, les « quatre modernisations » : celles de l'agriculture, de l'industrie, de la technologie et de la défense nationale. Cet objectif de développement, selon les mêmes milieux, repose sur deux exigences. D'une part, la fourniture de biens de consommation chaque jour plus abondants à un marché interne de plus en plus dévorant et, d'autre part, des exportations suffisamment substantielles pour obtenir des devises indispensables à l'acquisition d'équipements étrangers en vue de réaliser, avec ces quatre modernisations, l'élévation du niveau de vie du peuple.

Or, selon Pékin la Chine possède une ressource capable de satisfaire

Perspectives pétrolières de la Chine

cette double exigence : le pétrole dont le pays s'avère fort bien doté. On a donc, depuis peu, effectué un inventaire général des richesses pétrolières, estimé les réserves en hydrocarbures et en gaz naturel ; on a établi le tableau des productions actuelles en ce domaine, ainsi que l'évaluation des potentialités d'exploitation tant sur terre que sous la mer. On a mené des explorations intensives pour découvrir de nouveaux champs de pétrole et de gaz naturel ; on a accéléré la formation d'un personnel plus nombreux et plus compétent dans le domaine énergétique ; et on a enfin commencé à acquérir de l'étranger des biens d'équipements, une technologie avancée et une coopération fructueuse en la matière.

L'exploitation du pétrole et du gaz

En ce qui concerne les réserves pétrolières, les recoupements de diverses sources, tant chinoises qu'étrangères, ont permis d'avancer en 1979 le chiffre moyen de 12 milliards de tonnes. De ce chiffre d'ordre global, on a relevé celui de 4 milliards et demi de tonnes correspondant aux réserves off-shore, ce qui fait que celles sur terre (prouvées, probables et potentielles) sont estimées à 7 milliards et demi de tonnes. Cet inventaire est aujourd'hui admis par les responsables du pétrole en Chine.

Évolution de la production de pétrole depuis 1960 (1) (en millions de tonnes)

— 1960	5,5	— 1970	28,5
— 1961	5,3	— 1971	36,7
— 1962	5,8	— 1972	43,0
— 1963	6,4	— 1973	54,5
— 1964	8,7	— 1974	65,3
— 1965	10,8	— 1975	78,9
— 1966	13,9	— 1976	89,1
— 1967	13,9	— 1977	98,0
— 1968	15,2	— 1978	108,8
— 1969	20,3		

(1) Source : Jusqu'en 1974, *China : A Reassessment of the Economy*, Joint Economic Committee Congress of the United States, 10 juillet 1975. Pour les quatre dernières années, les chiffres sont les résultats d'un calcul sur la base des taux annuels de production, seules données publiées par la Chine.

Il en est de même du « cousin » du pétrole, c'est à dire du gaz naturel. En 1978, ses réserves étaient évaluées à 6 millions de milliards de m³, chiffre fort important, comparable à celui des Etats-Unis.

De ces très grandes richesses énergétiques, quelles quantités ont été exploitées ?

Pour le pétrole, la production moyenne par an est chiffrée à 100 millions de tonnes : 104 millions en 1978. Ce qui donne au moins 100 ans d'exploitation.

Cette production, il faut le dire, n'a pas toujours suivi une courbe régulière. Si elle a augmenté considérablement depuis les années 1970, passant de 6 millions de tonnes en 1960 à près de 110 millions de tonnes en 1978, son taux de croissance a beaucoup diminué ces dernières années : 24 % en 1974, 20 % en 1975, 13 % en 1976, 10 % en 1977, et 11 % en 1978.

Bien des facteurs ont concouru à ce ralentissement de la production. Les carences technologiques, les événements politiques, sans oublier les tremblements de terre si désastreux pour le champ pétrolifère de Dagang : telles sont les principales causes, du moins les plus mentionnées. A l'heure actuelle, la production provient, en quasi-totalité, des bassins du nord-est, particulièrement ceux de Daqing cités en modèle (équipements ultra-modernes, utilisation d'ordinateurs pour la gestion, technique de pointe, personnel hautement compétent) et qui ont fourni, en 1978, près de 85 millions de tonnes, soit environ 80 % de la production totale de cette année-là.

Cette production actuelle va-t-elle s'améliorer et progresser dans l'avenir ? Si l'on en croit les perspectives établies par les études de Meyerhoff et de Willums, elle pourrait raisonnablement atteindre vers 1995 trois cent vingt millions de tonnes, dont 52 % proviendraient des gisements off-shore. Cette prévision est basée sur un taux de croissance de 16 % par an au cours de la présente décennie. Mais d'autres prévisions estiment que si la production chinoise en hydrocarbures se poursuit au rythme de 15-16 % par an, tel que l'ont établi Meyerhoff et Willums, la majeure partie des réserves en or noir sera épuisée bien avant l'an 2000.

Quelles conclusions tirer de ces deux prévisions contraires ? Selon les responsables chinois de l'énergie, elles seraient du type « confucéen », c'est à dire basées sur un « juste milieu » : loin des 320 millions de tonnes prévues par Meyerhoff et Willums, la production d'ici 1990 sera « seulement » de l'ordre de 250 millions de tonnes ; par contre, l'épuisement des réserves vers l'an 2000 ne sera pas à craindre parce que, d'ici là, avec l'acquisition de technologies sophistiquées d'exploration, la

Perspectives pétrolières de la Chine

Chine pourra sûrement découvrir de nouveaux gisements d'or noir. Et en effet, depuis juin 1979, Pékin a annoncé l'existence d'une douzaine de champs pétrolifères dont les dimensions sont comparables à celles de Daqing, soit quelque 250.000 km² en moyenne. Il reste à faire fructifier ces découvertes.

Avec le pétrole, le gaz naturel chinois suit la même évolution. Sur des réserves estimées en 1978 à 6 millions de milliards de m³, la production pour cette même année s'est élevée à 120 milliards de m³. Et l'on pense en Chine que, vers 1985, cette production pourrait atteindre 200 milliards de m³. Actuellement concentré dans le bassin de Sichuan, ce gaz pourra être exploité dans d'autres champs d'ici quelques années, notamment ceux de Dagang et de Daqing où le pétrole fait l'objet de tous les soins, au détriment de ce « cousin » considéré jusqu'à hier comme un parent pauvre mais qui sera de plus en plus « honoré ».

Raffinage et transport

Parallèlement à ces richesses, la Chine s'est dotée des moyens adéquats pour une bonne utilisation de sa production. Ainsi, dans les secteurs du raffinage, des transports et des installations portuaires, elle a obtenu un certain nombre de réalisations, mais aspire à en développer davantage encore, en particulier au cours des dix années à venir.

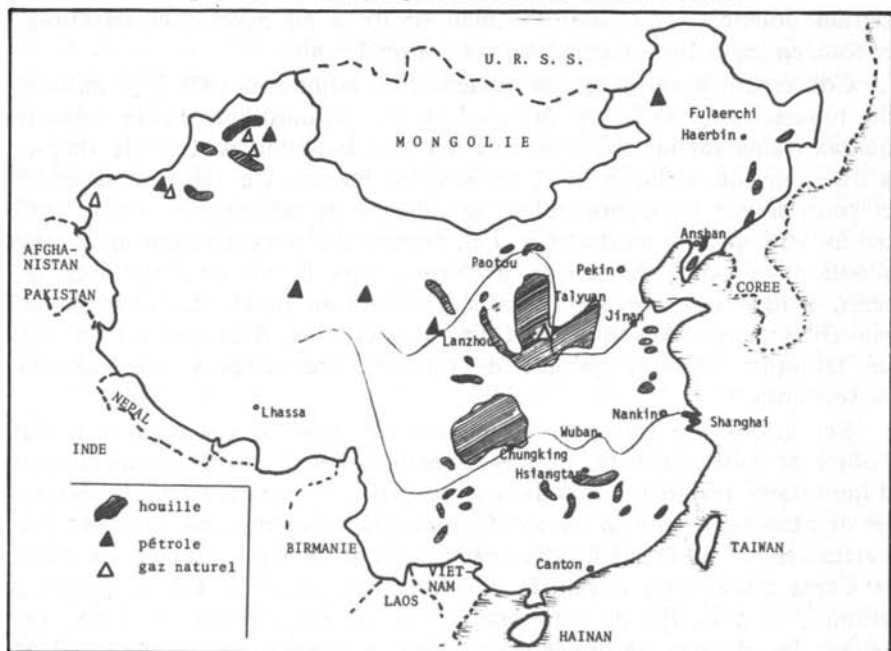
Concernant le raffinage, sa capacité était estimée en 1978 à 90 millions de tonnes, soit 90 % de la production. Aujourd'hui, Pékin possède quarante-cinq raffineries, dont une des plus importantes, celle de Daqing a une capacité annuelle de 7 millions de tonnes. Un fait semble établi et constaté par les responsables : la capacité de raffinage en Chine croît moins vite que la production. Les experts du pays estiment que cette situation va poser de sérieux problèmes vers la fin de cette décennie mais, malgré tout, pensent qu'avec l'acquisition rapide des technologies modernes dans ce domaine, la Chine sera capable, d'ici cinq ou six ans, de fabriquer toute la gamme de produits nécessaires à son industrie pétrochimique.

Par ailleurs, le transport du pétrole (et aussi du gaz naturel) a fait l'objet de soins attentifs. Le pays a réalisé, depuis ces dernières années, d'importants investissements dans trois domaines : construction d'oléoducs (et de gazoducs), mise en service de pétroliers, modernisation d'installations portuaires. Et il entend les développer activement dans l'avenir. En 1979, la Chine possède un réseau de pipe-lines long de 7.980 km. Il faudra y ajouter, vers la fin de cette année, un nouvel oléoduc de 1.200 km reliant les champs pétrolifères du Nord à Nanjing (ou Nankin). Deux

autres projets sont à l'étude, et leur réalisation prévue vers 1982-83 : un oléoduc allant de Karamai à Pékin, et un autre de Tsaidam à Lhasa, au Tibet.

La construction de pétroliers, d'un tonnage moyen de 25.000 tonnes, n'a fait que commencer depuis peu de temps (octobre 1977), notamment dans les chantiers navals de Hongqi. Pékin prévoit l'accélération de cette construction d'ici un an ou deux (ou l'augmentation substantielle des importations de pétroliers) afin de pouvoir profiter au maximum de l'avantage que lui offrent les transports maritimes le long de son littoral très étendu.

En dernier lieu, toujours dans le domaine du transport des hydrocarbures, Pékin effectue à l'heure actuelle de gros investissements afin de renforcer la capacité de ses ports. Et ce, ou bien par l'amélioration des facilités de mouillage existantes, comme c'est le cas du port de Dalian qui peut recevoir aujourd'hui des pétroliers de 120.000 tonnes, ou bien par la création de nouveaux ports sur le modèle de Jianjiang dans le Guangdong au sud du pays, où peuvent accoster des pétroliers de 75.000 tonnes. La construction de tels ports est prévue pour 1981-85. D'ici là, les efforts vont porter sur l'aménagement des ports qui, aujourd'hui, ne peuvent traiter que des navires jaugeant moins de 45.000 tonnes.



Les exportations

Grâce à ces quelques progrès, présents et surtout à venir, la Chine a commencé à pouvoir vendre à l'étranger une petite partie de ses ressources en or noir. En 1978, près de 10 millions de tonnes sont exportées soit environ 10 % de sa production. Les recettes en ce domaine peuvent atteindre, selon des estimations officielles, la somme de 4 milliards et demi de dollars au cours des trois prochaines années (1981-83). La majeure partie provient et proviendra chaque année davantage du Japon, premier client depuis la récente normalisation des rapports entre Pékin et Tokyo. La Chine espère en vendre de plus grandes quantités dans l'avenir, non seulement aux pays d'Asie mais aussi à l'Europe occidentale, et peut-être en premier lieu à la France.

Cependant, pour le moment, nombre de pays, le Japon en tête, se montrent réticents à l'idée d'acheter ce pétrole en quantité importante, étant donné la qualité particulière de celui-ci. En effet, le brut pékinois, en particulier celui de Daqing, qui compose l'essentiel des exportations d'hydrocarbures, est d'une teneur en soufre inférieure à 1 %, ce qui est positif ; par contre, il possède une teneur en paraffine de plus de 12 %, et cela est nettement défavorable pour les usages industriels. Car ce pétrole est certes peu polluant mais son degré de coagulation est tel qu'il devient solide au dessous de 30°C. Pour le raffiner, on doit avoir recours à un équipement de crackage spécial, et les responsables du pays vont, dans les mois qui viennent, soit fabriquer sur place cet équipement, soit de préférence l'importer de l'étranger.

Pour pouvoir développer, dans l'avenir, sa production de pétrole, Pékin devra donc acheter beaucoup de machines venant de l'extérieur, et dont il lui faudra régler la note. Deux moyens financiers sont envisagés, sinon employés : ou bien des échanges d'équipements étrangers contre le pétrole chinois à produire dans un futur déterminé, ou bien des prêts internationaux afin de financer l'achat des équipements.

En définitive, la Chine semble théoriquement pouvoir réunir les conditions nécessaires pour répondre, d'ici à la fin de cette décennie, et mieux encore vers l'an 2000, à l'attente des pays industrialisés en quête d'hydrocarbures chinois. La politique pétrolière du gouvernement de Pékin, est actuellement nettement orientée dans ce sens. Ce gouvernement est certes conscient des insuffisances actuelles dans le domaine de l'or noir : technologie retardataire, matériel peu moderne, goulets d'étranglement dans le raffinage et les transports, manque de capitaux et aussi de personnel qualifié pour l'exploration et l'exploitation. Mais, sous l'impulsion de Deng Xiaoping, il pense qu'avec une entente à long terme

avec les pays industrialisés : USA, Japon, Europe occidentale, la Chine pourra acquérir tous les éléments nécessaires à l'accélération de sa production pétrolière et, du même coup, réaliser les « quatre modernisations » qui feront d'elle, comme prévu et souhaité, une puissance industrielle vers l'an 2000.

Ce point de vue officiel, prospectivement optimiste, va-t-il se réaliser sans anicroches ? Il serait pour le moins osé de l'affirmer. Car la réalisation d'un tel objectif, qui exigera un quota très élevé d'exportations d'hydrocarbures, demandera sûrement de grands sacrifices aux dépens des besoins internes : transports, industries, agriculture mécanisée, fabrication des biens de consommation, et dont la satisfaction nécessitera un emploi croissant de pétrole. Près d'un tiers de la production d'hydrocarbures, estime-t-on, ne sera pas de trop pour satisfaire ces besoins, sans compter ceux de la vie urbaine et domestique des citoyens dont le nombre, à l'heure qu'il est, atteint déjà le milliard. Il ne restera donc que très peu d'or noir à vendre à l'étranger, compte tenu de l'accélération de la production.

De toute façon, dit-on en Asie, de tels sacrifices seraient difficilement réalisables. Le peuple chinois, surtout depuis l'élimination de la révolution culturelle et de la « bande des quatre », qui privilégiaient l'idéologie au détriment du bien-être social, aspire à une nette amélioration de son niveau de vie. Les protestations de plus en plus nombreuses, sous forme d'affiches (dazibaos) sur les murs de Pékin, en portent témoignage, encore que ce ne soit là que le sommet visible d'un immense iceberg de mécontentement populaire dont on redoute, à terme, une violente explosion.

Par ailleurs, cette orientation énergétique est loin d'être décisive, car elle est le fruit d'une âpre lutte entre ses partisans et ses adversaires, lesquels n'ont point désarmé, tant s'en faut, et ont prôné une politique visant à faire de la production d'hydrocarbures un élément essentiel de l'autosuffisance. Et ceci afin de rendre le pays le plus indépendant possible à l'égard de l'étranger, tant au point de vue économique et financier qu'au point de vue technologique. Si l'on exporte une certaine quantité de pétrole, c'est surtout pour obtenir des résultats escomptés en politique étrangère : par exemple, éviter la collusion entre l'URSS et le Japon, en offrant à ce dernier des compensations substantielles dans l'exploitation off-shore de la mer de Bohai à l'occasion de la signature du traité de paix entre Pékin et Tokyo.

Cette sourde lutte parmi les responsables chinois est plus vive, plus profonde, qu'on ne le croit généralement à l'extérieur. Le récent rapport d'une délégation sénatoriale française de la Commission des Affaires

Perspectives pétrolières de la Chine

Economiques et du Plan, ayant séjourné du 17 juillet au 5 août 1979 en Chine, l'a bien mise en relief. Le rapport souligne la fragilité de la nouvelle orientation de l'économie chinoise, fragilité dont l'une des causes essentielles réside justement dans la course au pouvoir, à tous les échelons, ce qui provoquerait sûrement des bouleversements politiques, compromettant gravement les options économiques. Et donc celle relative aux hydrocarbures.

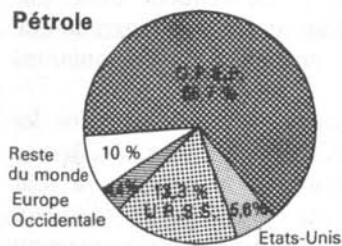
Les futurologues en Asie sont bien d'accord avec cette analyse. En cela, ils rejoignent les esprits avertis en Europe. La machine de prévision économique, si perfectionnée soit-elle, doit tenir compte de ces impondérables, de ces grains de sable qui risquent de l'arrêter. Et ces impondérables relèvent de ce facteur dont l'imprévisibilité, jusqu'à nouvel ordre, influe sur les événements du monde : le facteur humain.

En conclusion, il semble donc qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Si en théorie les données d'ordre économique dessinent la possibilité pour la Chine de devenir, dans un avenir plutôt proche, un bon fournisseur de pétrole pour les pays industrialisés, les perturbations sociales et les soubresauts politiques qui frappent cet Etat pourront en fait en diminuer la portée, et même anéantir complètement cette possibilité.

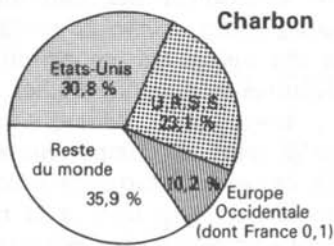
Réserves mondiales prouvées au 1^{er} janvier 1976

(répartition en pourcentage)

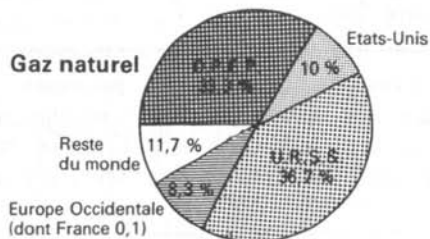
Pétrole



Charbon



Gaz naturel



Les Français et leur patrimoine culturel

A la demande du Service des Études et Recherches du Ministère de la Culture et de la Communication, l'ARCMC (1) a réalisé une enquête par sondage en vue de connaître, au moment où s'ouvre l'Année du Patrimoine, les attitudes et représentations des Français à l'égard du patrimoine culturel.

1198 personnes âgées de plus de 15 ans, constituant un échantillon national représentatif de la population de cet âge, ont été interrogées à cet effet au cours de la première quinzaine du mois de décembre 1979.

On trouvera dans les pages qui suivent les principaux résultats globaux obtenus auprès de cet échantillon. Il sont présentés en pourcentages calculés sur la base de l'ensemble de l'effectif interrogé.

Ces premiers résultats ne donnent qu'un aperçu très général des données nombreuses et détaillées recueillies au cours de l'enquête. Ils constituent des moyennes nationales et ne rendent donc pas compte des disparités existant d'une catégorie socio-démographique à une autre, tant en ce qui concerne les pratiques que les opinions relatives au domaine étudié.

Un rapport ultérieur s'attachera au contraire à faire ressortir les différences de comportement et d'attitudes liées au sexe, à l'âge, à la catégorie socio-professionnelle des personnes interrogées, à leur niveau d'instruction, à la taille de leur agglomération de résidence et à leur région, aux expériences des différents types d'environnement acquises durant l'enfance, etc.

Nous publions ci-dessous quelques-uns des principaux enseignements qui peuvent être dégagés des résultats globaux de l'enquête en ce qui concerne les attitudes et représentations des Français relatives à leur patrimoine culturel, ainsi que leurs pratiques et leurs connaissances en ce domaine.

(1) Analyse, Recherche et Conseil en Marketing et Communication.

Attitudes et représentations

Le goût du passé et des vieilles pierres se révèle très répandu et très vif à travers les résultats de l'enquête.

Les Français, dont 82 % disent habiter dans une maison ou un immeuble construit depuis le début du siècle — pour 57 % depuis la guerre — préféreraient le plus souvent vivre *dans une belle maison ancienne* : 63 % d'entre eux, pour 28 % qui choisiraient, idéalement, *une belle maison moderne* ; 8 % seulement ne peuvent se prononcer à ce sujet.

S'ils devaient aller vivre dans une autre ville, 68 % préféreraient que ce soit *dans une ville ancienne contenant beaucoup de témoignages du passé* plutôt que *dans une ville nouvelle pourvue de tous les équipements de la vie moderne*, ce que choisiraient 21 %. 11 % seulement se montrent indifférents ou indécis devant un tel choix.

Le goût des vieilles pierres ne traduit pas nécessairement une nostalgie du passé et une fermeture au présent. S'ils avaient la possibilité de faire un voyage dans le temps, 51 % des Français choisiraient de remonter en arrière « *pour voir comment on vivait autrefois* », mais 37 % seraient plutôt tentés par le voyage d'anticipation « *pour savoir comment on vivra dans l'avenir* ». 12 % seulement restent insensibles à cette alternative.

Les Français se déclarent attachés à la conservation et au respect des traditions et des usages.

	Déclarent y attacher beaucoup ou assez d'importance, ou y être très ou assez sensibles %
Que des meubles, des objets, certains travaux du bâtiment puissent encore être faits aujourd'hui, à la main, suivant les techniques traditionnelles d'autrefois ...	83
Les convenances, les usages, les bonnes manières	69
Les fautes de français qu'ils entendent autour d'eux, ou à la radio et à la télévision	61
Les traditions alimentaires qui accompagnent certaines fêtes : la dinde de Noël, la galette des Rois, les crêpes de la Chandeleur, etc.....	58

La « belle ouvrage », le beau langage, les bonnes manières gardent à leurs yeux une importance certaine et primordiale, notamment par rapport aux traditions alimentaires qui accompagnent certaines fêtes et auxquelles la majorité se déclare fidèle.

Pour mesurer leur attachement au présent et leur goût du passé — secondairement aussi, la relation entre l'un et l'autre — on a soumis à l'appréciation des personnes interrogées 12 catégories de productions et autres témoignages du passé, et autant de catégories comparables représentant notre époque.

La fréquence et le degré de l'intérêt exprimé pour chacune d'elles permettent de hiérarchiser ces catégories et de faire ainsi apparaître trois grands ensembles.

7 catégories d'éléments patrimoniaux intéressent la grande majorité des Français et suscitent même « beaucoup » d'intérêt chez le plus grand nombre d'entre eux. Ce sont :

	Déclarent s'y intéresser...		
	beaucoup	assez	Total
	%	%	%
• les maisons anciennes, les vieux villages, les vieux quartiers	48	33	81
• les meubles anciens	41	32	73
• les objets anciens d'art populaire et d'artisanat	40	35	75
• les châteaux	39	34	73
• les vieilles chansons	40	31	71
• les œuvres d'art anciennes	35	30	65
• l'argenterie, les porcelaines, les verreries anciennes	34	28	62

Les Français et leur patrimoine culturel

Tous ces éléments appartiennent au passé. Ils constituent le fonds des musées et du commerce des antiquités ; on y trouve aussi tout le domaine profane des monuments historiques et des « vieilles pierres », ainsi que la part sans doute la plus populaire du patrimoine immatériel : les vieilles chansons et les A.T.P.

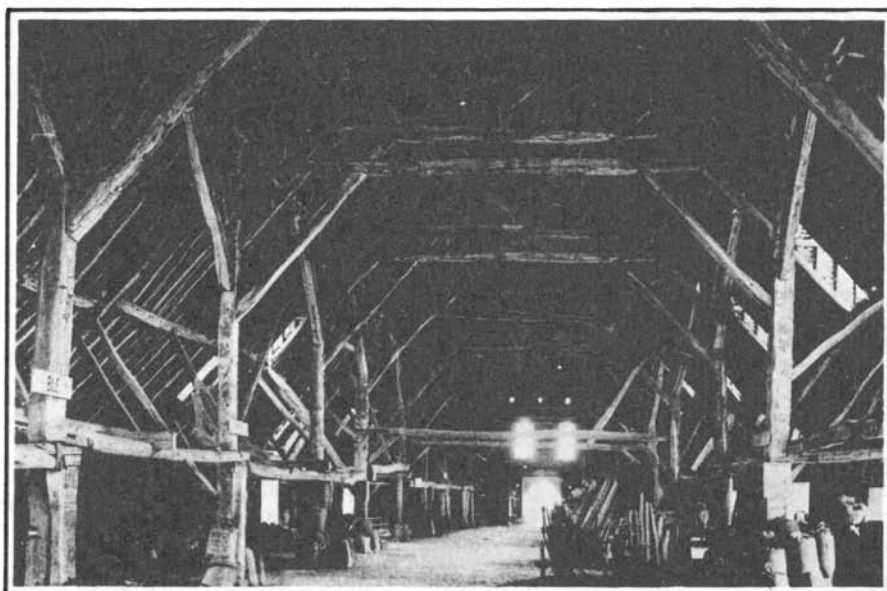
Une dizaine d'éléments intéressent plus de la moitié de la population étudiée mais, le plus souvent, de façon modérée. Ce sont :

	Déclarent s'y intéresser...		
	beaucoup %	assez %	Total %
• les reportages télévisés sur des événements contemporains	33	45	78
• les photos et films documentaires d'autrefois	28	41	69
• la chanson actuelle	17	41	58
• les écrivains célèbres de notre époque	15	37	52
• les créations des artisans d'art d'aujourd'hui	20	36	56
• les grands écrivains du passé	22	35	57
• les beaux livres anciens, les vieilles reliures	27	29	56
• la musique classique	25	29	54
• les modèles anciens d'automobiles, d'avions, de bateaux	23	28	51
• les derniers modèles de l'industrie automobile et aéronautique	21	29	50

Les éléments qui s'ordonnent à ce niveau appartiennent, semble-t-il, à trois domaines distincts de la culture actuelle : l'information et la communication audiovisuelles (télévisées, en particulier), la culture littéraire et musicale classique (celle que diffusent France Culture et France Musique), enfin les moyens de communication modernes, des premières machines à moteur aux réalisations les plus avancées de la technique.

Les 7 éléments qui restent n'intéressent qu'une minorité des Français. Une large proportion du public rejette même totalement certains d'entre eux :

	Déclarent s'y intéresser...		
	peu	pas du tout	Total
	%	%	%
• les beaux livres modernes	32	19	51
• la musique contemporaine	28	25	53
• l'argenterie, les porcelaines, les verreries modernes	32	23	55
• les meubles modernes, le design	31	36	67
• l'art moderne	32	36	68
• les grandes constructions de notre époque : tours de verre et d'acier, ponts géants, barrages, etc	24	49	73
• les villes nouvelles, les grands centres commerciaux et ensembles d'habitations nouvelles	32	42	74



Les Français et leur patrimoine culturel

Tous ces éléments sont modernes. Ils constituent le patrimoine mobilier, immobilier et artistique, de notre époque.

Ils suscitent un désintérêt diamétralement opposé à la faveur dont bénéficient les éléments correspondants qui appartiennent au passé.

D'autres éléments appartenant au passé et n'ayant pas d'équivalents modernes ont été étudiés de la même manière.

	Déclarent s'y intéresser...		
	beaucoup %	assez %	Total %
• Les caractéristiques régionales dans le paysage : l'architecture des fermes, la forme des champs	32	41	73
• Les petites églises et chapelles de campagne ..	35	33	68
• Les cathédrales, les abbayes et autres grands édifices religieux	33	36	69
• Les danses et les costumes folkloriques des provinces françaises	27	38	65
• Les vestiges archéologiques retrouvés sous terre ou au fond de l'eau	24	28	52
• Les documents d'archives publiques, vieux actes notariés, registres d'état-civil	9	16	25

Ces résultats permettent d'observer que :

- les édifices religieux suscitent un intérêt à peu près égal à celui que l'on porte aux châteaux. Cet intérêt ne varie pas en fonction de la taille du monument ;
- l'intérêt porté aux caractéristiques régionales du paysage est aussi grand que celui qu'on montre pour les objets anciens d'art populaire et d'artisanat ;
- les danses et costumes folkloriques suscitent un intérêt moins large et moins vif, au contraire ;
- les vestiges archéologiques intéressent un Français sur deux, et les documents d'archives publiques un sur quatre.

De quelles façons les Français estiment-ils préférable qu'un château ancien désaffecté soit conservé et aménagé ? Et une église ancienne désaffectée ?

	Un château ancien désaffecté	Une église ancienne désaffectée
	%	%
• En musée	41	30
• En maison de repos ou de retraite	30	5
• En bibliothèque municipale	28	9
• En salle de spectacles (théâtre, concerts)	27	26
• En syndicat d'initiatives	19	5
• En service administratif tel que Mairie, caisse de S.S., etc.	9	1
• En magasin de vente des produits de la région ..	8	2
• En gymnase	4	1
• En un ensemble de logements	4	1
• En autre chose	3	2
• Simplement conservé et entretenu pour être visité	23	42

L'image que le grand public a de ces deux types d'édifices ne permet pas de retenir également toutes les solutions envisageables. Une douzaine de solutions étaient proposées dans l'enquête. D'une façon générale, elles paraissent mieux convenir pour un château que pour une église.

Les personnes interrogées avaient à se prononcer encore sur une quatrième catégorie d'amateurs : *ceux qui préfèrent acheter et restaurer une maison ancienne pour y habiter plutôt que de faire construire*. Ils sont réputés eux aussi plus aisés que la moyenne des Français, plutôt plus instruits, mais, à la différence des autres fidèles du Patrimoine, on les imagine plutôt plus jeunes.

Commentaire

Cette enquête sur « les représentations et les attitudes des Français à l'égard du patrimoine culturel » révèle trois séries d'opinions, liées à différentes approches de la notion de patrimoine, et qui sont ressorties des interviews non directives préalables à l'enquête quantitative.

Le patrimoine solennel

Il y a d'abord ce qu'on pourrait appeler le patrimoine majuscule, solennel et un peu froid, symbole de la Nation, tel que l'école nous l'a transmis : on le respecte, on en est fier et on se tient à distance. Ce patrimoine incarne l'Histoire de France officielle à partir du moment où l'unité nationale est devenue une réalité. Il se résume dans les monuments et les traces les plus prestigieuses de notre passé : Notre Dame de Paris, la Cathédrale de Chartres, Versailles, Corneille, le Musée du Louvre, les châteaux de la Loire, la musique ou la peinture du XVII^e siècle... Ce patrimoine officiel, solennel et un peu guindé, apparaît comme le symbole de l'identité nationale.

La collectivité a le devoir de le conserver. On peut, par l'intermédiaire des spectacles Sons et Lumières y trouver un intérêt plus personnel que par le biais de visites guidées et se représenter un peu la vie des grands à l'époque ; de même les concerts de musique religieuse font revivre cathédrales et abbayes. Les romans historiques ou de cape et d'épée, les films et surtout les documentaires et les

dramatiques télévisées sont aussi un moyen d'accès à la vie qui animait ces monuments aux grandes heures de leur histoire. Leur environnement apparaît lié à la qualité de ces hauts-lieux, on demande qu'il soit préservé et restauré : vieilles rues conduisant aux cathédrales et aux hôtels particuliers, quartiers piétonniers, parc et paysage entourant châteaux, manoirs ou abbayes. Les musées sont un « *mal nécessaire* » : tout ce qui ne peut être gardé en usage, ce qui est trop rare ou fragile doit y être préservé, mais en même temps un objet exposé dans une salle poussiéreuse de musée est un objet mort. On réclame donc des expositions centrées autour d'un thème, d'une œuvre, et des musées et salles d'arts et traditions populaires mettant les objets exposés en situation.

On sait aussi que ces monuments grandioses sont le fruit du travail et l'exploitation du peuple. Un certain nombre d'interventions soulignent qu'à côté de l'histoire enseignée à l'école, il existe une autre histoire, précisément celle du peuple qui a construit les cathédrales, histoire marquée par d'innombra-

bles soulèvements libertaires que symbolise la Commune de Paris. La Révolution nationale et bourgeoise de 1789 fait le lien entre ces deux démarches : ce peuple, on le découvre mieux à travers les livres, la langue et les chansons traditionnelles — « *il pleut, il pleut bergère* » — « *c'est vraiment la France pour moi, ça me vient de ma mère* ».

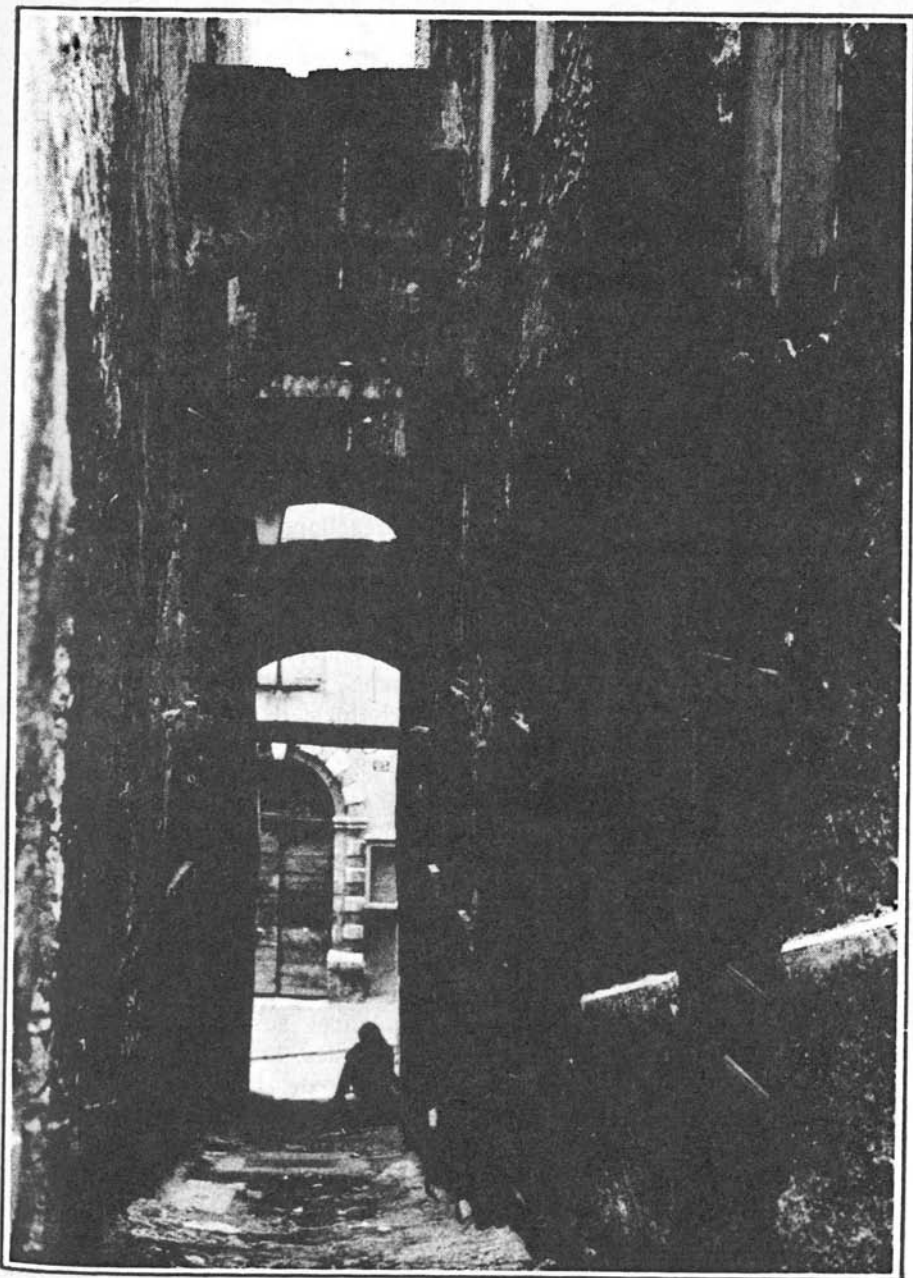
Le patrimoine vivant

Il y a aussi le patrimoine vivant. Alors c'est l'affectivité et l'imagination qui s'expriment et les Français apparaissent chaleureusement attachés à un patrimoine plus proche dans lequel ils s'enracinent et qui a fait la vie quotidienne de leur région (ville ou commune), de leur famille, de leur métier, de leur milieu social. — « *c'est tout ce qui nous entoure, hein ! du sol au plafond, en finissant par le langage, la manière de vivre* ». — « *le passé, c'est le point de départ du milieu dans lequel nous vivons aujourd'hui* ». Les interventions perdent alors tout caractère stéréotypé, elles deviennent d'une précision étonnante et d'une grande variété, les suggestions pleuvent. Un leitmotiv : le patrimoine c'est la vie. Nous avons reçu des générations qui nous ont précédés tout un savoir faire, un savoir vivre que nous devons nous aussi, après l'avoir enrichi de notre apport original, transmettre

vivant à nos successeurs. Ce savoir faire a donné naissance à des paysages, bâtiments, objets et utensiles d'une grande beauté. Nous devons nous montrer dignes de ce goût.

Cette vie, qui constitue le patrimoine culturel des Français, elle s'incarne d'abord dans un paysage urbain (quartiers anciens) ou rural (bocage breton, haies du pays d'Auge) qui permet à la communauté locale de se rencontrer, et d'échanger. Les tours de nos métropoles, les quartiers d'HLM tuent cette convivialité qui faisait la qualité de la vie ; le remembrement en Bretagne a provoqué de véritables catastrophes pour l'agriculture. Il importe de préserver l'environnement.

Chaque fois que cela est possible, les statues, les fontaines (Fontaines Wallace)... doivent retrouver leur emplacement au coin de nos rues et sur les places publiques. Les monuments classés, maisons ou manoirs, devraient être habités, ou à défaut abriter un organisme public, une mairie... Les églises, les temples, les abbayes, même si la baisse de la pratique religieuse ne permet pas de les conserver pour le culte, sont mieux faits pour des concerts de musique sacrée, ou devenir des lieux d'animation culturelle, que pour être transformés en garage ou en étable. Le mobilier, les outils, la vaisselle sont sans conteste mieux à leur place dans une chambre, une cuisine, un atelier



que dans un musée. Les occasions et les lieux de rencontre doivent être le plus possible conservés : fêtes patronales, marchés, mais aussi bistrot, églises ou même loges maçonniques.

Et puis, il y a le patois, le dialecte, les dictons, les témoignages des personnes âgées, tout ce qui permet de partager cet héritage des générations passées et leur sagesse — bien que certains parisiens soulignent, parfois violemment leur sentiment d'exclusion en Alsace ou en Bretagne quand ils ne comprennent pas le langage utilisé.

On rejoint alors le folklore qui suscite des réactions ambivalentes très positives dès qu'il s'agit de traditions vivantes comme en Provence ou en Bretagne : musique, chansons, danses, costumes, veillées, pardons... ces réactions deviennent franchement hostiles face à un folklore-musée plus ou moins artificiel surtout s'il est promu par le seul souci commercial ou touristique.

L'artisanat permet (avec la vie paysanne traditionnelle : « *le paysan sait goûter, sait juger les choses belles... d'ailleurs c'est le successeur des artisans* ») de conserver vivants : techniques, savoir-faire, outils ; de réaliser avec goût des œuvres belles, finies, solides et durables. Avec la gastronomie régionale (les vins et les fromages), il doit être préservé et développé : « *il vaut mieux vivre que faire revivre* ».

En résumé : « *le patrimoine culturel c'est une force, c'est une richesse. Le passé, c'est le point de départ du milieu dans lequel nous vivons aujourd'hui* ». Et sur ce plan, où l'initiative privée a le premier rôle, on demande surtout à la collectivité une action concertée de protection dans le maintien en usage chaque fois que c'est possible.

Le patrimoine futur

Et demain que sera le patrimoine que nous laisserons à nos successeurs ?

Les réactions sont à nouveau très tranchées : dans le domaine des sciences et des techniques il ne fait aucun doute que notre époque laissera une trace considérable : recherche scientifique et médicale, psychologie de l'enfant, aéronautique, béton, pont de Tancarville, R.E.R., barrages, électronique... nous sommes bien dans ces domaines les dignes héritiers de Descartes, Pascal, Pasteur et l'intelligence qui a permis ces découvertes et réalisations fait bien partie de ce patrimoine qui caractérise avec ses qualités et ses défauts le génie français. On admet aussi que dans le domaine des livres, des films, des disques, de la télévision, de la chanson (Brel), nous laisserons une trace plus ou moins appréciée de notre présence, c'est l'avenir qui fera le tri — « *ce qu'il faut conserver ; ce n'est pas moi qui vais le décider, c'est le temps qui*

le fera, il nous faut tout conserver, on n'a pas le droit de faire des choix » —.

Mais en même temps, dans les autres domaines, les Français apparaissent terriblement passéistes, un peu comme si la vie s'était arrêtée au XIXe siècle. Ils sont allergiques à l'art contemporain : peinture, sculpture, architecture les rebutent et les choquent. L'art moderne est ressenti comme une agression — « ça n'est accessible qu'aux intellectuels et c'est presque une vexation vis-à-vis des gens moyens » —.

Ce point est très révélateur des limites de l'apport scolaire — « d'ailleurs sur le plan scolaire on peut voir qu'on ne découvre rien » — : en gros les Français apparaissent sauf pour le domaine des sciences et de la technologie, déconnectés de leur époque et de ses recherches et réalisations artistiques. L'enquête souligne à ce propos le rôle capital que pourrait jouer pour surmonter ce hiatus une réelle politique du temps de loisirs, riche, diversifiée : — « Ceux à qui on n'a pas permis que se développe en eux le sens artistique (l'ouvrier manœuvre abruti par ses huit heures de travail) — si le temps de loisir était plus important, si ces gens-là on

leur permettait de s'échapper, on arriverait certainement à un monde plus humain, plus vivable et plus beau » —.

Mais on insiste aussi sur la pédagogie et le réel souci de vulgarisation qui seul pourrait permettre de comprendre et d'apprécier notre époque : — « on a vraiment l'impression que finalement en France, entre l'art et la pédagogie ça n'a jamais collé ». C'est sur ce plan que tout reste à faire en utilisant les techniques modernes de communication et ce moyen privilégié qu'est la télévision.

L'objectif étant de « donner aux gens les moyens de découvrir intelligemment ce patrimoine, de l'apprécier, d'avoir tous les moyens qui leur permettent de s'enrichir à son contact ».

On insiste enfin très sagement sur la nécessité de ne pas vouloir tout faire, découvrir, inventorier trop vite : — « il ne faut pas tout bousiller pour les générations futures, il est important qu'il y ait des réserves de fouilles et qu'on laisse nos successeurs interpréter leur part ».

A.G.

M.G.

Les pratiques culturelles des Français

Guy Poquet (1)

Les données quantitatives sur les pratiques culturelles des Français de 15 ans et plus présentées ici sont le résultat d'une enquête menée fin 1973 et publiée en 1974 (2) à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication. Quelques enquêtes ponctuelles effectuées depuis cette date sur certains secteurs culturels n'ont pas montré d'évolution significative de la vie culturelle en France ; les chiffres mentionnés restent donc dans l'ensemble valides.

L'objectif de cette enquête consistait à évaluer le poids respectif de toutes les pratiques d'ordre culturel et socio-culturel, mais aussi de mettre en évidence les articulations qui existent entre elles.

L'analyse de ces pratiques tant à domicile (télévision, radio, lecture, musique) qu'à l'extérieur (spectacles et visites), permet de dresser une typologie privilégiant le profil socio-culturel des pratiquants.

Home, sweet home

Dans les pratiques culturelles à domicile, les Français regardent beaucoup la télévision. En effet, 86 % d'entre eux âgés de 15 ans et plus possèdent un récepteur de télévision dans leur foyer. La possession de la

(1) Association Internationale Futuribles.

(2) *Pratiques culturelles des Français en 1974. Données quantitatives*. Ministère de la Culture et de la Communication. Paris, La Documentation Française, 1978 (2^e édition). Voir aussi : *Annuaire statistique de la culture. Données de 1970 à 1974*. Paris, la Documentation Française, 1977.

Les pratiques culturelles des Français

télévision apparaît comme un phénomène plus particulier à la population d'âge mûr et à la population provinciale. Le moindre attachement à la télévision affiché par certaines catégories socio-professionnelles (cadres supérieurs, professions libérales) ne se manifeste pas par la non-possession de la télévision, mais plutôt par la régularité de l'écoute.

65,1 % des Français regardent la télévision tous les jours ou presque, mais cette pratique est surtout répandue chez les 15-19 ans (61,2 %), les plus de 40 ans (73 %), les habitants des communes rurales ou des villes de moins de 100 000 habitants (68 %), les personnes titulaires tout au plus du CEP (71 %) et les mariés (70 %). En revanche, les 20-24 ans (46,5 %), les ménages de cadres supérieurs et professions libérales (44,8 %), les membres de ces professions (39,3 %), les Parisiens (53,8 %) et les bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur (50,2 %) sont moins nombreux à regarder la télévision avec cette fréquence. Seulement 6,7 % des Français déclarent ne jamais regarder la télévision.

La durée hebdomadaire d'écoute s'établit en moyenne à 15,7 heures pour l'ensemble des possesseurs d'un récepteur. Cette durée moyenne croît avec l'âge et de façon sensible à partir de 40 ans. Elle décroît à mesure que s'élève le niveau d'instruction. Et, de l'aveu de 28,6 % de possesseurs de télévision, le récepteur reste généralement allumé, chez eux dans la soirée, même quand personne ne la regarde. Ce comportement est surtout le fait de ménages ouvriers.

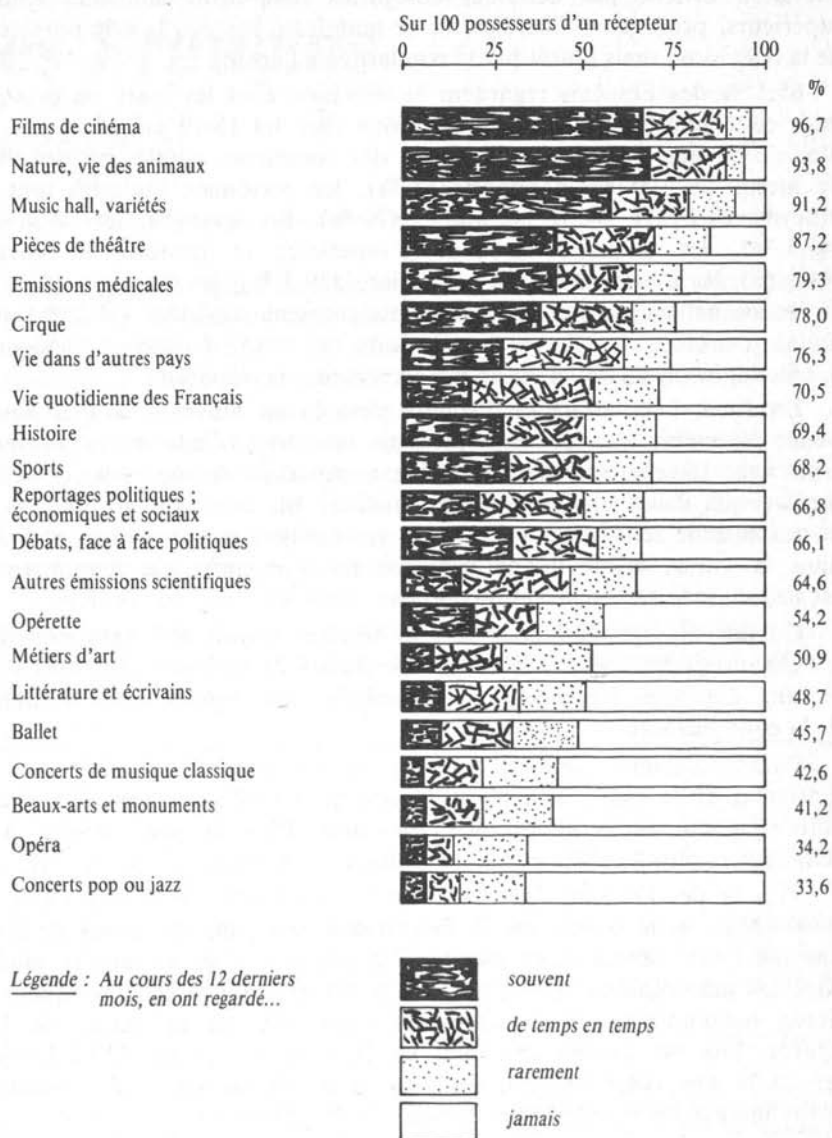
Quelles sont les émissions le plus souvent regardées ? Sans prétendre à l'exhaustivité, l'enquête a permis de classer 21 genres d'émissions selon le taux d'écoute. Les résultats d'ensemble sont donnés dans le tableau de la page suivante.

Paradoxalement, cette écoute de la télévision ne se fait pas au détriment de la radio. L'analyse montre qu'il existe une complémentarité entre l'écoute radio et l'écoute télévision. Plus ils sont assidus à la télévision et plus les téléspectateurs écoutent la radio.

71,8 % des Français âgés de 15 ans et plus écoutent la radio tous les jours. Mais cette écoute est la plus fréquente parmi les jeunes de 20-24 ans (80,1 %), tandis que c'est dans la population de 60 ans et plus et chez les sans diplôme qu'on observe la désaffection la plus marquée. La durée hebdomadaire d'écoute de la radio est, en moyenne, de 16,9 heures. Elle est sensiblement plus élevée chez les femmes (20,2 heures), les 25-39 ans (18,9 heures), les patrons de l'industrie et du commerce (21,6 heures), les grandes villes de province (18,2 heures).

La majorité des auditeurs écoutent la radio essentiellement, voire exclusivement, pour certaines catégories d'émissions : les informations

Audience et fréquence d'écoute des émissions de télévision classées en catégories culturelles



Les pratiques culturelles des Français

(35,2 %), les chansons et variétés (23,5 %), la « grande musique » (5,5 %), les jeux radiophoniques, les résultats sportifs, etc. (5,8 %). 37,2 % déclarent écouter un peu tout. Enfin, il faut noter que les personnes qui s'intéressent essentiellement aux informations radiophoniques sont les lecteurs fidèles de la presse quotidienne. C'est parmi les non-lecteurs que se rencontrent le plus les personnes qui s'intéressent essentiellement aux chansons et aux variétés.

Cette écoute de la télévision et de la radio laisse-t-elle aux Français le temps de lire ? Si près des trois quarts d'entre eux possèdent des livres (73,1 %), sept Français sur dix âgés de 15 ans et plus se déclarent lecteurs : en effet, 69,7 % des personnes interrogées ont lu des livres au cours des 12 mois précédant l'enquête. Sur cet ensemble, 23,7 % ont lu moins de 10 livres, 23,4 % de 10 à 24 livres, 21,3 % 25 livres et plus. Le nombre médian de livres lus se situe entre 10 et 14 pour l'ensemble des lecteurs.

Parmi ceux qui lisent le plus : les jeunes de 15-24 ans (87,9 %), les milieux de cadres supérieurs et professions libérales (98,4 %), les cadres moyens (94,9 %) et les employés (84,5 %), les habitants de la région parisienne (86,2 %), les célibataires (88,7 %).

Taux de lecture des livres suivant le genre de livres et suivant les habitudes de lecture (en 1974, en %)

	1974
Taux global	69,7
Taux de lecture suivant le genre (1)	
Lisent le plus souvent :	
— Romans policiers, espionnage, science fiction	19,7
— Autres romans actuels	22,7
— Œuvres classiques	9,7
— Livres scientifiques ou techniques	10,5
— Livres d'histoire	10,7
Taux de lecture selon les habitudes de lecture (1)	
Lisent surtout :	
— Chez eux en semaine	55,9
— Chez eux en fin de semaine	19,5
— Dans les transports en commun	2,5
— En week-end, hors de leur domicile	4,2
— Lors des vacances, hors de leur domicile	16,5
— Autres	3,1

Source : Enquête ARC/SEC.

(1) Total supérieur à 69,7 % en raison des réponses multiples.

Enfin, parmi les pratiques culturelles domestiques, figure l'écoute de disques et de bandes enregistrées. 66 % des Français âgés de 15 ans et plus écoutent de la musique enregistrée. Pour la moitié environ de la population concernée, cette écoute est hebdomadaire. Plus les Français sont jeunes, plus ils écoutent de la musique enregistrée et plus cette pratique est chez eux régulière. 91,5 % de jeunes en écoutent au moins une fois par semaine. Le plus souvent, les Français écoutent des enregistrements de chansons ou de musique classique : mais ils sont deux fois moins nombreux dans ce dernier cas. Parmi les enregistrements qu'ils possèdent, 32,8 % écoutent le plus souvent des chansons, 16,5 % de la musique classique, 9,2 % de la musique pop, 4,7 % du jazz et 2,8 % d'autres genres. On constate que les chansons constituent le genre le plus écouté dans toutes les catégories de la population, sauf dans les milieux de cadres supérieurs, professions libérales, les bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur qui, plus souvent, écoutent de la musique classique.

Les spectacles et les visites

Le cinéma est de loin la sortie-spectacle la plus répandue et la plus fréquemment pratiquée. Mais la moitié seulement des Français sont allés au cinéma au cours des douze mois précédant l'enquête (51,7 % y sont allés au moins une fois). En fait, la fréquentation du cinéma, comme celle des autres spectacles, obéit à certains facteurs socio-culturels.

L'influence du sexe est surtout marquée en ce qui concerne les spectacles sportifs (34 % des hommes y sont allés au moins une fois, contre 15 % de femmes), mais cette influence joue également pour le cinéma (55,6 %), les spectacles amateurs (11,8 %), les festivals (9 %), les concerts classiques (8,4 %), les concerts pop ou de jazz (8,1 %), les courses de taureaux (5,8 %). Les femmes sont par contre plus sensibles aux spectacles de ballets.

L'âge permet également de distinguer trois catégories de spectacles : ceux fréquentés surtout par les 15-19 ans (cinéma, spectacles sportifs, cirque, spectacles amateurs, concerts pop ou de jazz), ceux fréquentés surtout par les 20-24 ans (théâtre, danse folklorique, music-hall, variétés, festivals, concerts classiques), ceux dont les amateurs ont surtout plus de 25 ans (ballets, opéra, opérette).

La catégorie socio-professionnelle du chef de ménage amène à distinguer deux catégories de loisirs-spectacles : ceux dont le taux de fréquentation est plus élevé dans les milieux de cadres supérieurs et

Les pratiques culturelles des Français

professions libérales, puis chez les cadres moyens (cinéma, théâtre, music-hall, variétés, festivals, concerts classiques, concerts pop ou de jazz, ballets, opéra) et ceux fréquentés surtout par les cadres moyens, les employés et les ouvriers qualifiés (spectacles sportifs, danses folkloriques, cirque, opérette, courses de taureaux).

D'autre part, en fonction de la taille de l'agglomération, le taux de fréquentation est le plus élevé dans Paris pour le cinéma (83,1 %), le théâtre (43,3 %), le music-hall et les variétés (25,2 %), les spectacles d'amateurs (13,9 %), les concerts classiques (15,5 %), les concerts pop ou de jazz (18 %), les ballets (12 %). Dans les grandes villes, ce taux s'établit ainsi : festivals (9,2 %), opérette (7,2 %), opéra (4,1 %), courses de taureaux (6,8 %), tandis que dans les petites villes de moins de 20 000 habitants, il est de 30,3 % pour les matches, de 16,5 % pour les spectacles de danse folklorique et de 14,1 % pour le cirque.

Enfin, il faut noter que le taux de fréquentation des loisirs-spectacles s'élève avec le niveau du diplôme de fin d'études et que les sorties-spectacles sont plus répandues chez les célibataires que dans la population mariée.

Pour les autres sorties à caractère culturel, l'enquête a permis de les hiérarchiser selon le tableau de la page 46.

Violons d'ingres

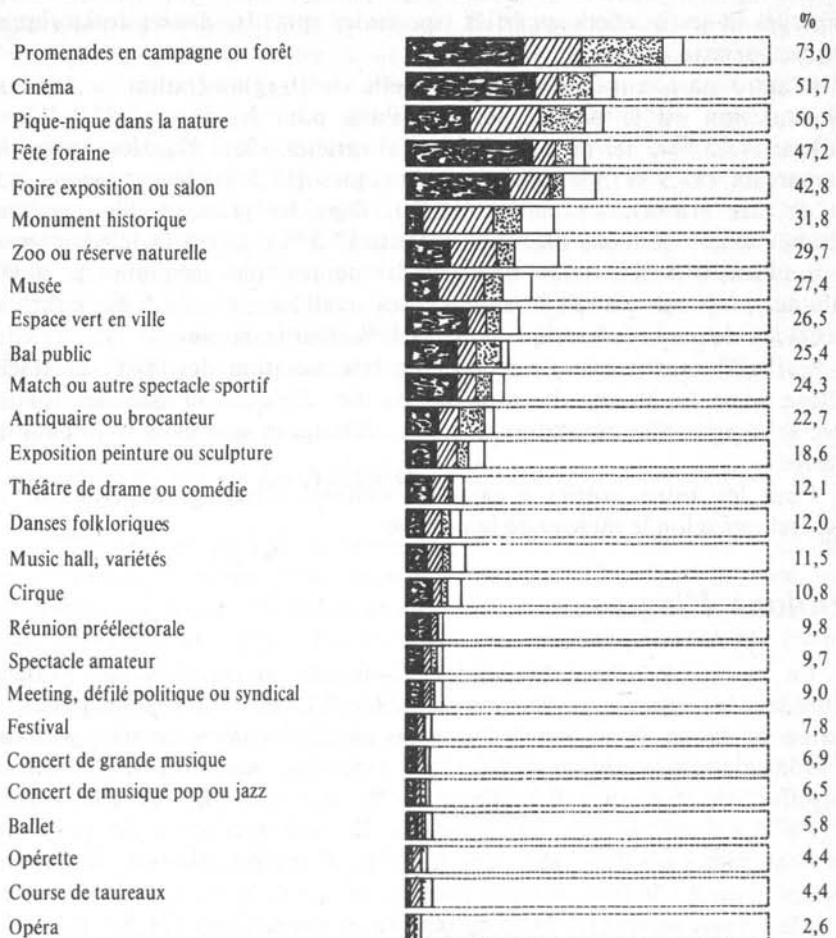
En ce qui concerne la pratique musicale, si un tiers des Français possèdent un instrument de musique (33,1 %), seuls 15,4 % en jouent au moins de façon occasionnelle. Le plus possédé comme le plus joué des instruments est la guitare (12,9 % en possèdent une et 6 % en jouent). Ensuite vient le piano (possession : 8,1 %, pratique : 4,8 %). Par ailleurs, 5,1 % des Français ont, au cours des 12 mois précédant l'enquête, fait de la musique ou du chant dans le cadre d'une organisation ou avec un groupe d'amis : le plus souvent dans un orchestre pop ou de jazz amateur (1,5 %), une chorale (1,5 %), une fanfare ou une harmonie (1,5 %).

Au cours de la même année, environ un Français sur dix (11,4 %) a pratiqué une autre activité littéraire ou artistique : peinture, sculpture, gravure (4,4 %), poterie, céramique, reliure ou autre artisanat d'art (2,5 %), poésie, littérature (2,9 %), danse classique ou folklorique (1,5 %), théâtre amateur (0,9 %), etc.

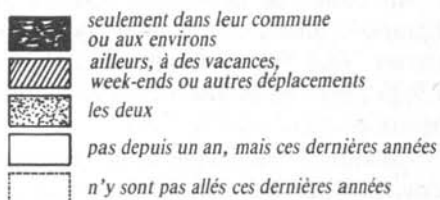
Comme la pratique d'un instrument de musique, la pratique des activités littéraires ou artistiques se rencontrent particulièrement parmi les

Fréquentation de lieux et spectacles

Au moins
une fois
depuis un an



Légende : Au cours des 12 derniers
mois, y sont allés...



Les pratiques culturelles des Français

jeunes et les célibataires, dans les milieux de cadres dans les grandes villes et parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. La pratique de ces activités dans le cadre d'organisations, clubs, centres culturels, ateliers collectifs, Maisons de jeunes et de la culture, se rencontre chez plus d'un quart des intéressés (3,1 %). Elle est plus fréquente chez les jeunes de 15-19 ans et les cadres moyens.

Dans l'ensemble des données produites par l'enquête, dont nous n'avons que partiellement rapporté les résultats, une typologie des pratiques culturelles des Français a pu être dressée. Les sept types mentionnés ci-dessous constituent des tendances et doivent en conséquence être seulement considérés comme tels.

Les types 1 et 2 ont des pratiques culturelles nettement supérieures à la moyenne et ont un caractère socialement élitaire. « *Les héritiers* » (type 1 : 7,4 % de la population totale) sont constitués d'une majorité de jeunes qui ne se contentent pas de consommer plus ou moins passivement la culture, mais qui y prennent une part active. Ils écoutent peu la télévision. « *Les privilégiés de la culture* » (type 2 : 4,9 %) se recrutent surtout parmi les 25-39 ans et n'ont pas les pratiques actives du type 1, mais leur bagage culturel leur permet de participer à la culture de masse tout en la dominant et en filtrant soigneusement le contenu. « *Les consommateurs cultivés* » (type 3) regroupent 7,7 % de la population totale. Ce sont de gros consommateurs de biens culturels à domicile : livres, revues, disques. D'autre part, s'ils sont téléspectateurs assidus, ils privilégient particulièrement les émissions à contenu explicitement culturel. Dans ce groupe, les femmes prédominent (61,6 % contre 38,4 % pour les hommes). « *Les militants* » (type 4 : 9 %) se recrutent parmi les hommes et surtout les hommes jeunes. Ils sont très actifs dans le domaine social, pratiquant meetings, réunions électorales, prenant des responsabilités dans des organisations. Ils sont ouverts en permanence sur l'actualité.

Les types 5, 6 et 7 se présentent un peu comme les « *exclus de la culture cultivée* ». Ils ne se distinguent pas entre eux d'une manière aussi nette que les précédents, d'où une nécessaire prudence pour les interpréter. « *La France de Guy Lux* » (type 7) représente près de la moitié des Français (44,3 %). Ce groupe est le plus en retrait tant pour les sorties « cultivées » que populaires, pour les activités personnelles et toutes les pratiques à domicile. Toutes sauf une : la télévision, dont les émissions les plus populaires sont le plus appréciées. « *Les amateurs de loisirs populaires* » (type 5 : 10 %) restent à l'écart des pratiques « cultivées », mais se distinguent des précédents par un fort taux de sorties, de nature essentiellement populaire (fêtes foraines, bal, cirque). Enfin, « les

promeneurs » (type 6 : 16,8 %) constituent un groupe dont bon nombre de pratiques se situent dans la moyenne. Ils se rapprochent du groupe 7 par leur faible taux de sorties et par un faible taux de pratiques de la lecture ou de l'écoute de la musique par exemple. Par contre, leur pratique des activités de plein air (promenade, pêche et chasse, jardinage) est très élevée. C'est évidemment le type qui regroupe le plus de ruraux.

ÉCONOMIE ET HUMANISME

N° 252, mars-avril 1980

LA VILLE ET LA QUESTION URBAINE : NOUVELLES PERSPECTIVES ?

- B. Ganne : De l'aménagement du territoire aux études de quartier ou les avatars de la question urbaine.
- F. Godard : Sociologie urbaine ?
- J. Lojkin : Le marxisme et les recherches urbaines.
- Ch. Mahieu : Conflits sociaux urbains et conflits du travail. Éléments pour une analyse des traditions locales.
- J. Casas : Cuba 1979 : 20 ans de restructuration agraire.
- Crise et mortalité en URSS : éléments pour un débat.
- E. Todd : URSS : la crise au présent. Description par une analyse des phénomènes de mortalité.
- C. Beaucourt : L'analyse des phénomènes de mortalité d'E. Todd.
- Chronique agricole, Faits et tendances, comptes rendus, etc.

Prix du numéro : 30 F - Expédié : 34 F

Commandes à **ÉCONOMIE ET HUMANISME** - 14, rue Antoine Dumont
69372 LYON CEDEX 2

Tél. : (7) 861-32-23 - CCP Lyon 1529-16 L

La comptabilité du patrimoine naturel

Robert Toulemon (1)

La décision de compléter notre comptabilité nationale par un système particulier de comptes relatifs au patrimoine naturel (p. n.) a été prise par le Gouvernement à la suite d'un vœu formulé par le Comité Interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement en février 1978.

La comptabilité du p. n. répond à une double motivation ou plus exactement répond à deux objectifs, l'un situé au niveau national, l'autre à celui des multiples organismes publics (administrations d'Etat, collectivités ou établissements publics) qui exercent une responsabilité en matière de p. n.

Au niveau national, il s'agit de contribuer à corriger cette erreur de perspective, dénoncée par beaucoup d'économistes philosophes en tête desquels Bertrand de Jouvenel, qui nous conduit à mesurer notre richesse sinon notre bien-être en fonction d'une seule donnée : le produit national. De toute évidence cette donnée doit être corrigée par celle de l'évolution du capital et notamment de ce capital particulièrement précieux parce que non renouvelable ou susceptible de dégradations irréversibles qu'est le patrimoine naturel.

Au niveau sectoriel ou local, il s'agit de doter les décideurs d'un instrument destiné à la fois à les aider à prendre conscience de leurs responsabilités patrimoniales et à éclairer leurs décisions et plus particulièrement celles qui ont des conséquences à long terme, ce qui est fréquent en matière de p. n.

(1) Inspecteur général des Finances, Président de la Commission Interministérielle des Comptes du Patrimoine Naturel.

Pour autant que nous les connaissons, les expériences étrangères, elles-mêmes dans l'enfance, ne manquent pas d'intérêt mais ne paraissent pas susceptibles d'une simple transposition. Les plus intéressantes paraissent être le Natural Heritage Program américain (recensement des ressources en vue de leur conservation) mais sans effort d'intégration en un système comptable, le système norvégien principalement axé sur les ressources, caractérisé par le souci que nous partageons de faire apparaître la liaison entre le domaine économique et le domaine écologique, et les études conduites par les organisations internationales (du P.N.U.E., Office météorologique mondial, F.A.O., C.E.E.). Ces travaux consistent également en des recensements systématiques (organismes des Nations-Unies) ou des comptes d'exploitation en données physiques (Office Statistique des Communautés Européennes).

Il doit être possible de s'inspirer de ces différents exemples, en prenant à chacun ce qu'il a de meilleur.

Tel est l'esprit dans lequel a été constituée en septembre 1978, une commission interministérielle composée de représentants des différentes administrations ou corps de l'Etat, concernés à un titre ou à un autre par le p. n. ou la comptabilité publique :

- Environnement et cadre de vie : directeur de la protection de la nature, directeur de la prévention des pollutions, directeur de l'urbanisme, délégué à la qualité de la vie, chef de la mission des études et de la recherche ;
- Agriculture : directeur de l'aménagement, directeur du service des forêts ;
- Industrie : inspecteur général des mines représentant le directeur général de l'énergie et des matières premières ;
- Intérieur : directeur général des collectivités locales ;
- Budget : directeur de la comptabilité publique ;
- I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)
- Commissariat général du Plan ;
- D.A.T.A.R. (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale).
- Cour des Comptes.

La mission impartie à la Commission par le Premier Ministre était à la fois de formuler des recommandations pour la mise en œuvre progressive mais complète d'un système de comptes du patrimoine naturel et de proposer la désignation de quelques organismes pilotes, dont le nombre fixé à six à l'origine a été porté à dix.

Il paraît utile, deux ans après le début de nos travaux, de donner une

information synthétique sur leur évolution. On trouvera dans les pages qui suivent :

- un exposé des problèmes conceptuels que soulève l'élaboration d'un système d'ensemble de compte du p. n. ;
- quelques hypothèses de travail au sujet des solutions possibles ;
- quelques indications au sujet du démarrage des expériences pilotes.

Les problèmes conceptuels

Les principales difficultés que soulève la comptabilité du p. n. sont de définition et de classement d'une part, d'étalon de mesure et d'instrument d'agrégation d'autre part.

Définition et classement :

Aucune définition traçant des limites précises ne s'impose, le patrimoine naturel ne pouvant être réduit à la nature vierge qui ne se rencontre, sous nos latitudes, qu'en haute montagne.

Semblent devoir faire partie du p. n. susceptible d'être comptabilisé tous les éléments inertes ou vivants, tout ensemble des uns et des autres, dont il apparaît souhaitable d'assurer la conservation et le renouvellement et qui, sans intervention humaine, ou en laissant se poursuivre des interventions en cours, est susceptible de se dégrader, de régresser ou de disparaître. En font également partie les gisements minéraux ou énergétiques présents dans le sol et le sous-sol et qui peuvent être exploités par l'homme.

Cette définition n'exclut donc pas les « artefacts ». Elle peut être étendue à toutes les œuvres de l'homme qui modèlent le paysage français et qui ne sont pas susceptibles d'être reconstituées en cas de destruction. On voit que la notion de patrimoine naturel rejoint celle de patrimoine culturel à travers les paysages ruraux, sinon urbains. On peut même soutenir que la plus grande partie du p. n. fait partie du patrimoine culturel, du fait non seulement des transformations apportées de longue date à la nature par l'activité humaine mais aussi du regard que nous posons sur la nature et qui est un élément essentiel de notre culture.

De plus le classement du p. n. en ensembles mutuellement exclusifs est extrêmement difficile. Les comptes du p. n. doivent en effet mesurer à la fois l'évolution d'éléments tels que l'eau, la faune, la flore et de milieux ou d'éco-systèmes tels que le sol, la forêt, les zones humides.

Le recours à un étalon unique de mesure et d'agrégation, indispensable

pour bâtir un système comptable d'ensemble, soulève une difficulté encore bien plus considérable.

En matière de p. n. il n'est en effet pas possible d'avoir recours à l'instrument monétaire. De nombreux éléments du p. n. (l'eau, l'air, les espèces sauvages) échappent à toute tentative d'évaluation monétaire. Pour ceux-là même, qui, en apparence, sont susceptibles d'une telle évaluation (le sol, la forêt, certaines constructions incorporées au paysage), le prix du marché n'est pas un critère de valeur approprié. En effet ce prix ne tient compte que de l'utilité escomptée par le propriétaire de ces biens, non de leur utilité publique, la seule qui importe pour le comptable du p. n.

Enfin cette utilité publique se décompose elle-même en plusieurs utilités distinctes que l'on peut ramener à trois : utilité économique, écologique, sociale (ou socio-culturelle). Ainsi la valeur d'une forêt ne sera pas appréciée de la même manière suivant que l'on considérera sa productivité en bois, sa contribution à la conservation des eaux, du sol, de la faune ou son intérêt comme zone de promenade et de loisirs ou comme élément du paysage.

Ainsi la monnaie ne peut être, comme pour la comptabilité économique, l'instrument privilégié de mesure et d'agrégation de la comptabilité du p. n. Cela ne veut bien entendu pas dire qu'aucun compte du p. n. ne sera fait en monnaie. Un grand nombre de comptes d'agents (les organismes gestionnaires des divers éléments du p. n.) seront exprimés en monnaie, pour mesurer par exemple les dépenses consenties pour la sauvegarde du p. n. Mais la monnaie ne saurait être au centre du système.

Dès lors un risque apparaît : celui de l'éclatement de la comptabilité du p. n. en une multitude de comptes sans rapports les uns avec les autres : comptes d'agents et comptes d'éléments, comptes valeurs et comptes matières, comptes économiques, écologiques, sociaux. Ainsi s'estomperait la perspective d'un système d'ensemble permettant de prendre une vision globale de l'évolution de notre p. n. ou même de ses principaux éléments.

Les hypothèses de travail envisagées ci-dessous visent à surmonter cette difficulté.

Solutions envisagées à titre d'hypothèses de travail

Ces solutions consistent à admettre la nécessité de recourir à un grand nombre de comptes de nature diverse, tout en préservant la possibilité

La comptabilité du patrimoine naturel

d'agrégations au niveau d'une catégorie particulière de comptes, dits centraux, parce qu'ils se situeraient au centre du système.

Le recours à un grand nombre de comptes de nature diverse est inévitable : Outre les comptes centraux ou d'inventaire dont il sera question in fine, il convient d'intégrer dans le système des comptes dits de fonctionnement dont le rôle sera de mesurer les relations entre les divers éléments du p. n. et entre ceux-ci et les activités humaines.

Les comptes centraux ayant pour objet de mesurer l'évolution des divers éléments du p.n., les comptes de fonctionnement devront mettre en lumière et permettre de quantifier les causes des évolutions constatées.

L'intérêt économique, écologique et même politique de certains comptes de fonctionnement, si on parvient à les établir sur des bases solides, pourrait être considérable. Tel serait le cas de comptes qui permettraient de mesurer les effets positifs ou négatifs pour le patrimoine naturel des diverses activités minières, industrielles, agricoles, forestières, cynégétiques, touristiques, d'équipement ou de construction.

Ces comptes de fonctionnement devraient ainsi permettre de quantifier les innombrables relations de cause à effet qui caractérisent la nature et les écosystèmes : chaînes alimentaires, conditions de survie des espèces menacées, équilibre de la vie sauvage, relations entre celle-ci et les activités humaines, échanges entre l'air, l'eau, le sol, la mer, conditions de maintien à long terme de la fertilité du sol, etc.

Il est encore trop tôt pour déterminer en quelles unités seront exprimés ces comptes (monnaie, unités physiques, indices et pourcentages) et quel degré d'agrégation ils permettront. Ce n'est pas sur ce type de comptes que l'effort principal de globalisation semble devoir porter.

De même, il faut mentionner ici plusieurs autres types de comptes, fort importants, bien que périphériques par rapport au système central.

Des bilans de santé seront établis pour les éléments les plus fragiles ou les plus menacés du p. n. Ils serviront non seulement à mesurer de manière plus fine les évolutions les concernant, mais aussi à évaluer le coût de réparation ou de reconstitution (comptes prévisionnels).

Des bilans de matière et d'énergie permettront de suivre l'extraction, l'utilisation et le recyclage des matières premières rares ainsi que de mesurer le coût-rendement énergétique d'un certain nombre d'activités. Ces bilans sont utiles pour éclairer les politiques d'économie et de recyclage dont l'objet est à la fois de ménager des ressources rares, de contribuer à alléger les charges d'importation et de faciliter l'élimination des déchets.

De même des études quantifiées seront établies au sujet des ressources

naturelles mal exploitées ou inexploitées : basses chutes sur petits cours d'eau, géothermie, énergie des marées ou du vent, rayonnement solaire et même déchets recyclables des activités industrielles, énergétiques (chaleur) ou agricoles bien qu'il ne s'agisse pas de ressources naturelles au premier degré.

Ce sont les comptes dits centraux ou de stocks ou d'inventaire qui devraient conduire aux agrégations les plus intéressantes et peut-être à la détermination d'indices globaux permettant au moins de mesurer le sens des évolutions.

Ces comptes sont ceux à travers lesquels doit apparaître l'état du p. n. évalué à intervalles périodiques. Ils seront établis à partir des données multiples recueillies par les différents gestionnaires. Ainsi leur mise en œuvre suppose d'abord que les différents éléments constituant le p. n. français, décomposés en unités de base homogènes fassent l'objet de mesures précises, homogènes et de périodicité régulière.

Plusieurs questions fondamentales se posent à propos des comptes centraux : pour un même élément du p. n., par exemple une rivière, un lac, une étendue de sol ou un massif forestier, acceptera-t-on de réunir dans un compte unique des données quantitatives (contenu du lac, débit du cours d'eau, superficie du sol cultivable ou de la forêt) et des indices établis en fonction des trois utilités économique, écologique et sociale ?

Semblable combinaison n'est pas impossible mais elle implique la détermination de pondérations entre les diverses données disponibles. Le p. n. étant considéré comme un arbre aux ramifications successives (voir schéma ci-contre), on peut envisager de calculer un indice pour chaque branche de l'arbre, les difficultés de pondération et d'agrégation étant évidemment de plus en plus grandes à mesure que l'on va des ramifications fines aux branches maîtresses.

Ainsi l'on peut se demander jusqu'où il est raisonnable d'aller dans le calcul d'indices globaux. Peut-on calculer un indice global des eaux continentales, de l'air, du sol, de la forêt, etc. ? Peut-on, au prix d'une pondération ultime, calculer un indice unique du p. n. ?

Face à ces questions, deux attitudes s'opposent, que l'on peut qualifier de scientifique et de politique.

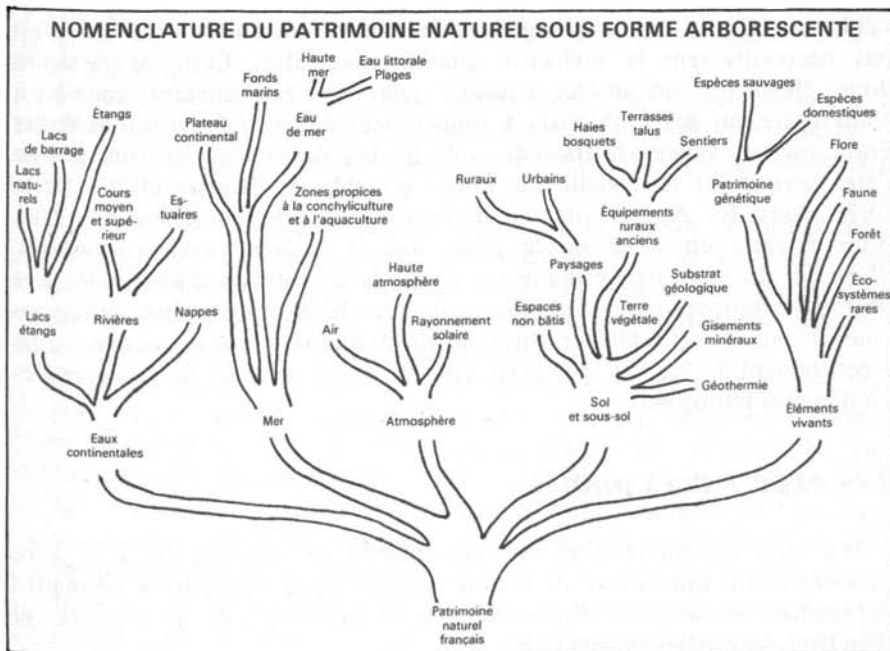
D'un point de vue scientifique, toute combinaison arbitraire de données hétérogènes, et a fortiori toute agrégation d'indices relatifs à des éléments eux-mêmes hétérogènes, implique une série de choix arbitraires inacceptables. La tendance des scientifiques sera de s'en tenir à des comptes relatifs à des éléments assez homogènes (tel bassin, tel massif forestier) et à des comptes distincts pour chacune des utilités économique,

La comptabilité du patrimoine naturel

écologique et sociale. Cette attitude conduit à dégager un nombre important de résultats exprimés en unités diverses sans prétendre définir des indices globaux et moins encore un indice unique.

D'un point de vue politique, il peut apparaître utile d'amener les gestionnaires à tous les niveaux, y compris les élus et le gouvernement, à s'interroger sur la part qu'il convient de faire dans la gestion de chaque élément du p. n. à chacune des utilités fondamentales. De même, il n'est pas sans intérêt d'engager un débat sur la valeur relative que la collectivité attribue à chacun des éléments du patrimoine. Dès lors, le politique sera conduit à accepter la subjectivité des pondérations pour obtenir, au prix d'une série de choix de plus en plus arbitraires, des indices globaux et, à la limite, un indice global du p. n. qui, pour l'opinion publique, présenterait une valeur mythique comparable à celle du produit national.

On observera que les divergences qui ne manqueront pas de s'exprimer à ce sujet au sein même de la Commission interministérielle, ne doivent en aucune manière faire obstacle au progrès de ses travaux. Quelle que



soit l'audace ou la prudence avec laquelle on accepte de s'engager dans la voie des pondérations et des agrégations, l'étape préalable est celle du recueil périodique de données aussi sûres, aussi homogènes, aussi cohérentes que possible. A partir de ces données, on pourra, si on le juge opportun et en utilisant les moyens de l'informatique, procéder à toutes les ventilations, pondérations et agrégations, suivant toutes les grilles géographiques ou sectorielles imaginables, en combinant ou en distinguant données quantitatives et qualitatives, en combinant ou en distinguant les trois utilités fondamentales du p. n.

Deux remarques importantes. doivent encore être faites à propos des moyennes et à propos de la quantification du qualitatif.

Le risque, bien connu des statisticiens, d'effacement des évolutions de sens contraire au sein d'un même ensemble, doit conduire à un usage prudent d'indices globaux. Ainsi la stabilité de l'indice global relatif aux eaux continentales peut fort bien masquer une amélioration de l'état des cours d'eau, ou des lacs et une dégradation des nappes. La même observation est valable à tous les niveaux d'agrégation et pour tous les éléments ou sous-éléments du p. n.

La quantification du qualitatif est une opération essentielle dans toute comptabilité du p. n. Elle ne peut se réaliser qu'en mesurant l'écart de l'état constaté et de l'état jugé souhaitable par la collectivité, qui n'est pas nécessairement la meilleure qualité imaginable. Cette opération a donc elle-même un intérêt éducatif pour les gestionnaires amenés à s'interroger sur leurs objectifs à long terme. Ainsi l'Office National des Forêts devra calculer divers indices de qualité des massifs en fonction de l'état permettant de concilier le mieux possible les diverses utilités de la forêt. Ainsi les Agences de bassin devront mesurer la qualité des eaux d'un estuaire en fonction de l'état auquel il leur paraît raisonnable d'amener les eaux de l'estuaire au terme de leur action d'épuration. Les objectifs annoncés par chaque agent devront bien entendu être soumis au contrôle voire à l'arbitrage du pouvoir politique, lorsque, comme c'est fréquemment le cas, le même élément du p. n. dépend de gestionnaires ou d'agents multiples.

Les expériences pilotes

La mise en œuvre d'un système complet de comptes du p. n. sera nécessairement une œuvre de longue haleine. Seule l'expérience permettra de recenser les données disponibles, de les améliorer, de les pondérer et d'en tirer des enseignements utiles.

La comptabilité du patrimoine naturel

C'est pourquoi il a paru raisonnable de mener parallèlement, au cours d'une première étape, la réflexion méthodologique et un certain nombre d'expériences pilotes conduites par des organismes publics. On en avait prévu six à l'origine, on est arrivé à dix. Ces organismes sont très divers. L'un n'est pas encore désigné. Ils sont ou seront les suivants :

1. Trois organismes nationaux : l'Office National des Forêts, l'Office de la Chasse, le Centre National pour l'Exploitation des Océans.
2. Deux « parcs » : le parc national des Pyrénées et le parc régional de Lorraine et une « mission » régionale (la forêt et le sol Corse).
3. Une agence de bassin : l'Agence Rhin-Meuse.
4. Une entreprise publique : les Houillères de Lorraine.
5. Deux groupements de collectivités territoriales : le syndicat de communes à vocation multiple de la Thiérache et peut-être Dijon.

Chacun de ces organismes reçoit un « mandat », à l'élaboration duquel il est ou sera étroitement associé. Ces mandats sont examinés et approuvés par la Commission interministérielle. Les expériences pilotes devraient permettre de commencer à intégrer les données déjà disponibles dans un système d'ensemble cohérent, de faire apparaître les lacunes de l'information, de provoquer des réflexions sur les objectifs à long terme poursuivis par les divers organismes et sur les influences bénéfiques ou destructrices subies par les différents milieux dont les organismes pilotes ont la charge.

Chaque expérience devra être menée avec deux soucis difficiles à concilier : une rigueur suffisante pour permettre d'en tirer des enseignements, un coût suffisamment réduit pour permettre une généralisation ultérieure.

La Commission devra en effet proposer, à la lumière des expériences pilotes et au prix d'une période préparatoire, la mise en place d'un système d'ensemble dont il apparaît déjà que l'unité de base sera la commune (au moins pour les comptes d'inventaire relatifs aux éléments du p. n. susceptibles d'une appréhension territoriale).

Il va de soi que le système d'ensemble devra aussi s'appuyer sur d'autres agents que les communes et que sa liaison avec des systèmes étrangers notamment voisins serait souhaitable. Il est vraisemblable que la France devra prendre le moment venu des initiatives :

- dans le cadre européen, en vue de l'établissement de systèmes nationaux cohérents de comptabilité du p. n. permettant l'établissement de comptes du p. n. européen,
- dans le cadre international, pour la surveillance du milieu marin (notamment en Méditerranée) et de la haute atmosphère, peut-être

aussi pour la sauvegarde des éco-systèmes rares qui devraient être considérés comme un patrimoine commun de l'humanité.

Au terme de cet article, le lecteur s'interroge sans doute encore sur l'utilité d'une entreprise aussi complexe, aussi difficile et d'aussi longue haleine.

Aussi convient-il de rappeler ce qui a été indiqué au début : la nécessité de s'assurer que la croissance du produit national ne s'accomplisse pas au détriment du capital national, l'utilité de donner aux responsables le sens de la gestion patrimoniale, de les amener à s'interroger sur les conséquences à long terme de leurs décisions alors que, mis à part certains, tels les forestiers habitués par tradition aux plans à très longue échéance, ils sont requis par le court terme.

Cependant la comptabilité du p. n. peut aussi faciliter la solution des conflits de plus en plus nombreux qui se nouent à son propos. Ces conflits sont d'autant plus passionnels qu'ils se développent en l'absence d'une information sûre. Les études faites à chaud sont toujours suspectes. En revanche, des données recueillies périodiquement sans souci de démonstration ad hoc et intégrées dans un système d'ensemble peuvent conduire à l'apaisement des passions et contribuer à éclairer les arbitrages.

La comptabilité du p. n. entreprise en France et destinée à s'articuler sur les efforts analogues des autres pays et des organisations internationales doit ainsi nous aider de manière à assurer la transmission aux générations futures de l'héritage que nous avons reçu.

Téledétection et comptabilité patrimoniale

Alain Couzy (1)

La décennie 70 restera celle de la naissance et du développement d'une conscience environnementale désormais assez généralement répandue, bien que sous des formes et avec des implications diverses. Née en réaction aux excès de la croissance et aux bavures d'une activité humaine souvent mal orientée, cette conscience aura conduit à chercher des correctifs, au nombre desquels l'amélioration des connaissances et de l'information constitue à l'évidence une condition nécessaire d'une meilleure prise de décision ; sous sa forme patrimoniale, elle a notamment donné lieu en France aux recommandations du Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement (1972-1977), suivies des travaux plus récents de la Commission interministérielle des Comptes du Patrimoine Naturel. Ceux-ci apparaissent en effet comme l'un des éléments du système d'information à construire si l'on veut mieux éclairer les choix possibles.

Qu'il s'agisse déjà de l'ensemble des patrimoines naturels d'un pays comme la France ou, à plus forte raison, des milieux indivis entre les nations, comme l'atmosphère ou les océans, l'entreprise apparaît gigantesque sur le seul plan de sa réalisation pratique périodique.

Mais les années 70 ont également été celles du lancement et des premières expérimentations des satellites civils d'observation de la terre — ou de *téledétection*. A la lecture de leurs caractéristiques assez

(1) Directeur de l'Opération Pilote Interministérielle de Téledétection, OPIT.

fréquemment vantées, (et notamment dans *Futuribles* (1)) on est naturellement tenté de voir dans cette innovation la solution aux problèmes nouveaux, nés de la volonté de mieux connaître le patrimoine pour mieux le gérer.

Principes de la télédétection

Par télédétection on désigne le plus souvent les méthodes de recueil par satellite de l'information sur les différents éléments de l'environnement physique et notamment les patrimoines naturels. Ces méthodes s'appuient sur des techniques qui généralisent celles de la classique photographie aérienne.

Comme celle-ci, la télédétection enregistre « en vol » le rayonnement électromagnétique émis ou réémis par les objets au sol. Mais à la différence de la photo aérienne, elle procède à partir d'un satellite artificiel et utilise selon un processus différent une gamme beaucoup plus large de rayonnements.

Ces trois observations contiennent les conditions qui donnent à la télédétection toute son originalité, et ses potentialités à résoudre certains des problèmes évoqués ci-dessus.

Les lois de la mécanique céleste font du satellite de télédétection un observateur périodique fidèle. Des satellites américains survolent (2) par exemple tous les 18 jours les mêmes zones à la même heure. Leur éloignement (900 Km) donne en outre à la zone observée des dimensions telles qu'elle recouvre en partie celle qui a été observée la veille (à l'est) ainsi que celle qui le sera le lendemain (à l'ouest). Une *couverture totale de la planète* est ainsi réalisée tous les 18 jours, de même qu'en théorie la France peut être complètement enregistrée dans un créneau de 10 jours.

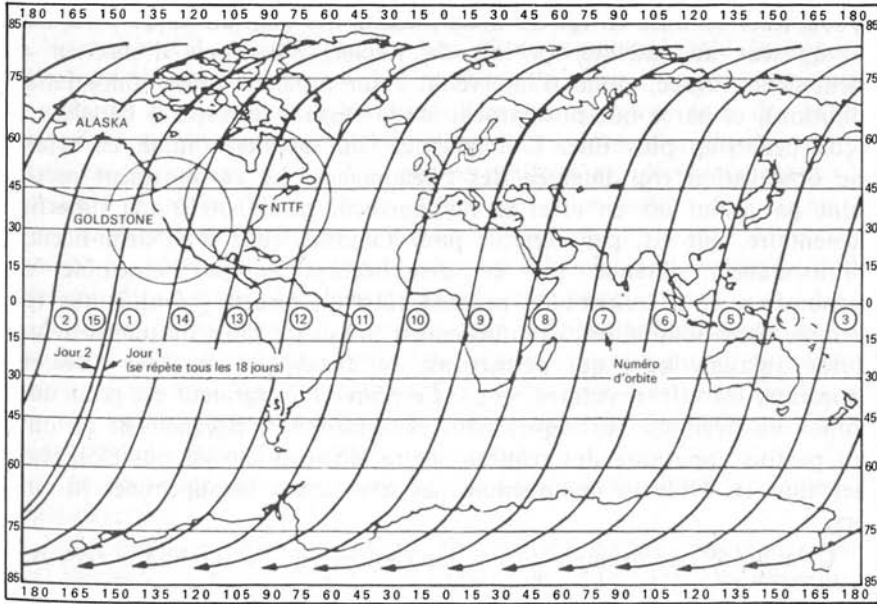
Ces enregistrements sont transmis par radio au sol et peuvent être disponibles en quelques jours. On peut donc concevoir de disposer, *systématiquement et très rapidement*, d'une information *homogène et actuelle sur des superficies considérables*.

Chacun de ces mots souligne l'originalité de la télédétection par rapport aux moyens aériens que leur faible altitude limite en effet à l'observation de superficies bien moindres dans le même temps. Il en

(1) « *La télédétection des ressources* », *Futuribles* N° 20, février 1979.

(2) Les exemples qui seront donnés dans ces pages concernent la famille des satellites Landsat que la NASA fait fonctionner depuis 1972.

Orbites LANDSAT d'une même journée



Il faut 103 minutes à Landsat pour faire le tour de la Terre : il fait donc 14 révolutions par jour. Comme la Terre entre temps a tourné, la 15^e révolution se trouve décalée par rapport à la première de 159 km vers l'Ouest (à l'équateur). Il faut donc attendre la 18^e journée pour retomber sur la trace n° 1.

résulte un allongement considérable des délais nécessaires à l'observation aérienne d'une même surface, délais qui se chiffrent en mois ou années lorsqu'on parle de minutes (1) ou de jours pour la télédétection. La conséquence en est que l'information de source aérienne est décalée dans le temps sur l'ensemble d'un territoire. L'inventaire forestier national qui est ainsi réalisé sur un cycle de 10 à 15 ans n'offre pas une vision instantanée globale du patrimoine forestier, mais un puzzle dont chaque pièce (département) est datée dans cette période et n'est généralement disponible que longtemps (2 ans) après sa date de prise de vue.

(1) A 7,5 Km/s il faut à Landsat 2 minutes pour enregistrer 185 000 Km², soit le tiers de la superficie de la France (selon une trace Nord-Sud correspondant à un passage journalier).

En revanche le moyen aérien conserve des atouts, précisément pour sa souplesse de mise en œuvre indépendante des contraintes de périodicité qu'imposent au satellite les lois de Kepler, s'il s'agit d'observer un phénomène fugace, donc d'intervenir à un moment précis (inondation, pollution), et parce que plus proche de la surface terrestre il l'analyse de façon beaucoup plus fine. L'éloignement du satellite conduit en effet à une observation très intégrée des phénomènes. Le rayonnement mesuré point par point est en effet le rayonnement total issu d'une superficie élémentaire, qui est, par exemple pour Landsat, celle d'un demi-hectare. L'information obtenue sur ce demi-hectare agrège l'ensemble des phénomènes qu'il contient, et possède ainsi un caractère synthétique (par exemple zone minéralisée, éventuellement urbanisée, plus ou moins dense), plutôt qu'analytique, qui permettrait de distinguer entre les différents bâtiments, les infrastructures, etc... *Ce pouvoir intégrateur* est pour notre propos un avantage sur lequel nous reviendrons. L'éloignement en outre fait parfois apparaître des relations entre éléments au sol très éloignés et met ainsi en évidence des phénomènes structuraux insoupçonnés jusqu'alors.

Cela a été par exemple le cas en géologie où le satellite a renouvelé par son recul les moyens d'investigation classiques, attirant l'attention sur des éléments structuraux parfois ignorés par la cartographie classique.

L'information brute recueillie est une « *image numérisée* » sur bande magnétique, c'est-à-dire une suite de mesures faites relativement à chacun des points élémentaires au sol (1/2 ha). La mesure en chaque point est réalisée par un radiomètre embarqué qui balaye le sol perpendiculairement au déplacement du satellite. L'image est ainsi engendrée par le double mouvement :

- longitudinal du satellite (du Nord au Sud)
- transversal du balayage (Est-Ouest) du radiomètre

Chaque élément de l'image enregistrée est repéré sur la bande par le numéro de la ligne balayée et un numéro d'ordre (colonne) sur cette ligne ; il existe une relation permettant de passer de ces coordonnées (ligne-colonne) aux traditionnelles coordonnées géographiques des points du sol. Les informations ainsi recueillies sont donc *localisées*.

Les radiomètres utilisés en télédétection sont sensibles au rayonnement électromagnétique. Comme la photo aérienne, ils travaillent dans le spectre visible, mais, aussi, hors du spectre visible jusque dans l'infrarouge lointain. La télédétection acquiert ainsi des informations sur les phénomènes, invisibles à l'œil, générateurs de ces rayonnements. C'est le cas par exemple pour les phénomènes thermiques au voisinage de la

température de la terre qui provoquent un rayonnement infrarouge que l'on capte aisément de nuit dans cette longueur d'onde.

En outre, ces radiomètres, au lieu d'une mesure globale de l'énergie émise par chaque élément au sol, réalisent en chaque point un ensemble de mesures correspondant chacune à l'énergie contenue dans des bandes différentes de longueurs d'ondes. Ceci est analogue à l'utilisation de filtres en photographie, ou à ce qui se pratique en photo couleur où les longueurs d'ondes des couleurs différentes d'un même flux lumineux impressionnent des couches sensibles différentes du film. Ainsi dans Landsat le signal global est-il analysé selon 4 bandes de longueurs d'ondes correspondant à quatre couleurs (visibles et infrarouge).

L'intérêt de ce dispositif tient à ce que les phénomènes au sol ont des émissions dont le niveau énergétique varie sensiblement d'un canal à l'autre en fonction de leur nature. Les objets sont ainsi identifiables par leur « spectre » ou ensemble des valeurs mesurées dans les différents canaux, (on dit également signature spectrale).

L'ensemble de ces remarques éclaire les caractéristiques suivantes de la télédétection.

L'information brute numérique fournie sur bande magnétique peut être traitée *automatiquement* sur ordinateur, donc très *rapidement* et pour de vastes surfaces, selon des hypothèses de traitement *fondées sur la relation, supposée stable, entre l'identité ou la nature du phénomène et sa signature spectrale*. Le traitement de tous les enregistrements d'une image (Landsat fournit quelque 30 millions de valeurs numériques pour chaque image carrée de 185 Km de côté) consiste à identifier d'abord par leur signature tous les enregistrements élémentaires correspondant à un même phénomène puis à les localiser sur l'image comme indiqué plus haut, par leurs coordonnées ligne-colonne. Cette classification peut être obtenue *rapidement* et son résultat fourni sous forme de *carte*.

En outre le traitement informatique donne immédiatement, si on le souhaite, *la mesure des superficies concernées par l'information recherchée*. Il suffit en effet de compter le nombre des éléments ainsi classés (réputés correspondre à cette information parce qu'ils présentent sa signature) et de multiplier par la superficie élémentaire (1/2 ha) pour avoir la surface concernée (en eau, en forêt, etc...). Ainsi l'OPIT a-t-elle réalisé pour la 3^e année consécutive un inventaire des superficies forestières incendiées en Provence au cours de l'été 79. Les résultats disponibles dans le mois qui a suivi l'acquisition de l'image par Landsat sont fournis sous forme de cartes et de statistiques par communes. Les chiffres obtenus sont plus précis que les évaluations faites par les services de lutte contre le feu, dont il faut reconnaître que les actions laissent peu de loisir à une

évaluation objective, et les superficies incendiées sont plus correctement localisées que par les seules indications réunies au moment du sinistre.

L'Opération Pilote Interministérielle de Télédétection (OPIT) créée le 1^{er} juillet 1976 par cinq administrations gestionnaires du territoire et de ses ressources (Agriculture, Equipement, Environnement, DATAR, DGRST), met en œuvre un programme qui a pour objectifs :

- l'expérimentation et l'évaluation des possibilités de la télédétection au bénéfice des utilisateurs,
- leur sensibilisation aux possibilités vérifiées,
- le transfert à leur profit des techniques éprouvées.

L'action de l'OPIT a pour base des opérations en vraie grandeur qui sont l'occasion d'une collaboration entre techniciens compétents et utilisateurs finals. Les résultats de ces opérations, validés par les utilisateurs participants, sont vulgarisés à tous les autres dans une revue trimestrielle : Les Cahiers de l'OPIT.

L'OPIT organise périodiquement des séminaires où sont présentées, analysées et critiquées des expériences réelles ainsi que définis ou réorientés des programmes de collaboration.

Ouverte à l'ensemble des utilisateurs potentiels, elle leur a permis par son action concrète et sa compétence technique, d'acquérir face à la communauté des techniciens une crédibilité qui a rendu possible l'établissement d'un vrai dialogue entre les deux communautés.

Revenir sur terre

Procédant de façon prospective de ces seuls éléments théoriques fautes, il faut bien le reconnaître, d'une base expérimentale suffisante en matière d'applications civiles et d'informations disponibles sur les réalisations militaires, la plupart des discours traitant de télédétection ont résolument adopté un ton dithyrambique. « Le satellite voit tout, sait tout et peut tout faire ».

La réalité apparaît tout autre aujourd'hui et il convient, par souci de réalisme, de « revenir sur terre ».

Un certain nombre de limites sont d'abord aisément identifiables : celles qui tiennent à la météorologie et qui, dans nos régions, conduisent

à un rendement de passages utiles plus proche de 5 à 10 % que de 100 %. Les 18 jours théoriques sont ainsi remplacés par une fois par an en moyenne pour certaines régions à nébulosité fréquente. Une parade technique à cette limitation prévoit des satellites emportant des radars dont on sait que les ondes traversent les nuages. Toutefois ce sont encore des projets à moyen terme (en dehors d'une brève expérience américaine en 1978).

La technique par ailleurs n'est pas encore vraiment opérationnelle : les délais restent encore longs, les produits ne présentent pas toujours les qualités requises, enfin les capteurs montés sur les satellites actuels ont fréquemment des avaries qui interrompent pour des durées plus ou moins longues la permanence du fonctionnement en routine. Les années 80 doivent à cet égard améliorer cette situation : aux États-Unis d'abord où sont en préparation des décisions destinées à rendre les systèmes de télédétection spatiale plus opérationnels (1) ; en France ensuite où l'on prépare le lancement du satellite SPOT pour 1984.

Au plan des méthodes ensuite, on doit garder présent à l'esprit que la détection des phénomènes est fondée sur la correspondance entre la mesure radiométrique (signature spectrale) et la nature du phénomène analysé. La réalité est évidemment beaucoup moins simple : si deux phénomènes *identiques* (définis comme l'ensemble des parties contenues dans la surface élémentaire d'un demi hectare éclairée dans les mêmes conditions) ont effectivement une même signature, l'inverse n'est pas nécessairement vrai ; deux signatures identiques peuvent parfaitement être causées par des arrangements d'éléments différents à l'intérieur des 2 surfaces élémentaires. En outre, un même phénomène intéressant l'utilisateur peut donner lieu à des signatures différentes selon qu'il est, ou non, associé à un autre (sols différents sur lesquels il est observé par exemple).

Ces observations font comprendre que les méthodes seront d'autant plus efficaces qu'elles seront appliquées dans un cadre de connaissance a priori, bien établies : par exemple la signature « blé » à un certain stade de sa maturité, c'est-à-dire en définitive sa couleur, aura d'autant plus de chance de correspondre effectivement à du blé :

— que cette culture se rencontre fréquemment dans la zone que l'on observe, à l'époque de l'enregistrement, à ce stade de maturité,

(1) Lire à ce propos le dossier : « La télédétection en Amérique du Nord » dans le N° 2 des Cahiers de l'OPIT, 39 ter rue Gay Lussac, 75005 Paris.

— qu'elle est la seule végétation présentant cette signature à ce moment là et sur la zone.

Si au contraire des confusions subsistent entre des phénomènes différents parce qu'ils présentent au moment de l'enregistrement une même signature, il est souvent possible de les séparer en utilisant l'information radiométrique d'un autre moment où les signatures sont différentes. Le choix de ce moment dépendra de la connaissance que l'on a des variations de leurs signatures respectives en fonction du temps. On séparera ainsi les surfaces vertes de blé des surfaces vertes des prairies permanentes par traitement de la zone au moment des semis ; on sait qu'alors la signature « blé » correspond à celle de la terre labourée.

Par ailleurs certains phénomènes aisément détectables apparaissent parfois comme révélateurs d'autres phénomènes non directement visibles. C'est ainsi que des substances dans le sous-sol ont parfois des effets très particuliers sur la végétation. La mise en évidence de ces anomalies de la végétation révélera la possibilité de l'existence d'une cause souterraine (filons minéraux par exemple) à condition de disposer vraisemblablement de la connaissance de ce lien possible de causalité.

L'on voit donc comment l'hypothèse explicatrice, « le modèle », peut orienter différemment le décryptage de la mesure radiométrique. Ainsi à l'occasion d'une expérience faite au bénéfice d'une agence de bassin, le CNES a, dans un premier temps, mis en évidence à l'occasion de la sécheresse de 1976 des superficies manifestement irriguées alors qu'elles n'étaient pas déclarées ou connues comme telles. La vigueur de la végétation manifestée dans les canaux 4 et 5 de la signature par des valeurs caractéristiques dues à l'intensité de la fonction chlorophyllienne de ces superficies contrastait nettement avec celle des zones desséchées.

Or dans certains terrains, les surfaces ainsi mises en évidence se révélèrent, vérification faite, en dépit de la bonne santé de leur végétation, comme non irriguées. Il s'agissait en réalité de zones où les réserves d'eau étaient suffisantes pour rendre l'irrigation inutile. Cet exemple illustre bien la prudence qui doit présider à toute interprétation, le garde fou consistant en connaissances, théorique des différents modèles explicatifs possibles, et pratique de leurs probabilités respectives. Un contrôle judicieux confirmera chaque fois que possible l'exactitude des conclusions obtenues.

A ce stade de l'exposé, le lecteur peut légitimement être tenté de conclure qu'en définitive on lui propose de « découvrir des évidences ». Il n'y a cependant pas de différences fondamentales entre la démarche décrite et celle qu'implicitement pratique l'agronome ou le forestier au sol lorsqu'il classe les phénomènes qu'il observe d'après la pratique qu'il

a. La télédétection apporte la possibilité d'étendre sur les plages d'homogénéité qu'elle met en évidence, l'analyse pratiquée en quelques points échantillons et ceci de façon beaucoup plus précise, sûre, rapide et bon marché que par l'arsenal des méthodes statistiques classiques.

« **Ni panacée ni gadget..** »

Plus qu'une science, plus qu'une technique, la télédétection apparaît donc comme une pratique dont l'efficacité ne se développera qu'au moyen d'un approfondissement des connaissances et des modèles, et d'une expérimentation systématique destinée à dégager les conditions de généralisation des résultats obtenus dans un cadre contingent.

Outil de production d'informations, elle se trouve à ce titre placée dans une problématique bien connue dans ce domaine : le produit obtenu n'a pas de valeur en soi car celle-ci dépend essentiellement de l'usage qui en est fait. Les expériences acquises depuis 8 ans maintenant, tant aux États-Unis qu'en France, montrent à quel point la participation de l'utilisateur final à l'élaboration méthodologique comme à la mise en œuvre en phase opérationnelle, est nécessaire au développement de cet outil.

La télédétection classe les phénomènes au vu de leur ressemblance radiométrique qui est tributaire de leur nature physique. Elle conduit ainsi à une nomenclature physique tandis que l'utilisateur a généralement développé des nomenclatures propres à son action administrative. Les correspondances entre ces nomenclatures n'existent pas toujours. Aussi la télédétection n'est-elle pas toujours capable de répondre correctement aux besoins a priori des utilisateurs. En revanche l'information qu'elle donne, l'expérience l'a montré, apporte souvent une plus-value possible que seule la réflexion de l'utilisateur, compétent dans son domaine, peut discerner et que seule sa volonté d'innover dans les routines héritées, valorisera.

Ceci est valable au niveau de la méthodologie où un dialogue permanent entre le technicien télédéteur et l'utilisateur final est la condition d'une adaptation mutuelle de l'outil et de son utilisation. La bonne connaissance des conditions spécifiques de chaque territoire comme la maîtrise de l'utilisation finale de l'information expliquent que cela reste valable en mode opérationnel pour garantir que l'information créée conviendra aux buts poursuivis et sera utilisée. Aussi les expériences américaines et françaises concluent-elles à la nécessité d'un transfert de la technologie à l'utilisateur, gage du bon développement des utilisations.

Le patrimoine naturel au stade actuel de conception de sa comptabilité

apparaît comme un domaine particulièrement prometteur pour la télédétection car il serait susceptible de bénéficier plus rapidement que d'autres domaines aux concepts et aux pratiques plus figés, des potentialités propres à la télédétection. Intéressant des éléments de grande extension, définis par des caractéristiques essentiellement physiques, il ne peut être appréhendé qu'à un niveau de synthèse élevé. Il en résulte que la télédétection peut se révéler particulièrement adaptée à l'établissement de ses comptes.

Le caractère expérimental des travaux actuellement en cours, tant en télédétection que pour élaborer les comptes du patrimoine naturel, laisse penser que ceux-ci pourraient éventuellement s'appuyer sur des résultats de télédétection à établir qui concerneraient par exemple la qualité des étendues d'eau, l'estimation de la biomasse, l'analyse des paysages, etc... Seul un rapprochement conduisant à des expériences conjointes permettrait de confirmer cette convergence. L'enjeu ne vaudrait-il pas qu'on les tentât ?

- **Emploi : faits et réflexions** (165 p.)

Prix : 45 F

- **Restructuration des économies industrielles et commerce avec les pays en voie de développement** (108 p.)

Prix : 50,60 F

- **Les programmes de maintien du revenu et leur impact sur la pauvreté** (104 p.)

Prix : 39,40 F

Bureau international du Travail

ILO Publications
CH-1211 GENÈVE 22
Télex : 22.271



BIT PARIS 7°
205, Bd St-Germain
Tél. 548-92-02

A propos du

Rapport de la Commission Brandt sur les problèmes du développement

Mahdi Elmandjra (1)

Le rapport de la Commission Brandt (2) est un exercice de prospective. Ses recommandations concernent les années 80 et 90 et Willy Brandt insiste dans son Introduction sur la nécessité d'une « vision du futur sans laquelle aucune grande tâche n'a jamais été accomplie. » (p. 10). Il s'agit d'une prospective inspirée d'idéaux humanistes fort honorables mais où certaines idées avancées lors des années 50, 60 et 70, mais pas encore acceptées par le « Nord », occupent une place prépondérante. Une prospective où la rétrospective n'est pas mal à l'aise. Ce rapport de 300 pages que la « Commission indépendante sur les problèmes de développement », créée par le Président de la Banque Mondiale il y a plus de deux ans, vient de publier en anglais et qui paraîtra en français prochainement, constitue une étape positive au niveau de la réflexion collective sur les problèmes du développement. Il illustre d'autre part le décalage temporel qui caractérise les rapports Nord-Sud au niveau de l'action.

(1) Professeur à l'Université Mohamed V, Rabat, Maroc.

(2) Le rapport est édité en anglais sous le titre *North-South. A program for survival*, Londres, Pan books, 1980.

Si le rapport de la Commission avait été rédigé il n'y a que cinq ans, il aurait paru comme un texte révolutionnaire pour les gens du Sud et comme un livre de politique fiction pour ceux du Nord. Mais que fait-on de l'accélération de l'histoire et surtout de l'insatisfaction croissante des populations du Tiers Monde dont la presque totalité des gouvernements — pour ne pas dire la totalité — s'est montrée bien au-dessous des défis de cette histoire ? Le rapport Brandt essaie de rattraper ces retards dont il est fort conscient mais il ne projette pas les retards à venir et encore moins leurs conséquences.

Une des propositions que le rapport qualifie comme étant innovatrice dans la réforme institutionnelle du système international a trait à la création d'un Fonds pour le développement mondial (page 252). C'est pourtant en 1949 que l'Inde proposa la création d'une Administration des Nations Unies pour le développement et que le Chili prit l'initiative qui mena à une recommandation du Conseil Economique et Social sur les « problèmes urgents du financement du développement économique des pays sous-développés ».

Trente et un ans plus tard la Commission Brandt propose courageusement la création d'une institution pour le développement dont les objectifs diffèrent fort peu de ceux que les pays en développement envisageaient lors des débats sur le SUNFED. C'est une initiative audacieuse qui plaide pour une redistribution qui se substituerait à l'esprit de charité qui alimente par des contributions « volontaires » les programmes des Nations Unies pour le développement.

Ce courage est toutefois grandement mitigé par le nombre de décennies qu'il a fallu pour qu'une pareille initiative soit acceptable à une Commission internationale comme celle présidée par Willy Brandt. Ici nous sommes bien loin de l'anticipation et de la prospective.

Un rapport de ce genre ne peut être qu'un compromis. Les pays en développement étaient valablement représentés dans la Commission par des hommes qui connaissent fort bien les dossiers du dialogue Nord-Sud. Leurs empreintes se retrouvent à travers le rapport au niveau de certaines analyses et de la formulation d'un nombre de recommandations. Les préoccupations du Tiers Monde sont donc loin d'être absentes et on peut parfois identifier l'auteur de telle idée ou de tel passage. C'est un travail d'équipe dont le Chef d'Orchestre, Willy Brandt, nous donne le ton dans son introduction.

Willy Brandt nous précise très clairement la philosophie de sa démarche (p. 12) lorsqu'il se réfère à la politique qu'il avait encouragée dans les rapports entre l'Est et l'Ouest (l'Ostpolitik) et qui contribua à la détente politique. Il estime possible de transposer cette approche aux

rapports Nord-Sud pour parvenir à une détente économique. C'est un exercice politique et qui parce qu'il est politique s'appuie sur une analyse globale, met en avant des objectifs universels, développe des arguments techniques et atténue ou passe sous silence les obstacles politiques.

Ceci explique en partie la non-concordance entre l'esprit des idées exposées dans l'introduction comme dans le reste du rapport, d'une part, et les recommandations concrètes de caractère essentiellement économique, financier ou monétaire où l'on ne retrouve pas toujours les implications pratiques des analyses conceptuelles, d'autre part. Pour chacune des critiques qui vont suivre, il est facile de trouver une phrase dans le rapport qui pourrait les contrecarrer. Il n'en demeure pas moins un certain écart entre l'esprit de synthèse qui domine la réflexion et l'analyse et la sectorialité pragmatique des recommandations.

Les préoccupations pour les aspects politiques, non économiques et culturels se limitent au niveau de l'analyse statique et ne laissent pas entrevoir leurs implications pour l'avenir des rapports internationaux. Cette analyse, d'autre part, ne se répercute pas explicitement dans le programme d'action proposé dont l'objectif primordial est la maximisation des intérêts mutuels du Nord et du Sud pour assurer la survie. C'est la stratégie de l'interdépendance — celle sur laquelle la CNUCED à Manille en 1979 et l'ONUDI à la Nouvelle Delhi ont bâti leurs argumentations avec les résultats que l'on connaît. Dans l'histoire de la décolonisation le concept d'interdépendance a toujours été conçu comme frein à l'indépendance or, il s'est toujours avéré un annonciateur de l'indépendance.

Malgré un effort louable en vue de l'insertion de la dimension socio-culturelle dans les rapports internationaux, le rapport pêche par un économisme qui réduit la restructuration du système international à une série de mesures économiques et financières dont certaines sont fort audacieuses.

Ce sont néanmoins des mesures réformistes qui assument que le système actuel peut s'adapter sans heurts en contournant les ruptures et en évitant le « désordre ». Les mutations véritables impliquent nécessairement un minimum de désordre pour passer d'un ancien à un nouvel ordre. Rien n'empêchera ce désordre fonctionnel qui a d'ailleurs déjà commencé. Où est, dans le schéma présenté par la Commission, la place des systèmes de valeurs qui figuraient dans l'analyse ? Le problème le plus sérieux dans le dialogue Nord-Sud n'est pas de nature économique, il se situe au niveau des mentalités et d'un impérialisme culturel ethnocentrique et arrogant qui empêche toute communication véritable sauf avec ceux qui souffrent de la même aphasie avec leurs propres

concitoyens. Comme nous l'avons vu le rapport parle bien d'impérialisme culturel, mais quelle conclusion en tire-t-il au niveau de l'action ?

La non-intégration des données socio-culturelles mène nécessairement à une vision linéaire et non-prospective qui laisse de côté toutes les évolutions qualitatives possibles. Ces évolutions et mutations qui sont déjà amorcées pourraient sérieusement secouer sinon détruire les échafaudages d'un nouvel « Ordre » qui les auraient exclues de son modèle.

Comme les brillantes analyses fort concises du rapport le font clairement ressortir, le système international est caractérisé par d'énormes déséquilibres (un exemple frappant mentionné dans le rapport est celui de la consommation d'énergie : un Américain consomme autant que 1072 Népalais) où la grande majorité des populations vivent dans un état d'indigence indigne de la civilisation contemporaine. Il ne suffira pas de s'attaquer aux conséquences de ce système générateur d'inégalités et d'inéquités telles que la « pauvreté absolue » (expression inventée par la Banque Mondiale et que le rapport reprend à son compte), la domination politique et culturelle, le chaos monétaire, les monopoles industriels et commerciaux des multinationales, la croissance des stocks d'armements, le chantage alimentaire et la dégradation constante des termes de l'échange. Ce ne seront que des palliatifs tant que l'on aura pas agi sur les causes du comportement disfonctionnel et asymétrique du système. Cela ne pourra se faire que par une transformation de l'ensemble de ce système et non pas par des adaptations successives qui interviennent toujours trop tard pour avoir un effet quelconque.

Willy Brandt nous dit bien que de « profonds changements dans les relations internationales sont requis » mais les recommandations ne nous aident pas à comprendre comment. La transformation des rapports internationaux est déjà en cours. Elle est le produit d'une situation *conflictuelle* où les confrontations entre le Nord et le Sud sont bien plus profondes qu'on ne souhaite l'admettre.

Le principal intérêt mutuel de l'ensemble de l'humanité en dehors de sa survie — encore faut-il survivre sans subir — est celui d'une transformation par la redistribution. Willy Brandt propose l'amorce d'une telle redistribution par la création d'un impôt international et souligne la limitation des concepts tels que ceux d'« aide » et d'« assistance ». Il estime d'autre part que « quiconque souhaite un plus gros morceau du gâteau économique international ne peut pas sérieusement vouloir qu'il devienne plus petit ». La redistribution dont il est question passe par la « santé économique » des pays industrialisés qui permettrait d'enrichir les pauvres sans appauvrir les riches.

Rapport de la Commission Brandt

Les styles de vie des pays développés qui sont à la base même des inégalités actuelles et le gaspillage qui en résulte ne sont pas ouvertement mis en cause alors qu'ils le sont de plus en plus au sein de ces mêmes pays.

Tout en identifiant certains éléments de la problématique des rapports Nord-Sud et en analysant les « graves problèmes globaux découlant des inégalités économiques et sociales de la communauté mondiale » dans un esprit semblable à celui du Club de Rome (voir p. 19 — « Vers une globalisation des politiques ») la démarche prospective basée sur l'anticipation des futurs possibles et désirables est presque totalement absente du rapport. Cela explique la place marginale qu'occupe l'innovation. En fait l'urgence est accordée à ce qui aurait déjà dû être fait hier sans trop se préoccuper outre mesure de sa pertinence pour demain. Il faut restructurer mais sans perdre de vue les seuils de tolérance au changement du système actuel. Le « réalisme politique » consiste à ne pas dépasser ce seuil qui est aussi la limite qu'aucun réformisme ne peut se permettre d'ignorer surtout lorsque l'objectif ultime est la « détente ».

L'objectif de tout l'exercice était précisément de trouver comment éviter la rupture. Cette rupture qu'on le veuille ou pas est déjà là sous des formes très variées à l'intérieur des pays et entre eux. Ces ruptures mèneront tôt ou tard à une restructuration des mentalités sans laquelle il n'est pas possible de transformer les systèmes nationaux des pays du Tiers Monde — condition *sine qua non* pour la construction d'un nouveau système international pour le XXI^e siècle qui est à nos portes.

Un Nouvel Ordre Économique International qui permettrait de satisfaire les *besoins essentiels* de ceux qui souffrent de la *pauvreté absolue* grâce à un élan de générosité de la part de ceux que ces mêmes pauvres enrichissent quotidiennement, ne contribuerait qu'à consolider les inégalités et les rapports de force qui sont les causes principales de cette pauvreté. Au moment où les notions de développement endogène et d'auto-dépendance (self-reliance) font leur chemin dans le Tiers Monde, il est très difficile d'accepter une petite phrase dans le rapport (p. 43) qui affirme que « le Sud a besoin avant tout de finance. » Le Sud a surtout besoin de réaliser que si tous les problèmes ne sont pas en lui par contre presque toutes les solutions sont d'abord en lui.

Comme l'indépendance politique, l'indépendance économique, l'identité culturelle et la dignité humaine ne se donnent pas mais s'acquièrent à des prix forts. C'est ce que trop de dirigeants de pays industrialisés comme de pays en développement feignent de ne pas comprendre ; cela fausserait tous leurs calculs à court terme et leur ouvrirait les horizons d'un avenir où les places ne sont pas réservées.

La prospective nous permet d'anticiper de nouveaux modèles de développement qui détrôneront le mimétisme, le *transfert* de capitaux, le *transfert des technologies*, les *technologies appropriées*, l'économisme extraverti et l'obsession des exportations. En attendant la mise en place de ces nouveaux modèles qui favoriseront le dialogue entre tous les hommes sans distinction de points cardinaux, la lecture du rapport de la Commission Brandt est pleine d'enseignements et confirme malgré certaines de ses lacunes — qui sont propres à tout travail de groupe représentant un très large éventail de points de vue — qu'il y a encore des gens pleins de bonne volonté et d'idéalisme.

ESPRIT

AVRIL 1980

LA C.F.D.T. ET LA CRISE DU SYNDICALISME

Jacques Caroux : *Introduction.*

Pierre Rosanvallon : *L'identité CFDT.*

Françoise Lozier : *La CFDT en chiffres.*

Jacques Julliard : *Une culture politique dominée.*

Interview de Jacques Brohand : *Unité d'action ?*

Andrée Andrieux et Jean Lignon : *Un syndicalisme de type nouveau.*

Entretien avec Albert Mercier : *Les choix de la CFDT.*

Pierre Bouvier : *Pouvoirs et contraintes des comités d'entreprise.*

Interview d'Edmond Maire : *Quel socialisme autogestionnaire ?*

Michèle Collin et Thierry Baudoin : *L'angle mort du syndicalisme*

Michel Wieviorka : *Luttes ouvrières.*

Bibliographie, établie par Françoise Caroux.

Les années 80 - La bande dessinée comme folklore - Viollet-le-Duc au Grand Palais - La libération de Miguel Angel Estrella - Le catholicisme irlandais à l'heure du pape.

Le numéro (192 pages) : France, 25 F - Autres pays, 26 F

Abonnement	France		Autres pays	
	6 mois	1 an	6 mois	1 an
Ordinaire	120 F	220 F	130 F	240 F
Soutien	165 F	300 F	165 F	300 F
Étudiants	96 F	176 F	104 F	192 F

ESPRIT — 19, rue Jacob, 75006 Paris — CCP Paris 115451

futur-informations

Jun 1980

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par le service d'information de l'Association Internationale Futuribles (responsable : Carole Médrinal), 55, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. 222-63-10.

Les nouvelles de la prospective

Prospective en Afrique

M. Doo Kingue, Administrateur du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et Directeur Régional pour l'Afrique à la 14^e session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA (Lagos, 21-25 avril 1980), a plaidé en faveur de l'introduction de la dimension prospective pour améliorer la planification du développement africain. Le PNUD se propose de prendre trois mesures susceptibles de répondre à l'attente des gouvernements africains à cet égard. La première mesure concerne le financement de la préparation d'un manuel de prospective pour les planificateurs africains.

La deuxième mesure concerne l'appui aux associations et autres institutions nationales africaines de prospective que les Gouvernements de ce continent voudront créer. A présent, l'Université des Mutants du Sénégal et l'Académie des Sciences du Kenya se consacrent aux activités de prospective, ainsi que le Centre d'Etude de Prospective et d'Évaluation Scientifique d'Abidjan et l'Association Marocaine de Prospective.

Enfin, la troisième mesure, et la plus importante, est l'appui à la création d'un Institut Africain de Prospective. Le but de cet Institut, dont M. Doo Kingue recommande

la création, est de permettre aux cadres africains de penser l'avenir de l'Afrique sur des bases plus scientifiques. L'étude de faisabilité de ce projet a été confiée à Mahdi Elmandjra.

Énergie (Allemagne)

La XI^e Conférence mondiale sur l'énergie se tiendra à Munich du 8 au 12 septembre 1980. Le thème de l'énergie sera abordé sous les angles suivants : approvisionnement en énergie ; énergie et société ; énergie et environnement.

Renseignements : Organizing Committee, Eleventh World Conference on Energy 1980, Lindemannstrasse 13, D-4000 Dusseldorf 1 - RFA

La décision : ses disciplines, ses acteurs (France)

C'est le thème du colloque organisé par le Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle du 20 au 27 septembre 1980. Au programme de ce colloque dirigé par Bernard Roy :

— Annik Alperovitch : Le médecin face à ses décisions

— Paul Appell : La réalité des structures de décision dans l'entreprise

— Jean-Pierre Brans : Les mathématiques face aux problèmes de décision

— Michel Crozier : La rationalité du décideur vue par le sociologue

— Christian de Bruyn : Approche systémique de l'investigation et de

l'intervention dans les ensembles d'activités humaines

— A.-R. Jonckeeer : Aspects psychologiques de la décision

— Jean-Louis Le Moigne : Auto-organisation des systèmes de décision

— Jacques Lesourne : La répression de la décision dans la science économique

— Jacques Melese : Où se loge la décision dans les approches systémiques des organisations ?

— Lucien Sfez : Qu'est-ce qu'une décision démocratique ?

Renseignements et Inscriptions : CCIC, 27, rue Boulainvilliers, 75016 PARIS

Adaptabilité et vieillissement (Québec)

Pour sa IX^e Conférence Internationale qui se tiendra au Québec du 27 au 30 août 1980, le Centre International de Gérontologie Sociale a retenu le thème « Adaptabilité et Vieillesse ». Ce thème sera analysé en séance plénière à la fois sous l'angle de l'individu et sous l'angle de la société avec une approche pluridisciplinaire (économique, démographique, politique...). Les groupes de travail aborderont les relations entre adaptabilité et vieillissement à travers quatre sous-thèmes : la femme, le travailleur, les pays en voie de développement, le cadre de vie (urbanisme).

Centre International de Gérontologie Sociale 91, rue Jouffroy, 75017 PARIS. Tél. : 766-52-30.

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Campagne d'alphabétisation au Nicaragua

La moitié lettrée de la population du Nicaragua est mobilisée pour une durée de 5 mois dans le but « d'alphabétiser » l'autre moitié de la population essentiellement rurale. Il s'agit en fait d'une véritable « insurrection culturelle », sans laquelle le plan d'urgence et de réactivation économique lancé par les sandinistes ne peut réussir. Intéressée par l'aspect éducatif de cette campagne, l'UNESCO a dépêché sur place ses meilleurs experts et a fait appel à la solidarité internationale pour participer au coût de l'opération.

Avec cette pédagogie qui enseigne les 5 voyelles à partir des mots « la revolucion », les dirigeants escomptent des résultats qui vont bien au-delà de la seule alphabétisation.

Le Monde, 9 avril 1980.

Charbon : la redécouverte

On a oublié les défauts du charbon : lourd, salissant, polluant, compliqué à transporter et à manipuler, pour ne voir que son abondance. Deux avantages à cette énergie « redécouverte » : les réserves mondiales de charbon correspondent à plusieurs siècles de consommation ; elles sont plus également réparties entre les

différents continents que les ressources en pétrole.

- aux États-Unis : c'est la ruée des investisseurs (Mobil, Exxon Royal, Deutsch Shell...) sur les mines de charbon. Aux USA, plus de 300 centrales électriques au charbon sont programmées et devraient permettre une production d'énergie électrique équivalente à 40 % du total de la production actuelle ;

- en Allemagne et dans les autres pays de la CEE, la relance du charbon est en œuvre depuis plusieurs mois ;

- en France : le virage est amorcé. Le conseil central de planification et le conseil des ministres ont, en mars dernier, mis au point une stratégie énergétique qui donne un rôle plus important au charbon. Objectif : développer la part du charbon dans l'industrie et les chaufferies collectives et hâter la conversion des centrales d'EDF du fuel au charbon. La consommation de ces secteurs devrait passer de 3 millions de tonnes en 1985 à 20 millions de tonnes en 1990. Cependant, cette relance reste basée sur une politique d'importation. On constate que pour la première fois en 1979, nous avons importé plus de charbon que nous n'en avons produit.

Le Nouvel Observateur, 7 avril 1980

Le travail clandestin

Un rapport réalisé par Robert De-lorozoy, Président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing analyse les causes et les conséquences du travail clandestin et envisage les stratégies et les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser le phénomène.

Trois scénarios pour l'avenir sont d'abord envisagés : la non-intervention, la répression et la maîtrise du phénomène.

Pour parvenir à ce dernier scénario, le seul envisageable, le rapport avance six propositions :

- Élaboration d'un Plan de Résorption du Travail Clandestin (Plan RETRACT).
- Développement de la prévention.
- Incitation à la régularisation du travail non occasionnel.
- Encouragement à la constitution d'entreprises.
- Application plus stricte des textes.
- Action à long terme.

USA : pourquoi la productivité baisse ?

Avec une baisse de 0,9 % pour l'année 1979, c'est la seconde fois que la productivité américaine baisse depuis 1947.

Économistes, experts gouvernementaux, syndicats proposent chacun leurs explications :

- Plus de 2 millions d'emplois ont

été créés en 1979, dont 70 % étaient occupés par des femmes adultes. Selon le Centre Américain de Productivité de Houston, les employeurs ont préféré, au cours des dernières années, recourir à une main-d'œuvre bon marché, plutôt que d'investir dans des équipements coûteux, craignant par là moins le risque d'un excès de main-d'œuvre que celui d'un excès du facteur capital.

- Des travailleurs moins qualifiés : les femmes ont contribué pour 60 % à l'accroissement de la population active américaine au cours des trois dernières années et, parallèlement, le taux de participation des jeunes s'est accru.

- Le développement du tertiaire : fréquemment retenu comme cause de la baisse de la productivité, même si l'on avance souvent les énormes gains de productivité effectués dans certains domaines (télécommunications...).

- D'autres économistes évoquent la crise du pétrole, la réduction des dépenses de recherche et de développement, le retard de l'innovation, le coût des règlements sociaux.

Intersocial, février 1980

Une banque de données juridiques et sociales

Le patronnat de la métallurgie met en place une banque de données sociales avec, pour objectif, de

fournir au juriste une documentation précise englobant les codes de travail et sécurité sociale, les circulaires ministérielles et des informations sociales : 90 000 documents établis à cet effet. Sur le terrain social où la rapidité pourrait paraître plus mince, le retard va se transformer en une spectaculaire avancée. Cette nouvelle banque de données juridiques et sociales va-t-elle renforcer de façon spectaculaire le potentiel patronal face à ses interlocuteurs gouvernementaux ? Certains syndicats parlent par ailleurs d'une véritable machine de guerre contre eux et contre la classe ouvrière.

La maîtrise des futurs incertains

La prise en compte du risque politique pour les entreprises qui souhaitent investir dans un pays étranger est fondamentale. Un dossier analyse les différentes méthodes des instituts ou des banques qui étudient le risque politique. Dans un article intitulé « l'avenir en 3000 scénarios » est reprise une des méthodes mise au point par la société « XA » et qui fait l'objet d'une utilisation régulière depuis 8 ans par des groupes industriels à propos, notamment, du Nigeria, de la Corée du Sud, de la Chine, du Mexique et de la Grande-Bretagne.
Moci N° 383, janvier 1980

Les nouvelles de futuribles

Rapport de recherche

Vers un schéma européen d'aménagement du territoire

Ce rapport dresse un bilan de l'expérience française d'aménagement du territoire et des études prospectives menées dans ce domaine (en particulier « le scénario de l'inacceptable ») et tente d'en tirer des enseignements pour la mise en œuvre d'une planification volontaire du territoire européen. Il examine quelles sont les grandes tendances d'évolution socio-économiques en Europe et quelles pourraient en être les répercussions spatiales (scénario tendancier). Enfin, il propose quelques axes de réflexion pour l'établissement de scénarios alternatifs.

Réunions Juin-Juillet 1980

12 juin. Séminaire restreint. Examen critique du rapport *Futuribles* sur « **les perspectives d'emploi à horizon 1990 en France** ». Sur invitation spéciale.

17 juin, 17 h 30 - 19 h 30 : « **Groupe de bibliographie** ». Sélection et analyse des principaux ouvrages de prospective publiés en mai-juin (réunion de travail consacrée à la préparation de la rubrique « bibliographie » de la revue *Futuribles*).

19 juin, 17 h 30 - 19 h 30 : « **l'information sans frontière** ». Table-ronde animée par J.P. CHAMOIX, Président de l'Association Droit et Informatique.

1 juillet, 17 h 30 - 19 h 30 : « **les actualités prospectives** ». Repérage des faits et des idées porteurs d'avenir, relevés dans l'actualité de juin.

3 juillet, 17 h 30 - 19 h 30 : « **progrès technique et emploi** ». Conférence-débat, animée par Alfred SAUVY, Professeur au Collège de France.

Toutes ces réunions se tiendront au siège de Futuribles : 55, rue de Varenne, 75007. PARIS. Renseignements et inscriptions sur demande (222.63.10).

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES

- Publie :**
- une revue mensuelle *Futuribles* 2000
 - un bulletin mensuel de bibliographie
 - une revue de presse mensuelle sur les idées et faits porteurs d'avenir (actualités prospectives)
 - un bulletin trimestriel en anglais *Futuribles Newsletter*
- Organise :**
- une quinzaine de tables-rondes par an
 - quatre séminaires de recherche par an
 - un colloque international chaque année
 - des groupes de travail
- Entrepren :**
- des études et recherches sur contrats

Demander les conditions d'adhésion à Futuribles : 55, rue de Varenne, 75007 Paris ; Tél : 222.63.10 ; Téléx : FECPAR 1220 F.

Analyses critiques

J.L. LEPIGEON - D. WOLTON. — *L'information demain, de la presse écrite aux nouveaux média* ». La Documentation Française, 331 p.

Ce livre est le produit d'une étude menée de décembre 1978 à mars 1979 par Jean-Louis Lepigeon (Journaliste) et Dominique Wolton (Sociologue), à l'instigation du C.F.P.J. et du Ministère de l'Industrie. La présentation très classique de l'ouvrage laisse croire à une traditionnelle et tout compte fait peu intéressante étude, comme il en est tant publié : or, une lecture plus en avant surprend par sa qualité. Qualité de la documentation d'abord : les auteurs ont beaucoup voyagé tant en France qu'à l'étranger, beaucoup interrogé, beaucoup vu. Qualité de la méthode ensuite : le plan choisi permet de percevoir d'une manière directe et pratique le problème de l'informatisation de l'information en France, tout en ayant une vision nécessaire de ce qui se passe aux U.S.A., en G.B., au Danemark, en Suède, en R.F.A. et en Italie. Enfin, qualité de la réflexion : ce rapport ne prône pas une solution, n'établit pas de scénarios, mais contribue à dégager nettement les différentes problématiques, tout en mettant à la disposition du lecteur les éléments qui peuvent permettre d'y répondre. Chaque auteur marque d'autre part l'étude de sa propre pensée : vision pratique sous forme de reportage du traitement d'un scoop en 1990 pour J.L. Lepigeon, réflexion passionnante sur le statut de l'information par D. Wolton retrouvant pour ces pages sa vocation de sociologue.

On peut diviser cet ouvrage en deux très inégales parties. La première qui tient tout le corps du livre, constitue l'étude même. Après avoir photographié l'état actuel d'informatisation de la presse écrite (surtout quotidienne) en France, puis à l'étranger, les auteurs repèrent les facteurs de changement (télécommunications, banques de données, nouveaux médias) — dont on peut prévoir l'apparition et l'utilisation à moyen terme — et décrivent les acteurs du jeu de l'information. De cette combinaison, ils extraient des « perspectives et questions » qui se gardent de donner une vision globale donc fautive de l'avenir. Ce sont au contraire les perspectives réduites pour la presse, les banques de données, le vidéotexte qui sont envisagées. A ce stade, la lecture aura peut-être été alourdie par le caractère souvent technique de l'étude, toujours très rigoureuse, et l'on aura pu perdre de vue l'aspect vivant de l'information. Le reportage fiction de J-L. Lepigeon sur une rédaction informatisée en 1990, prenant comme scoop la nouvelle anachronique de la mort du

Général de Gaulle (le 21 novembre 1970) se charge efficacement de faire sans fausse exaltation la manipulation future de l'information et l'utilisation des outils si minutieusement décrits aux pages précédentes. Cette « bouffée d'air frais » sert ainsi de conclusion à l'étude proprement dite.

Une réflexion de D. Wolton constitue selon nous la seconde partie de l'« ouvrage ». Elle est d'autant plus intéressante qu'elle vient après l'étude entière qui la fonde et lui donne sa crédibilité. Pour l'auteur « au plus l'informatisation de la presse et l'organisation technologique de l'information et ses conséquences (...) ne font-elles que symboliser, catalyser un certain nombre de changements qui sont d'ordre structurel au plan de la société ». La légitimité politique sur laquelle se fonde la presse depuis sa naissance (« toutes les informations pour tous ») tend à disparaître au profit d'une légitimité-connaissance (à l'image de l'intégration sociale des connaissances) dangereuse car propice aux inégalités. Le risque est grand d'avoir une information pauvre, manipulée (ne serait-ce que par l'ordonnance du classement des banques de données), sérialisée, perpétuant les inégalités sociales par le maintien d'une inégalité de connaissance, qui est à l'opposé de ce pourquoi la presse s'est toujours battue : l'indépendance d'esprit. A travers l'informatisation, c'est le problème d'un statut de l'information qui se pose. Wolton confronte à cette problématique l'entreprise de presse, ses rapports sociaux internes, et débouche sur une vision complètement changée du journalisme. « Le journaliste indésirable » peut voir sa fonction dissoute dans l'immense champ ouvert par les nouvelles technologies, mais D. Wolton croit plutôt en une redéfinition de ce métier : tout compte fait, le journaliste est irremplaçable car il est « un observateur de l'incohérence du monde ». Il faut défendre « cet universel horizontal au moment où les discours se spécialisent et se verticalisent », mais pour ce faire encore faudrait-il que les journalistes eux-mêmes ne perdent pas la foi en leur métier, ce que semblent prouver les multiples interviews auxquelles ont procédé les auteurs.

Toujours est-il que les problèmes liés au changement du statut de l'information sont bien la conséquence directe de transformations d'origine sociale ; or ce changement de statut joint à l'énorme développement des systèmes d'information, ne doit pas, au-delà de l'élargissement des rôles et fonctions journalistiques, faire oublier ce qui est à l'origine de ce travail : « l'observation de l'évènement et le recul des faits ». Plus que jamais l'information est une clé de la liberté ; le journaliste devra donc impérativement se créer une nouvelle image qui concilie cette fonction essentielle d'observation avec les nouveaux moyens de traitement de

l'information.

Ce livre est important, car il s'attache à ne pas voir dans le phénomène informatique un facteur exogène intervenant sur un milieu inerte. Il nous permet de bien voir que l'informatisation est la conséquence autant que la cause d'un changement de société. Or cela, appliqué à la presse, est d'autant plus important qu'il s'agit d'un secteur primordial pour la sauvegarde des libertés. Il est bon que soit posée dès maintenant la question d'un statut de l'information, afin que l'essentielle liberté qui est celle de connaître, ne subisse pas le sort malheureux d'un grand nombre d'autres libertés mises à mal par l'interconnexion des fichiers. Plus spécifiquement, la réflexion de D. Wolton a le mérite de montrer que le danger existe aussi dans la forme que prend l'information nouvelle. On peut regretter, à cet égard, qu'un plus vaste débat n'ait pas été lancé autour du statut de l'information. Mieux vaut penser qu'il est trop tôt, quoiqu'en la matière la tendance est souvent de discuter des problèmes lorsqu'ils ne peuvent plus être résolus.

Laurent Charreyron

LAVERGNE, François (de). — *Économie politique des équipements collectifs.* — Paris, Éd Economica, 1979. — 190 p.

Il est manifeste, pour le lecteur autant que pour l'auteur, que l'objet de ce livre est « d'éclairer le rôle que jouent les équipements collectifs dans la reproduction des rapports sociaux » (page 254). Pour ce faire, il convient de ne pas se méprendre sur la signification de « la détermination en dernière instance par l'économique qui veut simplement dire que tous les phénomènes économiques et sociaux sont, directement ou indirectement, en rapport avec la production de biens et services. Mais, dans le jeu des luttes entre différents groupes sociaux pour l'appropriation des produits du travail et de l'espace, chacun d'entre eux possède en fonction de ses moyens, des stratégies qu'il peut mener, des conditions qu'il peut rejoindre, une autonomie relative et peut renforcer son propre pouvoir... Les équipements collectifs apparaîtront ainsi comme des éléments des stratégies des organisations marchandes et publiques à la fois concurrentes et alliées » (p. 243). Un fort bon exemple est fourni par l'expansion et la pérennité du complexe administratif, industriel et financier de production d'autoroutes en France.

Les stratégies des organisations publiques traitent la demande d'équipements collectifs dès le stade de sa formation : il est réputé y avoir besoins à satisfaire, besoins exprimés en des termes qui permettent

aux instances administratives et politiques compétentes de paraître les satisfaire. Ainsi les besoins sont-ils normalisés, c'est-à-dire très précisément traduits en normes d'équipements, généralement spécialisés (les équipements polyvalents, « transversaux aux hiérarchies traditionnelles », s'inscrivent mal dans cette géographie de territoires administratifs), dont les institutions maîtrisent bien les filières de réalisation et de gestion, qui tend alors elle aussi à maintenir l'usager en position d'assisté, de bénéficiaire conforme au rôle qui a été défini pour lui. Les besoins traités correspondent d'ailleurs dans certains cas simplement aux dysfonctionnements des équipements déjà existants ; le traitement se fera toujours selon les modes les mieux maîtrisés par les institutions : ainsi tentera-t-on de remédier à l'encombrement de la voirie urbaine davantage par des travaux de développement que par l'organisation de la circulation.

Réduits et normalisés, les besoins certes le sont ; ils ne sont cependant pas arbitrairement définis par les pouvoirs publics. Exploitant avec soin diverses sources statistiques portant sur la période 1966-1975, l'auteur montre qu'il s'agit d'abord, à travers les choix d'équipements publics, de favoriser le développement industriel et commercial, ne fût-ce parfois que négativement, en cherchant par une compression des dépenses publiques à corriger les effets sur les grands équilibres macroéconomiques d'une politique monétaire trop peu rigoureuse. Voilant cette réalité première, langage et spectacle — deux concepts auxquels l'auteur se réfère souvent — sont abondamment utilisés pour manipuler les rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les équipements collectifs. Ainsi pourront être définies relativement simplement des règles, acceptables et même mutuellement avantageuses pour les institutions concernées (par exemple élus locaux et prolongements départementaux des administrations centrales), du jeu dont les résultats sont quantifiables en termes d'équipements ; et ces résultats seront mis en scène « comme trace tangible de l'action administrative sur le territoire en même temps que marque de l'efficacité de l'action de l'élu en faveur de ses électeurs potentiels » (page 197). Mais le jeu a aussi comme conséquence, cohérente d'ailleurs avec les objectifs de contrôle social qu'il poursuit, un « quadrillage de plus en plus serré de l'espace-temps social » (page 331) : à une demande d'identité sociale répond la classification sociale, de plus en plus multidimensionnelle et par conséquent parcellisante.

Ce livre apparaît donc fort riche en hypothèses stimulantes pour la réflexion du lecteur ; il devrait aussi stimuler la production de données qui permettent leur vérification, vérification à laquelle l'auteur s'efforce d'ailleurs lui-même dans toute la mesure du possible.

Claude Henry

BIARNES, Pierre. — *L'Afrique aux africains.* — Paris, Éd. Armand Colin, 1980. — 475 p.

BOURGES, Hervé, WAUTHIER Claude. — *Les 50 afriques.* — Paris, Éd. Seuil, 1979. — 679 p.

CHALIAND, Gérard. — *L'enjeu africain. Stratégies des puissances.* — Paris, Éd. Seuil, 1980. — 156 p.

DAVIDSON, Basil. — *L'Afrique au XX^e siècle et les combats du nationalisme africain.* — Paris, Éd. Jeune Afrique, 1979. — 444 p.

TENAILLE, Frank. — *Les 56 afriques. Guide politique.* — Paris, Éd. Maspero, 1979. — 226 et 279 p (2 volumes).

Cette floraison d'ouvrages consacrés à l'Afrique correspond-elle seulement à l'importance qu'occupe ce continent sur la scène internationale ou à sa proximité géo-politique, qui a fait de lui un objet d'attention et de préoccupation pour les États européens, au premier rang desquels le nôtre ? L'Afrique ne représente certes que 10 % de la population mondiale et guère plus de 3 % du produit mondial brut, mais avec le nombre de ses États indépendants, ayant dépassé 53 avec l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, elle pèse d'un poids accru au sein des instances internationales. Les soubresauts africains ont fait irruption dans la deuxième moitié de la décennie 70. La révolution portugaise a conduit à l'accession de cinq anciennes colonies portugaises à l'indépendance et accéléré les mutations en cours en Afrique australe (Namibie, Rhodésie). Les nombreux conflits inter-africains (Corne, Sahara occidental) n'ont pas manqué de créer des points de friction qu'il a été tentant pour les grandes puissances d'exploiter. Mais si l'Afrique compte, c'est aussi et surtout, en raison de ses matières premières dont 65 % se dirigent vers l'Europe, du fait de la position stratégique qu'elle occupe au confluent des principales routes maritimes (Océans Indien et Atlantique) et de l'importance des liens de toutes sortes qui l'unissent à ses anciennes métropoles. Un chiffre illustre ce poids historique. La France exporte vers l'Afrique 55 % du total de ses produits industriels à destination du Tiers Monde.

Vingt années après l'accession à l'indépendance des États africains anciennement sous obédience française un bilan s'avérait nécessaire. Le sujet est abordé dans la plupart de ces ouvrages. Mais il constitue l'objet exclusif du volume de Pierre Biarnès. Celui-ci, qui séjourne à Dakar depuis 1959, au moment où les 17 pays composant l'Afrique noire francophone allaient accéder à l'indépendance, nous livre un bilan très

riche, clair et toujours vivant des réalités africaines d'aujourd'hui. Correspondant du journal « Le Monde », créateur et dirigeant de la Société africaine d'édition, il apparaissait fort bien placé pour se livrer à cet exposé d'ensemble. Il y a fort bien réussi. Nulle sécheresse de ton, nulle surabondance de statistiques ou de descriptions n'obscurcissent son ouvrage qui constitue une somme peu commune sur la question.

Dans une première partie, qui couvre le quart de l'ouvrage, il n'a nulle peine à démontrer les limites de l'indépendance. Cette étude socio-politique du continent africain francophone nous décrit les principaux rouages de sociétés en profonde mutation et d'Etats encore en voie de formation. Mais tout bien pesé cette Afrique francophone de 85 millions d'habitants qui ne représente pas plus du cinquième de la population africaine totale alors qu'elle couvre un bon tiers de la surface du continent, peut-elle soutenir la comparaison avec sa sœur anglophone ? Quelque peu à l'écart des grands mouvements qui ont marqué ce continent elle n'en a pas moins joué un rôle utile. En décrivant le cheminement complexe des diverses Unions ou des groupements régionaux depuis l'éclatement des ex AOF et AEF, P. Biarnès indique bien la voie à suivre. La deuxième partie « Monocraties en tous genres » est une description assez complète de chacun des États africains francophones (y compris du Zaïre du Burundi et du Rwanda). Combien de fois P. Biarnès a le trait juste sans jamais s'abandonner à la vaine polémique ou au regret facile. Son ouvrage se lit d'un trait. Il a le mérite d'apporter des vues personnelles et concrètes sur cette question et de replacer les événements les plus récents dans leur contexte historique. Il se dégage de cette description détaillée des traits communs tenant à la profondeur de l'héritage. Mais combien apparaît grande encore la marge de manœuvre laissée à l'homme, entre l'expérience planificatrice et autarcique d'un Modibo Keita qui a tourné le dos à la vocation traditionnelle de son pays — nœud de communication de l'Afrique de l'Ouest — et celle d'un libéralisme tempéré à la Houphouët Boigny, on voit bien que la seule dotation en ressources naturelles ne suffit à assurer un décollage économique soutenu. Aussi, Pierre Biarnès ne dissimule-t-il pas sa sympathie pour les modes de développement collant plus aux réalités locales. Il a certainement raison.

Dans **les 50 Afriques**, Hervé Bourges et Claude Wauthier ont tenté eux un véritable pari : dresser le panorama actuel du continent africain, pays par pays, en quelques centaines de pages, en appréhendant tout à la fois leur histoire, leur économie ou leur situation géo-politique.

Cette Afrique ou ces « Afriques » est marquée par le sous-développement où prédomine le règne de la monoproduction et des exportations de matières premières : minerais de fer mauritanien, uranium nigérien, cuivre du Zaïre et de la Zambie, coton de l'Égypte, cacao de Côte d'Ivoire. Elle connaît également une dépendance céréalière accrue et un endettement extérieur croissant, des difficultés traditionnelles de communications et de nombreuses carences nutritionnelles. La grande majorité des pays les plus pauvres de la planète sont africains (Tchad, Rwanda, Burundi, Mali, Haute-Volta, Éthiopie, Somalie ...). Cet état général où « la souveraineté est en jachère ou pire, encore, en location » comme l'écrit M. Ki-Zerbo dans sa préface, « où des sociétés entières vendent l'être pour assurer l'avoir » est soumis à une série de questions. Celles-ci portent sur le principe de l'intangibilité des frontières, proclamé avec force par l'OUA en 1964, sur les « nationalismes ordinaires » : combats fratricides ou luttes des minorités (Katanga, Biafra, Érythrée) sur les conditions de l'appel des gouvernements à l'extérieur afin de maintenir l'unité et le régime (Angola, Mauritanie, Éthiopie, Zaïre) ou les nombreux réfugiés fuyant les conflits ou les régimes (Ouganda, Zimbabwe, Guinée équatoriale, Éthiopie, Angola...).

Les auteurs présentent avec clarté, les différentes expériences « d'africanité » qui ont cherché à conjuguer « la négritude et l'arabisme ». Ils n'ont guère de mal à montrer comment partout dans ce monde en développement, confronté aux luttes ethniques et au combat économique permanent, soumis à des multiples pressions extérieures, l'Etat reste « suspendu dans le vide, formidable Leviathan tropical » où l'armée est la seule force organisée. Presque partout, après de courts intermèdes parlementaires, de nouvelles formes de gouvernement « présidentielismes à partis uniques ou dominants » sont chargés sous la conduite « d'hommes forts » de mettre en œuvre des « socialismes spécifiques » (Égypte de Nasser, Ghana de N'krumah, Somalie de S. Barré, Algérie de H. Boumediène, Tanzanie de J. Nyerere). Souvent aussi, quelle que soit la voie de développement pour laquelle on a opté, la bureaucratie et la corruption auxquelles l'affairisme et la spéculation s'ajoutent dans les pays à orientation économique libérale, apparaissent comme les conséquences inévitables de la récente et formidable expansion de l'État.

Mais ce schéma désormais classique laisse la possibilité à de nombreuses variantes de s'épanouir. Ici renaît le pluripartisme (Égypte, Ghana, Haute-Volta, Maroc, Sénégal) là, les militaires rendent le pouvoir au civil librement (Nigéria, Ghana) ou forcés (Guinée équatoriale, Ouganda, Centrafrique). Partout l'Islam se renforce. Les « socialismes spécifiques » évoluent presque vers un « libéralisme planifié » (Guinée,

Égypte...) mais des régimes marxistes léninistes plus orthodoxes s'installent pour durer (Angola, Mozambique, Éthiopie... voire Bénin, Madagascar, Congo...).

Sur le plan économique, la situation d'ensemble semble s'améliorer quelque peu. Certains pays parviennent à détenir une forte croissance économique (Côte d'Ivoire, Gabon, Nigéria, Algérie), les voies de communication s'améliorent (chemin de fer tanzanien, transcamerounais, transgabonais), la coopération interafricaine déjà décrite par P. Biarnès se développe.

Bien sûr, il est difficile de tout décrire en quelques pages sur des pays aussi divers et mouvants. Pourtant l'ouvrage de Bourges et Wauthier apparaît plus qu'une simple encyclopédie car toujours y prédomine la réflexion sur la description purement factuelle. La bibliographie jointe en annexe à chaque description fournira autant de repères utiles. Mais on semble encore éloigné du temps de cette ère nouvelle souhaitée par M. Ki-Zerbo où les « *Afriques accoucheront d'une Afrique debout, pour restaurer le destin tordu du Continent* ». Au total les 50 Afriques, ouvrage clair, dense et précis constituera longtemps un ouvrage de référence pour aborder toute étude sur l'Afrique contemporaine.

Tel apparaît également, mais à un moindre titre, l'objet du **Guide politique** de Frank Tenaille. Si dans 50 Afriques H. Bourges et Cl. Wauthier avaient déjà décrit en fait 54 entités en incluant la Réunion, le Sahara occidental et la Namibie dans la liste des 51 États africains alors indépendants, Frank Tenaille va plus loin en traitant à part l'Érythrée puis les Iles Canaries dont la commission de décolonisation de l'OUA en 1978 a reconnu « *l'africanité* » malgré la forte opposition espagnole. Il décrit les divers rouages néo-colonialistes et illustre les luttes populaires et anti-impérialistes. Cette approche militante ne l'empêche nullement de fournir une description précise sur chacun des territoires décrits. Une introduction et quelques annexes consacrées à divers sujets horizontaux (moyens d'action de la France en Afrique, les armées africaines, l'OUA, la zone franc, le Sahel) enrichissent ce guide assez bref mais très instructif.

Dans **l'Afrique au XX^e siècle**, Basil Davidson, historien britannique auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique fait le récit de l'éveil du nationalisme et de ses combats sur le continent. Il montre comment les africains vivant au XIX^e siècle dans des communautés plus ou moins grandes dont l'organisation sociale et politique était basée sur le respect de « *Chartes ancestrales* » ont été soumis au modèle colonial puis s'en

sont peu à peu émancipés pour tenter de forger à leur tour des nations. L'auteur ne reprend pas strictement à son compte le concept de J. Ziegler de proto-nation (dans le « Pouvoir africain » ou « Main basse sur l'Afrique »). Il décrit la longue lutte des nombreuses élites africaines contre les modèles importés et leurs tentatives de bâtir un modèle proprement africain. A son tour, il montre les limites du nationalisme enfermé dans des frontières souvent artificielles tout en posant les limites d'une solidarité continentale trop souvent abstraite. Cette approche historique parsemée de nombreuses digressions et réflexions complète fort à propos les descriptions fournies par les précédents ouvrages.

L'enjeu africain de G. Chaliand en constitue en quelque sorte une post-face et un point d'aboutissement. Tous à un titre ou à un autre avaient décrit les nombreuses faiblesses ou insuffisances des États Nationaux comme ils avaient montré de-ci de-là les enjeux et convoitises des grandes puissances. G. Chaliand fournit une description générale des enjeux africains et traite des principales crises qui ont fait irruption ces dernières années (Afrique australe, Corne de l'Afrique, Sahara Occidental). Sur le premier plan son ouvrage paraît pertinent bien qu'il se livre à une dénonciation parfois trop facile du néo-colonialisme perçu comme la source unique de tous les maux africains. Mais ses réflexions s'appuient sur une documentation assez solide. Quant aux crises il en retrace l'essentiel et surtout il en éclaire fort bien le contexte international.

Cette série d'ouvrages illustre l'intérêt croissant porté au continent africain qui est loin, pourtant, d'avoir livré ses derniers secrets. Tardivement explorée, ayant subi une période coloniale relativement brève, saignée par la traite des esclaves qui lui a coûté 100 millions de victimes en deux siècles, l'Afrique sera-t-elle toujours ce continent meurtri, incapable de décider lui-même de son sort. Dotée d'une force numérique caractérisée par la faiblesse de sa base matérielle et politique, impuissante à résoudre ses problèmes de sécurité, dotée de vastes espaces faiblement peuplés, l'Afrique reste toujours à certains égards, un continent neuf à l'écart ou ignoré. Ces multiples paradoxes sont abondamment décrits et illustrés par « Les 50 Afriques », « L'Afrique aux africains » ou « L'Afrique au XX^e siècle ». Reste à savoir sous quelles formes s'organisera le continent dans les années à venir et quelle part il prendra au remodelage des rapports internationaux ? Ceci fournira certainement matière à maints autres ouvrages.

Eugène Berg

ZORGBIBE, Charles — *La Méditerranée sans les Grands ?* — Paris, PUF, 1980. — 169 p. (Coll. Perspectives internationales).

Cet ouvrage, portant sur les problèmes de sécurité en Méditerranée orientale, inaugure, de manière fort prometteuse, la nouvelle collection consacrée par les Presses Universitaires de France à l'étude des politiques extérieures de l'Occident, du camp socialiste, du Tiers Monde et de l'action des forces transnationales — politiques, religieuses, économiques — qui font irruption sur la scène internationale.

Après avoir décrit les termes généraux du problème et illustré les nombreux enjeux méditerranéens, l'auteur examine avec précision et pertinence les différentes solutions envisagées pour accroître la paix et la sécurité dans cette zone.

En premier lieu, est retracé l'intérêt traditionnel de la Russie pour les confins méditerranéens. Nesselrod, Chancelier de Nicolas I^{er}, l'avait fort bien exprimé en son temps. A notre époque l'« entrée » de l'U.R.S.S. en Méditerranée, préfacée par une déclaration gouvernementale d'avril 1955, illustrée par le contrat d'achat d'armes entre l'Égypte et la Tchécoslovaquie fut démontrée avec éclat par les suites de l'opération de Suez. Mais c'est à partir de 1965, donc avant le tournant que constitua la guerre des Six Jours que la présence d'une flotte autonome « l'Eskadra » concrétisa les visées soviétiques. La suite est désormais mieux connue mais l'auteur ne néglige pas ces rappels toujours utiles.

Que la Méditerranée constitue un enjeu tout à la fois stratégique, politique et économique, comment le nier du fait de l'importance que revêt toujours le canal de Suez, le caractère vital qui s'attache aux approvisionnements pétroliers et à la persistance de maints conflits, dont le contentieux israélo-arabe demeure le plus menaçant et le plus susceptible de conduire à une déflagration générale.

Quelles solutions peut-on envisager pour tenter sinon de faire de la Méditerranée un « lac de paix » mais tout au moins pour accroître la concertation entre les riverains et améliorer les conditions de sa sécurité ?

La thèse de l'exclusion des Grands est certes tentante. Elle ressortit à la tradition du non alignement. Mais elle a toujours été prêchée avec réalisme. Car d'une part, comme le démontre Charles Zorgbibe, il serait faux d'attribuer aux superpuissances la responsabilité des nombreux conflits qui éclatent ou resurgissent dans l'ère méditerranéenne. L'auteur se livre à une étude fouillée des principaux d'entre eux : guerre civile libanaise, affaire chypriote, conflit israélo-arabe. Il présente également sous le titre « Malaises dans l'alliance » l'analyse des rapports gréco-turcs. La voie de la sécurité par la modération des Grands serait-elle plus

réaliste ? On sait qu'elle implique coopération et modération tant au plan global que régional. La marge d'action reste étroite du fait de l'importance prise par les rapports entretenus par chacun des grands avec leurs alliés et amis respectifs. Pour sa part, Charles Zorgbibe avance trois séries de propositions qui méritent toutes la plus grande attention. Il lui paraît nécessaire, tout d'abord, de faire contrepoids à la présence navale soviétique en Méditerranée, en y incluant la participation des pays du flanc nord de l'Alliance (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Norvège, Danemark, voire République Fédérale d'Allemagne). L'idée est judicieuse mais ces pays en ont-ils la volonté et les moyens ?

Mais en dépit de ces difficultés d'application, l'option stratégique doit être retenue pour le moyen terme. La recherche d'une réduction négociée des tensions apparaît primordiale. Pour y parvenir, l'auteur propose la création d'une « Commission méditerranéenne de sécurité » à la structure simple et au fonctionnement pragmatique. Avançant d'un pas encore il suggère une formule de « neutralisation totale » pour assurer le « gel » au double plan interne et international des contentieux libanais et chypriote. Cette solution, conçue de manière provisoire, permettrait certainement de mettre fin aux interventions extérieures et d'apaiser les querelles internes. Enfin, une coopération économique intensifiée entre les deux rives de la Méditerranée donnerait à la « Mare nostrum » toute sa signification concrète. Voilà bien des suggestions utiles mais dont certainement la mise en œuvre demandera un certain temps.

La Méditerranée sans les Grands ? Ouvrage clair, précis, qui va droit à l'essentiel et apporte une vue très éclairante sur une région d'un intérêt primordial pour l'Europe.

E.B.

MARCUSE, Herbert. — *La dimension esthétique. Pour une critique de l'esthétique marxiste.* — Seuil, 1979, 83 pages.

Dans cet essai, Herbert Marcuse remet en question une certaine orthodoxie marxiste qui réduit tout phénomène culturel à un reflet idéologique des intérêts de classe. En ce qui concerne l'art, l'esthétique marxiste en posant l'existence nécessaire d'un lien déterminé entre l'art et l'ensemble des rapports de production, entre l'art et la classe sociale conduisait à des affirmations catégoriques, souvent répétées sous une forme simpliste : le seul art authentique et progressiste est celui de la classe montante tandis qu'une classe sur le déclin ne peut produire qu'un art décadent ; ou bien que l'auteur a le devoir d'exprimer les intérêts et les besoins des classes dominées. Une telle vision abolissait l'originalité

spécifique de l'activité et du plaisir artistiques en faisant absorber l'esthétique par la politique : le contenu révolutionnaire et la qualité artistique tendent à coïncider.

Remettant en cause une telle conception, à la suite d'ailleurs de nombreux penseurs de l'école de Francfort comme Hans Cornélius, Horkheimer, Wittfogel et surtout Adorno et Lowenthal, Marcuse affirme le principe d'un art autonome aussi bien opposé à l'industrie artistique capitaliste qu'à l'art de pure propagande militante. L'œuvre d'art ne s'inscrit pas dans le parti-pris de réalisme recommandé et apprécié par tout régime politique qui veut l'utiliser ; l'œuvre d'art transcende l'expérience ou la situation historique particulières ; elle le fait par une réorganisation stylisée de la réalité. C'est par cette sublimation du réel que se produit le beau, l'œuvre d'art. Et Marcuse n'hésite pas à réhabiliter la subjectivité et tous les sentiments humains, d'amour, de pitié, d'espoir dont l'existence universelle se joue de la lutte des classes.

Cependant l'idée Kantienne d'une gratuité du beau est catégoriquement rejetée ; le beau a une fonction critique et négatrice, il témoigne contre la réalité établie. L'autonomie de l'art ne signifie pas autre chose que ce monde à part constitué et reconnu comme une réalité qui est réprimée et déformée dans la réalité reçue ou vécue. La mise en forme esthétique devient la condition d'une subversion de l'expérience aboutissant « à l'émergence d'une autre raison, d'une autre sensibilité qui défie la rationalité et la sensibilité intégrées dans les institutions sociales dominantes ».

Ainsi dans la création d'un monde fictif, séparé du processus de production, réside le potentiel révolutionnaire de l'art. L'idée de beau, catégoriquement refusée par l'esthétique marxiste, devient une force émancipatrice qui peut contribuer à la reconstruction de la société de façon à accroître la possibilité humaine d'accéder au bonheur. « Telle peut-être la parenté la plus profonde entre l'art et la révolution ». La « dimension esthétique » devient finalement une prospective de bonheur. On retrouve là une idée fondamentale, déjà exprimée en 1937 dans un article sur « le caractère affirmatif de la culture » où Marcuse, après Nietzsche citait une phrase de Stendhal où il est dit que la beauté est « une promesse de bonheur ».

Louis Arenilla

Comptes rendus

- **MOSCOVICI Serge.** — *Psychologie des minorités actives.* Traduit de l'anglais par Anne Rivière. — Paris, P.U.F., 1979. — 275 p. — (Coll. « Sociologies ».).

Livre de psychologie sociale dans lequel l'auteur a décidé de parler de la société, non plus du point de vue de la majorité, mais du point de vue de la minorité, des dominés. Les minorités n'y sont pas considérées comme des groupes n'ayant pu intégrer le modèle dominant, mais comme des groupes qui tentent de croître pour eux-mêmes : c'est à dire qu'ils cherchent et tendent à transformer leur condition et à se transformer — ainsi les minorités déviantes qui deviennent des minorités actives — ou encore à créer de nouvelles façons de penser et d'agir. Écrit pour un public spécialisé qui est dans sa majorité américain, ce livre gênera nombre de lecteurs français, tant par la thèse qui est soutenue que par la manière dont elle est soutenue, i.e. à l'aide d'expériences de laboratoire.

Jean-Michel Vieillard

- **LIETAER Bernard.** — *L'Amérique Latine et l'Europe, demain : le rôle des multinationales européennes dans les années 1980.* — Ed. PUF, 4^e trimestre 1979, 406 p.

L'ouvrage examine l'interdépendance de trois sujets généralement traités séparément : les stratégies de développement européennes et latino-américaines et le rôle des entreprises multinationales en Amérique latine.

Les deux analyses distinctes qu'il comporte, l'une descriptive, l'autre normative, sont destinées à montrer comment les principales forces politiques et économiques qui déterminent l'avenir de l'Europe et de l'Amérique Latine pourraient évoluer pendant les dix années à venir.

La première analyse - l'analyse descriptive, basée sur l'hypothèse que les principaux protagonistes poursuivront leurs politiques actuelles avec peu de changements, s'efforce de dégager les développements les plus probables de cette période, notamment : l'interaction entre la politique européenne face au Tiers-Monde en général et à l'Amérique latine en particulier, les politiques des principaux syndicats et partis européens, les politiques des dirigeants d'Amérique latine et les objectifs des entreprises multinationales implantées sur ce continent. L'auteur montre en particulier que cette évolution probable ira à l'encontre des objectifs poursuivis par ces divers protagonistes et que leurs stratégies actuelles sont non seulement incompatibles, mais même mutuellement destructrices.

La deuxième analyse, normative celle-ci, propose des politiques nouvelles pour chacun des principaux protagonistes. La thèse fondamentale est qu'une partie substantielle de la solution du dilemme européen doit être trouvée en Amérique Latine et vice versa. Les multinationales européennes pourraient être un instrument de cette politique visant la construction d'un axe géopolitique « diagonal » à l'intérieur du conflit Nord-Sud.

Enfin, soixante pages d'annexes techniques fournissent de nombreuses statistiques sur les caractéristiques des multinationales européennes, sur les investissements directs en Amérique Latine, sur la dépendance des pays développés vis-à-vis du Tiers-Monde, sur les concentrations et oligopoles de multinationales dans le monde.

Rosine Klatzmann.

- **GARAUDY Roger.** — *Comment l'homme devint humain.* — Ed. J.A. L'épopée humaine, 4^e trimestre 1979. 344 p.

Comme le précise lui-même l'auteur, l'objectif de ce livre est de montrer « qu'il faut changer la perspective de l'histoire et qu'il n'est plus possible, après la décolonisation, de porter sur elle un regard qui ne soit qu'europpéen, comme si l'Europe avait été le seul centre d'initiative historique, la seule créatrice de valeurs ».

Sans nier pour autant l'apport de l'Occident mais réfutant sa suprématie, l'auteur évoque, par l'image (336 illustrations figurent dans le texte) et par la parole la richesse des

cultures de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique précolombienne, de l'Afrique, etc.

Ce livre, tourné sur l'avenir, est destiné à susciter chez les lecteurs le désir d'entamer un dialogue permanent et créatif avec les autres civilisations.

R.K.

- **MAYOUX Jacques.** — *Demain l'espace. L'habitat individuel péri-urbain.* — Paris, Documentation Française, 1979. — 143 p.

Le drame de l'urbanisme est d'être géré à coup de passions. Après les tours, le vertical, la mode est à l'horizontal. La seule constante d'une politique urbaine en dent de scie est d'avoir, toujours, quelques décennies de retard sur les États-Unis.

Le rapport Mayoux a pourtant toutes les apparences d'un travail sérieux. Le phénomène de la rurbanisation y est analysé avec un détail d'informations, jusqu'alors peu disponible. En ce sens, il est extrêmement utile.

Pourtant cette façade technocratique, égayée d'ouvertures sociologiques, dissimule mal un parti pris qui, au fil du texte, se laisse aller. Des formules péremptives telles « La Ville latine c'est l'homme unidimensionnel » (p. 39) ou (la ville latine) est un « modèle urbain antidémocratique » font sourire quiconque s'est un peu promené dans un « nouveau village ».

Et quand les auteurs tentent de démontrer que l'habitat péri-urbain ne consomme sans doute pas beaucoup plus d'énergie (p. 51 à p. 53), le sourire devient franchement soupçonneux.

L'on regrette surtout que le débat ait été posé, sans nuances, en terme de conflit (individuel ou collectif). Car c'est au milieu, entre la « zupe » concentrationnaire et l'éparpillement actuel que se situent, très certainement, les solutions les plus intéressantes : petits immeubles, habitat individuel dense.

Jean Haentjens

- **COTTA Alain.** — *Réflexion sur la grande transition.* — Paris, P.U.F., 1979. — 120 p.

Le dernier livre d'Alain Cotta prouve que l'on peut énoncer de bonnes idées en peu de pages.

Il commence par montrer, avec brio, l'incapacité des trois écoles — marxiste, keynesienne, néoclassique — à dominer la crise actuelle — « Chacun attend — qui la fin du capitalisme, qui la renaissance des croissances tendues, qui des gouverneurs de banques centrales « forts et bien supportés » (p. 48) et faute de pouvoir expliquer les faits, les économistes sont souvent tentés de les forcer un peu.

Il nous convainc que : « L'explication de l'indépendance actuelle de l'inflation à la croissance est pourtant assez simple » (p. 49) et tient à deux raisons : l'intégration croissante des économies, la modification rapide des transferts énergétiques et industriels.

La démonstration est riche de formules bien trouvées, dans la grande tradition d'Alfred Sauvy, et du genre « on ne peut vendre plus d'un faucon par jour au roi Khaleb » (p. 69).

Le titre, pourtant, ne doit pas abuser. La grande transition dont il est question n'est pas celle de l'économie vécue mais de l'économie discipline universitaire. Et le propos, pour être franc, n'en est pas moins inquiétant : « (La science économique) poursuit un chemin aventureux dont les méandres sont, certains, prévisibles d'autres laissés au hasard de la quête » (p. 116). « Une crise demeure, la plus heureuse, celle des outils (économiques) » (p. 96).

Même si, pour ne pas laisser un grand vide, Alain Cotta, propose à ses pairs d'ouvrir leur champ de recherche — économie de la santé, économie de l'information, analyse des organisations — l'on peut craindre qu'un chômeur, lisant ces lignes, ne souhaite laisser sa place... à quelques économistes.

J.H.

Vient de paraître

- COLLOQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE, 25-26 mai 1979. — *L'Espagne et les Communautés européennes*. — Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1980. — 190 p.
- DANZIN, André (Rapport présenté par), Commissariat du Plan. — *La Société française et la technologie*. — Paris, Documentation Française, 1980. — 222 p.
- DRISS, Mustapha. — *Pour vaincre le chômage*. — Paris, Ed. Entente, 1980. — 138 p.
- DURCA, Daniel. — *La démocratie n'est pas un chef d'œuvre mais elle est en péril*. — Paris, Ed. Sphinx, 1980. — 268 p.
- FREEDMAN, David H. — *Emploi, faits et réflexions*. — Genève, BIT, 1980. — 165 p.
- GODET, Michel. — *Demain les crises. De la résignation à l'anti-fatalité*. — Paris, Ed. Hachette, 1980. — 269 p.
- JEANNIÈRE, Abel. — *Liberté sans modèles*. — Paris, Ed. Aubier Montaigne, 1980. — 128 p.
- NIXON, Richard. — *La vraie guerre*. — Paris, Ed. Albin Michel, 1980. — 364 p.
- OCDE. — *Les transports urbains et l'environnement*. — Paris, OCDE, 1980. — 418 p.
- SAHLINS, Marshall. — *Au cœur des sociétés, raison utilitaire et raison culturelle*. — Paris, Ed. Gallimard, 1980. — 312 p.
- SAHLINS, Marshall. — *Critique de la sociobiologie, aspects anthropologiques*. — Paris, Ed. Gallimard, 1980. — 200 p.
- SAVALL, Henri. — *Reconstruire l'entreprise. Analyse socio-économique des conditions de travail*. — Paris, Ed. Dunod, 1980. — 275 p.
- SCHUMACHER, EF. — *Good work*. — Paris, Ed. Seuil, 1980. — 200 p.
- SIMERAY, Jean-Paul. — *L'an 2000, apothéose ou apocalypse*. — Paris, Ed. Economica, 1980. — 122 p.
- UNESCO. — *Indicateurs de la qualité de l'environnement et de la qualité de la vie*. — Paris, Unesco, 1980. — 104 p.
-

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris

NOM..... PRÉNOM.....

ORGANISATION (ou PROFESSION).....

ADRESSE.....

..... TÉLÉPHONE.....

Vous prie d'enregistrer abonnement(s) à la revue FUTURIBLES
au prix unitaire annuel de :

France : F.F. 230,—, Etranger : F.F. 250,—

à partir du : 1^{er} janvier 19

1^{er} juillet 19

- Tarif bienfaiteur : F.F. 500,— ou plus.
- Envoi par avion sur demande : port en sus.

RÈGLEMENT (*ayer les mentions inutiles*) :

- ci-joint par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES ;
- par virement bancaire (Crédit Lyonnais X 424, 205, bd Saint-Germain, 75007 Paris, compte n° 6171 Y) ou postal (PARIS 18 856-35 J) ;
- sur envoi d'une facture.

DATE.....

SIGNATURE :

* Cocher la case correspondante.

P.S. — Des conditions spéciales sont réservées aux membres de l'Association Internationale Futuribles (renseignements sur demande).

Association Internationale Futuribles

Fondateur : Bertrand de Jouvenel; *Président* : Philippe de Seynes;
Délégué général et secrétaire général : Hugues de Jouvenel

L'Association a pour but:

- d'agir comme centre d'information, de documentation et d'analyse pour les études sur l'avenir (collecte, évaluation, confrontation des opinions et des données);
- de susciter et d'entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés et de diffuser toutes idées susceptibles de contribuer au progrès social.

TOUR DE GUET

La première fonction de Futuribles est d'identifier et d'analyser **qui fait quoi, où et comment** dans le vaste domaine de la réflexion sur l'avenir et ceci, grâce à un fichier des personnalités et des centres de recherche, à une bibliothèque spécialisée, à un important système documentaire et à un réseau de 2 000 correspondants répartis sur 70 pays. Cet « outil » sert à l'établissement de dossiers documentaires, de bibliographies sélectives et d'instrument d'évaluation et de planification de la recherche.

RECHERCHE

La fonction « recherche » a pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des problèmes contemporains, des facteurs de permanence et de changement et d'aider à la définition de politiques appropriées. Six thèmes majeurs sont inscrits au programme de l'année 1980, à savoir:

- Prospective, systèmes de décision et action
- Modes de vie et changement social
- Citoyenneté active et institutions
- Environnement et cadre de vie
- Gestion du patrimoine naturel et économies de ressources
- Relations internationales et stratégies d'acteurs.

FORUM PRÉVISIONNEL

L'Association organise régulièrement des tables rondes, des séminaires, des conférences internationales, dont l'objectif est de susciter — sur des thèmes précis — une confrontation permanente entre des personnes de disciplines, d'idéologies, et de pays très différents.

PUBLICATIONS

- une revue mensuelle *Futuribles*
- un bulletin de liaison bimestriel: « Futur-Informations »
- des rapports de recherches (livres, miméo).

Pour tous renseignements, adhésion-abonnement, s'adresser au siège de Futuribles

55, RUE DE VARENNE F-75007 PARIS — FRANCE — Tél.: (1) 222.63.10

Pierre KENDE	3	<i>Europe de l'Est : cadre et tendances de la consommation</i>
Hian LEY	19	<i>Perspectives pétrolières de la Chine</i>
Enquête	28	<i>Les Français et leur patrimoine culturel</i>
Guy POQUET	40	<i>Les pratiques culturelles des Français</i>
Robert TOULEMON	49	<i>La comptabilité du patrimoine naturel</i>

innovation

Alain COUZY	59	<i>Téledétection et comptabilité patrimoniale</i>
-------------	----	---------------------------------------------------

forum

Mahdi ELMANDJRA	69	<i>Rapport de la Commission Brandt sur les problèmes du développement</i>
-----------------	----	---------------------------------------------------------------------------

futur-informations

75	<i>Nouvelles de la prospective</i>
77	<i>Actualités prospectives</i>

bibliographie

81	<i>Analyses critiques</i>
93	<i>Comptes rendus</i>